

LE DÉPUTÉ GUY OUELLETTE ARRÊTÉ

Le libéral a été arrêté par l'Unité permanente anticorruption mercredi après-midi relativement à une fuite de documents d'enquête **PAGE 6**

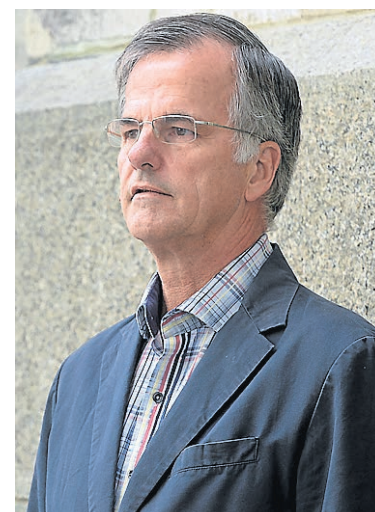


PHOTO: STÉPHANE LESSARD



ABSOLUTION CONDITIONNELLE POUR AVOIR TUÉ LE CHIEN DE SON EX

PAGE 4



FRANCOEUR

*Gérer la ville
en catimini?*

PAGE 12

L'intensité au rendez-vous

Les candidats
à la mairie
de Shawinigan
croisent le fer

PAGE 5

INCONDUITES
SEXUELLES DANS LE
MILIEU ARTISTIQUE

«Ça ne doit plus jamais arriver»

Mélissa Normandin-
Roberge confie
avoir été victime
de gestes déplacés

PAGE 3



«On avait confiance en Gilbert»

Provisuel coupe
les liens avec Rozon
et Juste pour rire

PAGE 2

OBTENEZ

25\$

DE RABAIS
SUR NOTRE PRIX ÉTIQUETÉ*
AVEC UN ACHAT
DE 75\$ OU PLUS

*AVANT TAXES, EXCLUANT
LES PRODUITS À PRIX RÉDUIT.

OBTENEZ

50\$

DE RABAIS
SUR NOTRE PRIX ÉTIQUETÉ*
AVEC UN ACHAT
DE 150\$ OU PLUS

*AVANT TAXES, EXCLUANT
LES PRODUITS À PRIX RÉDUIT.

INTERSPORT®

CARREFOUR TROIS-RIVIÈRES-OUEST
4520, BOUL. DES RÉCOLLETS • 819 374-0010

**DU MERCREDI 25 OCTOBRE AU
MARDI 7 NOVEMBRE 2017**



SOMMAIRE

affaires	15 à 17
arts et spectacles	18-19
divertissement	22-23
loterie	32
météo	32
nécrologie	25 à 29
opinions	12-13
petites annonces	24-25
sports	34 à 39

INSOLITE

Une autoroute bloquée par... 30 000 bouteilles de bière

BERLIN (AFP) — Trente mille bouteilles de bière se sont retrouvées éparpillées sur la chaussée d'une autoroute allemande après l'accident du camion qui les transportait, bloquant complètement pendant plusieurs heures mercredi matin cet axe routier.

Après avoir été percuté par une automobiliste qui avait perdu le contrôle de sa voiture, le poids lourd a lui-même heurté la barrière de sécurité centrale de l'A45 en Hesse (ouest), y répandant alors son chargement, selon un communiqué de la police locale.

La conductrice a dû être transportée à l'hôpital pour des examens.

Après plusieurs heures d'interruption, le trafic a pu reprendre avec la réouverture de l'une des deux voies.

NOUS JOINDRE

RÉDACTION: 819 693-5464
redaction@lenouvelliste.qc.ca
opinions@lenouvelliste.qc.ca

ABONNEMENTS: 819 376-2000
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

PUBLICITÉ: 819 693-5478
pub@lenouvelliste.qc.ca

PETITES ANNONCES: 819 378-8363
vendu@lenouvelliste.qc.ca

NÉCROLOGIE: 819 378-8363
necrologie@lenouvelliste.qc.ca

«On avait confiance en Gilbert»

Provisuel coupe les liens avec Gilbert Rozon et Juste pour rire



MARTIN LAFRENIÈRE
martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — «On avait confiance en Gilbert, en l'homme d'affaires. Il pouvait nous donner du bon mentorat pour nous propulser dans l'avenir. Mais avoir su ce qui est arrivé dernièrement, on aurait coupé les liens bien avant.»

Jean-Michel Laliberté, président de Provisuel, confirme que l'entreprise qu'il dirige avec Miguel Bournival et Matthew Doucet a mis un terme à toute relation d'affaires avec Gilbert Rozon et le Groupe Juste pour rire. L'entreprise trifluvienne spécialisée dans la distribution d'accroche-porte faisant la promotion de rabais de différents commerces se dissocie de l'homme d'affaires pris depuis une semaine dans une tourmente de possibles agressions sexuelles. Les trois entrepreneurs avaient conclu une entente avec Gilbert Rozon à la suite de leur passage à l'émission de télé *Dans l'œil du dragon*. Ils avaient refusé une meilleure offre de partenariat afin de bénéficier des conseils de Gilbert Rozon.

Provisuel négociait depuis un an avec Gilbert Rozon et Juste pour rire afin d'établir la participation financière et la répartition des parts. Les entrepreneurs l'ont



Miguel Bournival, Jean-Michel Laliberté et Matthew Doucet sont à la tête de l'entreprise trifluvienne Provisuel.

— PHOTO: STÉPHANE LESSARD

rencontré à plusieurs reprises et l'entente devait d'ailleurs être

«On est de jeunes entrepreneurs et c'est le temps de fixer certains principes pour qu'on s'assure que ce sera toujours présent»

signée jeudi dernier.

«C'était quelque chose d'intéressant pour nous, reconnaît

M. Laliberté. Le mercredi soir, je me couche et je vois ça (la déclaration de Gilbert Rozon sur les réseaux sociaux). Je n'ai pas beaucoup dormi. Ça nous a fait peur quand la nouvelle est arrivée, ça nous a stressés. Mais ça n'a pas été long que c'était terminé. Ça va à l'encontre de nos valeurs: on ne veut pas de harcèlement sous toutes ses formes en entreprise. On est de jeunes entrepreneurs et c'est le temps de fixer certains principes pour qu'on s'assure que ce sera toujours présent lors du développement de l'entreprise», raconte M. Laliberté, qui estime

que cette décision de se dissocier de Gilbert Rozon fait en sorte que Provisuel adhère au mouvement de dénonciation.

Selon M. Laliberté, l'entente qui devait être conclue il y a une semaine était différente de celle annoncée durant l'émission télédiffusée en juin 2016. À ce moment, on parlait d'un investissement de 120 000 \$ en échange de 40 % des parts et de 5 % des droits. Le président refuse de révéler les détails de la nouvelle entente, mais confirme que son abandon ne met nullement Provisuel en péril.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE **CAPITALES MÉDIAS**

BEAUPRÉ, nom masculin

- Définition** — [Marine] Mât de beaupré ou beaupré : mât plus ou moins incliné à l'avant d'un voilier.
Location — Voile du beaupré : clinfoc, petit foc, grand foc, tourmentin ou trinquette.
Champ lexical — misaine, bout-dehors, artimon, vergue, brigantine, hunier, étrave, sous-barbes, proue, goélette, agrément, étai, hauban, vaisseau, gaillard...
Citation — Elle suit le torrent des yeux, et change les brins de paille et de joncs en mâts de misaine et de beaupré. (Honoré de Balzac)

Après le français, l'anglais!

Antidote 9

WINDOWS • MAC • LINUX



www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS
DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS

leSoleil

leDroit

leNouvelliste

laTribune

leQuotidien
leProgrès

laVoixdel'Est

INCONDUITES SEXUELLES DANS LE MILIEU ARTISTIQUE

«Ça ne doit plus jamais arriver»

Mélissa Normandin-Roberge confie avoir été victime de gestes déplacés



NICOLAS DUCHARME
nicolas.ducharme@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Gilbert Rozon, Éric Salvail, Harvey Weinstein et autres, les accusations d'inconduite sexuelle ne cessent de s'accumuler dans le monde artistique à la suite de la naissance du mouvement #moiaussi. Une situation qui n'étonne pas Mélissa Normandin Roberge. À vrai dire, la Shawiniganaise révèle avoir eu droit au même traitement de la part d'un influent producteur québécois.

Comme bien d'autres femmes, Mme Normandin Roberge s'est confiée sur sa page Facebook à la suite de la vague de dénonciations qui s'est produite lors des deux dernières semaines. Dans un long message, elle dévoile qu'en août 2016, elle a été victime de gestes déplacés d'«un des plus gros producteurs du Québec», qui l'avait approchée afin de développer un projet qui serait diffusé sur Internet. La conférencière et coach en confiance personnelle ne révèle pas son identité, mais précise qu'il était marié.

«On s'était croisé à deux ou trois reprises à Montréal et nous avons discuté pendant quelques mois sur Facebook», explique-t-elle au *Nouvelliste*, en ajoutant que dès le départ, les remarques flatteuses de la part du producteur étaient fréquentes, ce qui l'a fait hésiter



La conférencière Mélissa Normandin Roberge a révélé avoir été elle aussi victime de gestes inappropriés d'un important producteur télévisuel québécois. — PHOTO: OLIVIER CROTEAU

lorsqu'il a proposé une rencontre pour discuter du projet.

«Ce qui m'a fait changer d'idée, c'est lorsqu'il s'est mis à parler de moments précis dans mes capsules. Il a fait ses devoirs, il ne m'a pas juste dit que j'étais bonne. Je lui ai dit que la rencontre n'allait pas être à son bureau, mais dans un lieu public. Il a accepté et était d'accord lorsque j'ai proposé qu'une troisième personne puisse être présente. Je me suis dit que ça allait être correct.»

Mme Normandin Roberge indique que lors de la première heure de la réunion, tenue dans un restaurant, tout s'est déroulé professionnellement. Puis la situation s'est vite gâtée lorsqu'ont commencé des attouchements au niveau des cuisses et des fesses.

«Avec un verre dans le nez, ça

commencé. Il m'a dit: «je te choisis, mais tu comprends qu'il y a un prix?» Pour lui, c'était évident et il m'a dit que ce n'était pas vrai que je m'étais rendue là en n'ayant jamais

Juste pour rire
aurait camouflé
l'agression
sexuelle d'une
employée

PAGE 32

fait ça. Je lui ai fait répéter pour être certaine. Il m'a dit que si je disais non, le projet allait peut-être aller de l'avant, mais jamais avec moi. Il y a plein de filles qui pouvaient le

faire.»

La Shawiniganaise a immédiatement répondu négativement et a quitté l'endroit.

«Je n'ai peut-être pas eu ce contrat, mais c'était pour le mieux. Après, il m'a relancée, il m'a écrit, mais je ne lui ai jamais répondu. Ma réaction n'a même pas réussi à lui faire comprendre le message.»

PAS DE PLAINTÉ

Au terme de cette rencontre, Mélissa Normandin Roberge avoue que plusieurs questions se bousculaient dans sa tête. Était-elle responsable de ce qui venait de se passer? Son habillement ou ses gestes pouvaient-ils être en cause? Finalement, elle a préféré ne pas porter plainte. Elle avoue même avoir banalisé la situation.

«J'ai choisi de ne pas porter

plainte parce que ce n'est pas une agression sexuelle. À mon sens, c'est moins grave. Je ne suis pas une victime et j'ai tout simplement quitté l'endroit en barrant cette personne à vie. Mais ça ne doit plus jamais arriver qu'un homme fasse ces gestes en se disant que ce n'est pas grave. Sur le coup, je sentais de la culpabilité. Je comprends maintenant comment les victimes peuvent se sentir.»

C'est d'ailleurs parce qu'il n'y a pas eu d'agression sexuelle que la fondatrice de l'école de musique Les Maîtres ne veut pas dévoiler l'identité du producteur en question. Elle avoue aussi être intimidée par les conséquences qu'une dénonciation pourrait avoir sur sa propre vie.

«Si jamais j'apprenais qu'une fille avait été victime d'une agression sexuelle de sa part, ça changerait la donne. Mais je ne veux pas porter le poids de toutes les filles qui sont passées par ce type de réunion avec ce gars.»

PAS SURPRISE

Mme Normandin Roberge indique ne pas être stupéfaite du scandale que connaît le monde artistique québécois dans les derniers jours. D'ailleurs, deux personnes l'ont contactée après la parution de son message puisqu'elles avaient une bonne idée de l'identité du producteur en question. Elles avaient vu juste, ce qui laisse croire que la Shawiniganaise n'est pas la première à se retrouver dans une telle situation.

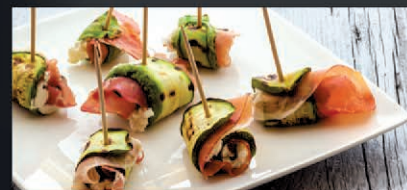
«Je ne suis pas surprise parce que je savais comment ça fonctionne dans le milieu artistique. Je ne veux pas mettre tous les œufs dans le même panier, mais les gens qui gèrent les artistes sont dans une situation de pouvoir. Ils ont une notoriété et ont du charisme. Des centaines de personnes cognent à leur porte. Ils se retrouvent en situation de contrôle, de pouvoir. Je pense que pour ces hommes, la peur va les envahir parce qu'ils sont sous le radar. Dorénavant, les filles seront sur leurs gardes», conclut-elle.

Buffet de fruits de mer
À VOLONTÉ TOUS LES
VENDREDIS ET SAMEDIS,
avec duo musical (vendredi) et pianiste (samedi)



Brunch gastronomique
TOUS LES DIMANCHES
DÈS 11 H,
avec pianiste!

Service traiteur
POUR TOUS
VOS ÉVÉNEMENTS



Quelques places disponibles pour
vos partys des fêtes et du 31 décembre!

Le Rouge Vin
975, rue Hart, Trois-Rivières, centre-ville
819 376.7774
Stationnement intérieur gratuit

GOUVERNEUR
HOTEL
TROIS-RIVIÈRES

www.lerougevin.com

Absolution conditionnelle pour avoir tué le chien de son ex



NANCY MASSICOTTE

nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Jonathan Brien a eu droit à une absolution conditionnelle pour avoir abattu le chien de son ex-conjointe.

Alors qu'il devait subir son procès mercredi, l'individu de 39 ans a en effet décidé de régler son dossier en plaidant coupable à l'accusation portée contre lui, soit d'avoir tué un animal sans excuse légitime. Selon les faits relatés en cour, la propriétaire du chien et Jonathan Brien se sont fréquentés avant de se séparer en novembre 2015. Et lorsqu'elle a déménagé dans un logement, elle a



Une absolution conditionnelle a été imposée à Jonathan Brien. Au cours de la prochaine année, il devra donc garder la paix et avoir une bonne conduite. Il devra aussi verser 500 \$ à la Société protectrice des animaux de la Mauricie.

— PHOTO: STÉPHANE LESSARD

pris soin de confier la garde de son animal, une chienne Husky âgée de 10 ans, à un voisin.

Or, quelques mois après la séparation le 11 mars 2016, Brien a abattu l'animal en lui tirant une balle

dans la tête. Il a ensuite appelé son ex pour lui annoncer la nouvelle en lui disant qu'elle n'aurait pas besoin de renouveler la licence du chien, car il s'en était débarrassé, précisant que l'animal n'avait pas souffert.

Dans une entrevue qu'elle avait ensuite accordée à TVA, la propriétaire du chien avait affirmé qu'il n'avait aucune raison de faire ça. La séparation s'était bien déroulée selon elle et Brien n'avait jamais manifesté de violence. Il lui avait par contre déjà proposé d'abattre le chien lors de la séparation alors qu'elle cherchait un endroit pour le garder, ce qu'elle avait refusé avec véhémence. S'il était passé à l'action, c'était dans le but de l'atteindre psychologiquement selon elle.

Après discussions mercredi, la défense et la Couronne ont suggéré à la juge Guylaine Tremblay, de lui imposer une absolution conditionnelle d'une durée d'une année

assortie d'un don de 500 \$ à la Société protectrice des animaux de la Mauricie. Selon Me Martine Tessier à la Couronne, cette suggestion tient compte de la jurisprudence en la matière.

Qui plus est, Me Mélanie Bédard à la défense a rappelé que son client n'avait aucun antécédent judiciaire, qu'il avait plaidé coupable et que la médiatisation de cette affaire avait eu des répercussions très négatives sur son emploi. Elle a aussi tenu à spécifier que le geste posé par Jonathan Brien n'était pas relié à la jalousie ou à la rupture. Selon ce qu'elle a mentionné à la juge, il croyait que l'animal était devenu errant.

Dans les faits, l'animal était bel et bien gardé par un voisin dans le secteur où demeure Brien et avait un endroit pour dormir et manger.

La juge a ainsi entériné la suggestion commune de sentence tout en rappelant à Jonathan Brien qu'il existe d'autres moyens pour pallier l'éventualité d'un chien errant. Elle a par contre tenu compte des conséquences particulières de cette affaire. Et selon elle, les impacts négatifs reliés à sa mise en accusation et la médiatisation ont eu l'effet dissuasif escompté.

MENACES DE MORT ET HARCÈLEMENT CONTRE MIKAËL ZEWSKI

Denis Zewski subira une évaluation psychiatrique

NANCY MASSICOTTE

nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Denis Zewski, un individu accusé d'avoir proféré des menaces de mort et de s'être livré à du harcèlement à l'encontre de son neveu, le boxeur professionnel Mikaël Zewski, devra se soumettre à une évaluation psychiatrique sur son aptitude à comparaître.

Au stade de son procès, certains de ses propos se sont avérés à ce point discordants que la juge Guylaine Tremblay a décidé de suspendre les procédures pour l'envoyer subir une évaluation psychiatrique sur son aptitude à comparaître et sa capacité de collaborer avec un avocat.

Rappelons que Denis Zewski, un homme aux antécédents judiciaires en semblable matière, aurait menacé de mort et harcelé son neveu. Les événements seraient survenus au cours de l'année 2015 et se seraient même poursuivis dans le cadre de son incarcération.

Mercredi, le procès s'est donc ouvert au palais de justice de Trois-Rivières. Dès le départ, son avocat Me Jacques Patry a demandé à la juge de pouvoir se retirer sous prétexte que le lien de confiance était brisé avec son client. Zewski s'est alors



Le boxeur professionnel Mikaël Zewski a refusé de commenter cette affaire pour ne pas nuire aux procédures judiciaires en cours.

— PHOTO STÉPHANE LESSARD

«J'étais inquiet pour moi et ma femme qui était enceinte»

lancé dans une tirade agressive, accusant les procureurs de la Couronne, les policiers et des membres de sa famille présents dans la salle d'audience de le persécuter et de détruire sa vie en le maintenant en prison depuis trop longtemps.

La juge a tenté de le raisonner en lui rappelant qu'avant de parler de sentence, un procès devait

se tenir pour déterminer sa culpabilité ou non. Or, il n'a rien voulu entendre, répétant qu'il voulait reporter le procès à une autre date et se trouver un nouvel avocat. En tenant compte de l'arrêt Jordan sur les délais déraisonnables que Zewski a lui-même invoqué, la juge a ordonné que le procès ait lieu et a refusé à Me Patry le droit de se retirer.

Mikaël Zewski a donc été appelé à relater les événements dont il aurait été victime. Très calmement, il a avoué qu'il avait déjà été très proche de son oncle et que celui-ci l'avait aidé grandement



Denis Zewski aurait commencé à menacer et harceler son neveu dans le cadre de la construction de la maison de ce dernier.

— PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK

dans la construction de sa maison. À la fin des travaux, tout aurait dégénéré en raison de la consommation de drogue de Denis Zewski. Celui-ci lui aurait d'ailleurs avoué consommer une vingtaine de *speeds* par jour.

Son oncle aurait alors tenu des propos incohérents, confus et sans aucun sens. Il l'aurait notamment menacé en lui disant que «ça prendrait ¾ livre de pression pour qu'il rende son dernier souffle» en faisant référence au geste d'appuyer sur la détente d'une arme à feu. Le boxeur a avoué que ces propos l'avaient

dérangé. «J'étais inquiet pour moi et ma femme qui était enceinte», a-t-il déclaré en cour.

Plusieurs autres messages auraient aussi été envoyés par Denis Zewski, dont certains ont été lus en cour. Dans ceux-ci, il s'est décrit comme l'un des dix criminels les plus dangereux et un membre en règle des Hells Angels. À un certain moment, il s'est levé pour affirmer qu'il n'avait jamais vu ces textos, accusant son avocat d'avoir omis de lui montrer la preuve. Or, son avocat a rétorqué qu'il avait bel et bien vu ces éléments de preuve puisqu'il les avait même annotés.

La juge a alors suspendu les procédures. Elle a non seulement permis à Me Patry de se retirer, mais elle a aussi nommé un nouvel avocat d'office, soit Me Jean-Sébastien Gladu. Elle a du même coup ordonné que Denis Zewski soit soumis à une évaluation psychiatrique en se basant sur les textos déposés en preuve dont le contenu était décousu et incohérent.

Elle a aussi fait mention du fait qu'il prétendait n'avoir jamais vu lesdits textos alors que ce n'était pas le cas. Et compte tenu des propos tenus en cour, elle croit qu'il peut avoir des difficultés à saisir les enjeux des procédures. La cause a donc été reportée au 24 novembre.

DÉBAT DE LA CCIS AVEC LES CANDIDATS À LA MAIRIE

L'intensité au rendez-vous



GUY VEILLETTE

guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Quoi qu'il démontre, le maire de Shawinigan, Michel Angers, devra se débattre avec trois mantras de ses adversaires d'ici la fin de la campagne électorale: les citoyens sont surtaxés, la dette atteint des proportions stratosphériques et l'iniquité règne entre les secteurs de la ville. Dans à peu près tous les thèmes choisis dans le cadre du débat organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de Shawinigan mercredi soir, François Bonenfant et Judeline Corriveau ont trouvé une façon de glisser ces messages.

L'exercice de 80 minutes n'a pas manqué d'intensité, mais de spectateurs. À peine une quarantaine de personnes s'étaient déplacées à l'Auberge Gouverneur pour cette occasion. Si on soustrait les candidats à des postes de conseillers et les proches des aspirants à la mairie, il ne restait plus beaucoup de citoyens simplement curieux de prendre connaissance des priorités de chacun.

Dommage, puisque ce débat ne s'est pas limité à une lecture monotone de réponses à des questions connues à l'avance. Comme il fallait s'y attendre, l'ex-animateur à la station régionale d'ICI Radio-Canada Première, Frédéric Laflamme, a arbitré les échanges de main de maître, dosant bien les temps de répliques tout en s'efforçant de ramener les candidats aux thèmes proposés. Michel Angers a généralement



Michel Angers, Judeline Corriveau et François Bonenfant ont croisé le fer pour la première fois de la campagne mercredi soir, à l'Auberge Gouverneur de Shawinigan. —PHOTO: SYLVAIN MAYER.

conservé son flegme habituel, bien qu'il paraissait parfois un peu abasourdi par les affirmations de ses adversaires. Pour une première expérience, Judeline Corriveau s'est démarquée par le ton posé et constructif qu'elle a réussi à conserver tout au long de la soirée. Quant à François Bonenfant, il souhaitait visiblement en découdre avec le maire sortant. Il n'attendait que l'occasion pour laisser tomber les gants.

Par exemple, après avoir entendu le maire sur la qualité de vie à Shawinigan, M. Bonenfant a paru exaspéré par sa perception positive du bien-être de ses concitoyens dans leur milieu.

«Ça paraît mal, mais je pense que M. Angers est déconnecté de la réalité», tranche-t-il. «Il est dans sa bulle. La ville fonctionne bien, tout va bien. Or, les gens se plaignent à tour de bras qu'ils n'ont pas de service.»

À tour de rôle, M. Bonenfant et Mme Corriveau ont martelé des constats comme la pauvreté observée à Shawinigan, l'endettement croissant depuis l'arrivée de Michel

Angers en 2009, le taux de taxe élevé, la baisse de la population, les bas salaires. À ces observations, le maire sortant rappelait les efforts réalisés justement pour relancer sa communauté, comme évidemment la réalisation du Centre d'entrepreneuriat Alphonse-Desjardins et du DigiHub.

«J'ai l'impression qu'on ne vit pas dans la même ville!», s'exclame le maire, à l'endroit de ses deux adversaires. «Il y a des bouts qui vous manquent!»

En ce qui concerne le compte de taxes, M. Angers réitère qu'en le cumulant au coût de l'hypothèque, une famille faisait une très bonne affaire en s'établissant à Shawinigan.

«Quand on ne fait que comparer des taux par tranche de 100 \$ d'évaluation avec les autres villes, on ne comprend absolument rien à la fiscalité municipale», tonne-t-il.

EXODE

Consultante chez CGI, Mme Corriveau a émis un constat assez brutal. La très grande majorité de ses collègues n'habitent pas à Shawinigan

et le conseil municipal doit prendre des actions pour renverser cette tendance, qui peut expliquer en partie la baisse constante de la population pendant que celle des municipalités limitrophes augmente.

«Il y a un exode des jeunes familles», croit-elle. «Elles ne s'en vont pas à Montréal ou à Calgary, mais à Saint-Boniface, à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ou à Trois-Rivières et elles travaillent à Shawinigan. C'est un message qu'on nous dit: on aime Shawinigan, mais quelque chose nous empêche de nous y établir.»

M. Angers est revenu sur la fusion de 2002, qui n'a pas englobé toutes les municipalités avoisinantes qui profitent des infrastructures de Shawinigan, d'où le débat des dernières années sur les services supra-locaux. Des explications qui ont fait bondir M. Bonenfant.

«M. Angers s'écoute parler et il s'aime beaucoup», dénonce-t-il. «La fusion a appauvri tous les secteurs. Avec votre politique de fermeture, les villes avoisinantes montent un

dossier pour boycotter Shawinigan après les élections. Votre politique de monsieur immuable, ça ne marche pas.»

«Shawinigan a besoin de sang neuf», renchérit Mme Corriveau. «Moi, j'arrive avec mon bagage. Je n'étais pas là lors des fusions, mais je suis là en ce moment et beaucoup de gens qui arrivent veulent avoir leur place.»

Le président de la CCIS, Mario Lamontagne, paraissait très satisfait de la qualité des échanges après la soirée, mais il reconnaît qu'il s'attendait à voir plus de personnes dans la salle.

«C'est clair qu'on aurait aimé une participation publique un peu plus grande», conçoit-il. «Est-ce que les gens considèrent que l'élection va dans un sens unique et qu'ils n'ont pas besoin d'autres informations? Est-ce qu'on l'a suffisamment publicisé? C'est dur de dire pourquoi les gens n'étaient pas là, mais notre rôle, c'était d'ouvrir une salle et de créer l'événement. Le fait de venir ou pas, ça appartenait aux gens.»

Quelles solutions?

SHAWINIGAN (GV) — À quelques occasions, Michel Angers a tenté d'en savoir plus long sur les solutions proposées par ses adversaires pour remédier aux situations décrites. Il a obtenu des réponses parfois simplistes, parfois inapplicables.

D'ailleurs, François Bonenfant a reconnu qu'au-delà des constats, il ne possédait pas toutes les solutions aux problèmes.

«Je ne suis pas un élu. Je n'ai pas tous les outils. M. Angers est avantage, parce que ça fait huit ans qu'il est maire. Tous les dossiers, il les connaît. Si je suis élu, je vais m'y mettre à 100 %, parce que je suis un

gars de parole.»

De son côté, Judeline Corriveau a dévoilé qu'elle réduirait considérablement l'appétit de l'appareil municipal pour les projets d'envergure. Par exemple, pour le moment, elle ferait une croix sur la marina sur les terrains de l'ex-Laurentide, un projet trop coûteux pour une ville aussi pauvre.

«Sur la 5^e Rue, on a mis du pavé incroyable», soulève-t-elle. «C'est beau, mais en avait-on les moyens? On a le droit d'avoir de belles choses, mais comme je le dis à mes enfants, la première question, c'est de savoir si je suis capable de me les payer.»



TERRASSES
DOMINICAINES
— COMPLEXE RÉSIDENTIEL —

Maison de retraite
chaleureuse et sécuritaire
dans un milieu de vie
d'exception

VENEZ NOUS VISITER!

819 370-3799

info@terrassesdominicaines.com

*Certaines conditions s'appliquent.

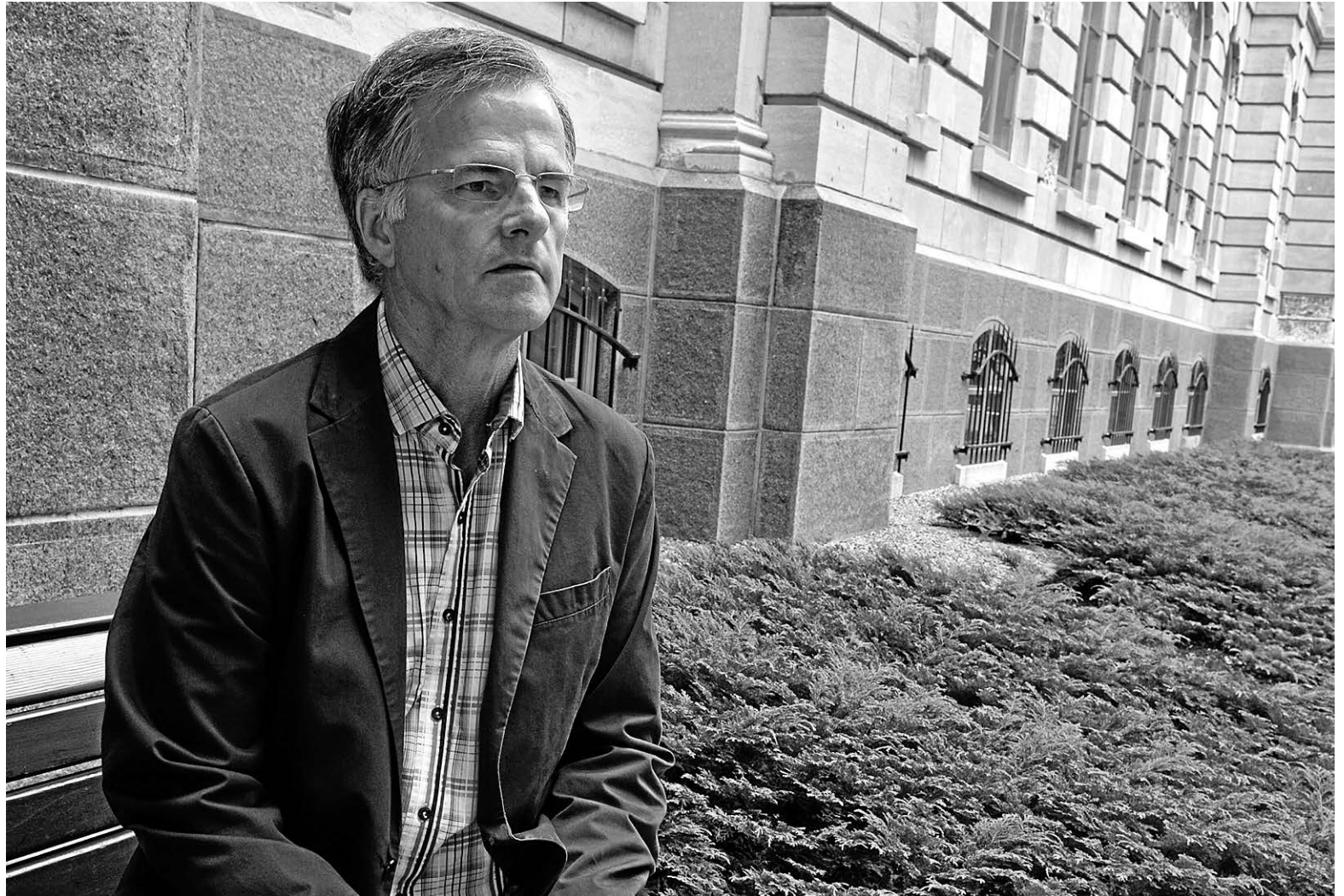
Rabais de
1000\$*
en octobre
seulement

www.terrassesdominicaines.com
1465, boulevard du Carmel, Trois-Rivières

Ouellette arrêté par l'UPAC

Stupeur à l'Assemblée nationale et choc chez les libéraux: le libéral Guy Ouellette a été arrêté par l'Unité permanente anticorruption mercredi après-midi relativement à une fuite de documents d'enquête

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil



Le député libéral Guy Ouellette, ancien policier de la Sûreté du Québec, a été arrêté mercredi. — PHOTO LE SOLEIL

L'UPAC a confirmé qu'elle a procédé à deux perquisitions dans la région de Montréal pour de possibles entraves à la justice et pour abus de confiance. Elle a refusé de confirmer que ces perquisitions visaient un policier et un ex-policier.

Elle a seulement indiqué que l'une des personnes visées, dont elle n'a pas dévoilé l'identité, a été arrêtée. Aucune accusation n'a été portée.

Guy Ouellette est un ancien policier de la Sûreté du Québec, un spécialiste des bandes de motards criminels. Il est député de la circonscription de Chomedey depuis 2007.

En soirée, ses collègues se sont dits abasourdis, consternés. Dans les partis d'opposition, on était aussi stupéfait.

Le premier ministre Philippe Couillard sera à l'Assemblée nationale ce matin, alors qu'il devait se rendre dans le nord du Québec. Cette affaire l'a obligé à revoir son programme.

À l'Assemblée nationale, Guy Ouellette préside la Commission des institutions. Ironiquement, c'est cette même commission parlementaire qui étudie depuis quelque temps le projet de loi 107 visant entre autres à accroître la compétence et l'indépendance de l'UPAC.

Bien que l'UPAC refuse d'établir quelque lien que ce soit avec certains faits récents, il faut noter

qu'en mai dernier, alors qu'il témoignait devant la Commission des institutions, le patron de l'UPAC avait juré que l'enquête Mâchurer irait jusqu'au bout. Celle-ci cible notamment l'ex-premier ministre Jean Charest et l'ex-grand argentier libéral Marc Bibeau.

Le commissaire Robert Lafrenière était en colère contre des fuites médiatiques sur cette enquête portant sur le financement politique et l'octroi de contrats publics.

«Celui qui a fait la fuite n'a pas gagné, avait-il affirmé. Cette enquête-là va se rendre jusqu'à sa conclusion.»

«LE BANDIT QUI A FAIT ÇA»

À ce moment-là, deux de ses enquêteurs cherchaient à déboucher «le bandit qui a fait ça». Ce sont les mots qu'avait employés M. Lafrenière. Ce jour-là, Guy Ouellette menait les travaux de la commission parlementaire devant laquelle témoignait le patron de l'UPAC.

Mercredi soir, rien ne permettait d'affirmer que Guy Ouellette est directement impliqué dans cette fuite de documents

diffusés par Québecor. Il pourrait y être lié indirectement. Des éclaircissements devraient venir sous peu.

Si l'UPAC estimait que cette fuite nuisait à son travail, elle avait aussi embarrassé le gouvernement Couillard, car les informations diffusées laissaient entendre, sans cependant le démontrer, que l'ancien chef du Parti libéral du Québec, Jean Charest, avait pu bénéficier de financement illégal.

La semaine dernière, à nouveau réunis en commission parlementaire, le président de l'instance, Guy Ouellette, et Robert Lafrenière, qui répondait aux questions des députés sur le projet de loi 107, ont paru être à couteaux tirés à certains moments.

En avril dernier, M. Ouellette avait déclaré qu'il subissait des pressions de la part de l'establishment du Parti libéral du Québec. Selon lui, on cherchait à le pousser vers la retraite en vue des prochaines élections générales. Philippe Couillard avait nié que ce soit le cas.

Le parcours de Guy Ouellette

- 65 ans
- Député libéral de Chomedey depuis 2007.
- Président de la Commission des institutions de l'Assemblée nationale.
- Policier durant plus de 30 ans à la Sûreté du Québec.
- Enquêteur à l'escouade Carcajou créée en 1995 pour mettre fin à la guerre des motards.
- Expert des motards criminels, il a témoigné dans plusieurs procès et donné plusieurs conférences.
- Conseiller technique pour la série télévisée *Le dernier chapitre*, réalisée par Luc Dionne et diffusée au début des années 2000.
- En septembre 2005, il a lancé, avec le journaliste Normand Lester, le livre *Mom* qui raconte l'ascension et la déchéance de l'ancien chef guerrier des Hells Angels Maurice Boucher.
- Il a été rencontré par les enquêteurs de l'UPAC en 2014 au sujet du témoignage devant la commission Charbonneau d'un organisateur d'élections clés en main qui avait déclaré avoir travaillé pour Guy Ouellette.
- En avril dernier, il a déclaré que l'establishment libéral voulait pousser à la retraite plusieurs élus libéraux.
- En mai dernier, il a présidé la commission au cours de laquelle le commissaire de l'UPAC Robert Lafrenière a déclaré qu'il allait arrêter «le bandit» à l'origine des fuites dans l'enquête Mâchurer.
- Dans les dernières semaines, il a pris part aux travaux de la commission sur le projet de loi 107 proposant de faire de l'UPAC un corps de police indépendant.

Les drapeaux sont en berne à La Tuque

AUDREY TREMBLAY

audrey.tremblay@lenouvelliste.qc.ca
Collaboration spéciale

LA TUQUE — Les drapeaux de La Tuque seront en berne jusqu'à lundi à la mémoire d'un employé municipal décédé subitement la semaine dernière.

«Le drapeau de la ville sera en berne à la mémoire de Mathieu Duchesne dont les funérailles auront lieu samedi après-midi. Mathieu était un employé municipal, plus précisément un col bleu aux Travaux publics», a mentionné la directrice des communications de la Ville de La Tuque, Hélène Langlais.

La Ville rappelle que lorsqu'elle met les drapeaux en berne, c'est à la Place du souvenir Sergent Robert Richards qui est située à côté de l'hôtel de ville, ainsi que devant la caserne incendie sur le boulevard Ducharme et au parc des Chutes à l'entrée de la ville, afin de couvrir l'ensemble du milieu urbain.

«On ne peut pas mettre en berne les drapeaux qui sont sur le toit de l'hôtel de ville en raison du système utilisé comme mâts directement sur le toit de l'édifice», a spécifié Mme Langlais.

Il faut revitaliser le bas du Cap

André Bertrand dévoile son programme pour ce secteur

BRIGITTE TRAHAN

brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le candidat à la mairie de Trois-Rivières André Bertrand estime qu'il est «primordial de s'occuper de tous les secteurs de la ville» en particulier celui qu'il estime avoir été «abandonné» par les élus municipaux, le bas du Cap. «Des fantômes planaient sur le secteur», déplore-t-il.

M. Bertrand rappelle que ce secteur comprend le Sanctuaire Notre-Dame où circulent chaque année quelque 400 000 visiteurs. «J'ai discuté avec le recteur du Sanctuaire, Pierre-Olivier Tremblay, et il est favorable à recevoir un marché public sur un terrain attenant au Sanctuaire», dit-il. Le candidat a aussi proposé au recteur de créer un quartier touristique autour du Sanctuaire. Une consultation devrait toutefois être tenue auprès de la population, à cet effet, puisqu'il faudrait faire un changement de zonage pour permettre à certains commerçants de s'établir. Le candidat parle notamment d'autoriser la venue de cuisines roulantes (*food trucks*) qui sont présentement interdites,



André Bertrand, candidat à la mairie de Trois-Rivières.

— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

sauf pour quelques événements exceptionnels.

M. Bertrand vise également la création d'un plan quinquennal pour refaire les égouts dans le secteur qui, rappelons-le, est formé de l'axe des rues Fusey, Saint-Laurent et Sainte-Madeleine, une zone délaissée par les commerces où se font à peine 3 % des dépenses commerciales des Trifluviens, selon un récent sondage de la Société de

développement commercial de Trois-Rivières. M. Bertrand est d'avis qu'il faut créer un plan de subventions pour la rénovation des immeubles commerciaux à l'extrême est de Notre-Dame comme celui qui est déjà en vigueur pour les rues Sainte-Madeleine et Fusey.

S'il est élu, André Bertrand veut aussi promouvoir un projet de coopérative qu'il est en train de concocter avec le Service d'accueil

aux nouveaux arrivants (SANA).

Ce projet vise à former une coopérative de petits stands de restauration de différentes nations où serait servie de la cuisine traditionnelle de divers pays.

«Il faut créer un achalandage dans le bas du cap», résume le candidat, afin de favoriser l'implantation d'entreprises et la création d'emplois sur place.

Ce dernier voudrait d'ailleurs qu'un ou deux spectacles du Festivoix soient transférés au parc Pauline-Julien, ce qui serait un autre moyen d'accroître l'achalandage souhaité.

La création d'une passerelle cyclable sous le pont Radisson, qui se rendrait jusqu'à Saint-Louis-de-France, d'un côté et jusqu'à Notre-Dame-Est de l'autre, favoriserait aussi l'achalandage tout en répondant aux tendances écologiques en matière de transport urbain, fait-il valoir.

S'il est élu, l'homme se donne un horizon de deux à trois ans pour revitaliser le bas du Cap. Il veut notamment créer un consortium d'entreprises de grande envergure pour favoriser la création d'entreprises d'économie sociale.

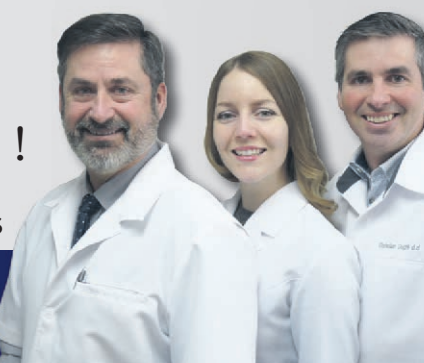
André Bertrand a aussi souligné que si les élus sortants se vantent que la richesse foncière de la Ville a augmenté de 238 %, entre 2002 et 2016, grâce aux investissements en infrastructures, les maisons, elles, ont doublé de valeur au cours de la même période.

«Ça n'a rien à voir avec les infrastructures, mais avec le marché immobilier», plaide-t-il.

 Problèmes de dépendances
819 373-9435
La Maison Carignan Centre de thérapie mixte
www.maisoncarignan.qc.ca

 Opticien Denis
819 372.9999

De tout pour la décoration et la couturière  Depuis 1974  Clémence Textiles Décoration Intérieure
Service à domicile Résidentiel et commercial
Habillage de vos fenêtres Toiles et stores Altex à 40% de rabais
Mardi et mercredi : 9h30 à 12h et 13h à 17h
Jeudi et vendredi : 9h30 à 12h et 13h à 18h
Clémence Hammond Propriétaire, décoratrice
353, av. Mercier, Shawinigan | 819 536-5773 clemencetextile.ca

 CLINIQUE DE DENTUROLOGIE DUGRÉ Pour un sourire... à votre image !
Profitez de notre grande expérience pour la fabrication de vos prothèses sur implants
Réparations - Urgences 819 375-7958 3625, rue Papineau, Trois-Rivières
DENTUROLOGISTES Guy Dugré, d.d. - Audrey Turcotte, d.d. - Christian Dugré, d.d.
www.denturologistedugre.ca 

MAIRIE DE LA TUQUE

Un débat sans affrontement

AUDREY TREMBLAY

Collaboration spéciale

LA TUQUE — Le seul et unique débat impliquant les candidats à la mairie de La Tuque s'est déroulé mercredi. Un débat sans affrontement qui a tout de même permis à Rémy Beaudoin, Michel Pronovost, Alexandre Quessy et Pierre-David Tremblay de faire connaître leurs points de vue sur certains dossiers.

Les candidats se sont prononcés, parfois vaguement, sur cinq grands thèmes. Ils ont d'abord discuté de leurs «suggestions pour regarnir les coffres de la municipalité, ou compresser les dépenses, afin d'éviter des hausses de taxes».

Michel Pronovost a promis qu'il n'y aurait pas d'augmentation de taxes en 2018, qu'il dresserait une liste d'épicerie aux différents gouvernements et il a insisté sur le «statut particulier» que devrait avoir la ville de La Tuque.

Alexandre Quessy a martelé qu'il fallait contrôler les dépenses. Il s'est d'ailleurs attaqué aux «projets gonflables, une mauvaise habitude».

«C'est pratiquement impossible de penser que le compte de taxes va baisser dans les prochaines années. La question qu'il faut se poser, c'est si l'argent est bien dépensé», a-t-il lancé.

Rémy Beaudoin a insisté sur la revue de l'ensemble des opérations de la Ville qu'il prévoit faire dans les 100 jours suivant son élection, un exercice de planification stratégique et un plan de redressement pour la



Michel Pronovost, Pierre-David Tremblay, Alexandre Quessy et Rémy Beaudoin ont participé au débat. — PHOTO: AUDREY TREMBLAY

croissance.

«Il faut une vision à long terme pour La Tuque. [...] J'ai l'expérience en gestion de situations semblables. Il faut être prudent et cibler les coupures pour ne pas fragiliser l'organisation», a-t-il lancé.

Pierre-David Tremblay quant à lui a parlé de situation financière limitée et difficile à la Ville. Le candidat estime qu'il y a peu de marge de manœuvre.

«Si la dette augmente, mais que ta richesse financière croît, ça peut s'expliquer. Par contre, si ta richesse financière ne croît pas et que ta dette augmente, on a un véritable problème [...] Il faut faire appel aux ressources externes, les subventions, le fond Hydro-Québec...», a-t-il proposé.

Il s'est également durement attaqué à la gestion des contrats municipaux avec plusieurs exemples en

main.

Les candidats se sont ensuite prononcés de façon similaire sur les moyens de retenir les jeunes familles en Haute-Mauricie. Ils ont parlé d'emploi, de technologie, de campagne de charme... Alexandre Quessy a pour sa part ajouté qu'il faudrait instaurer un budget participatif citoyen.

«Ce serait une bonne façon de rendre la ville plus dynamique et d'avoir une meilleure diversité dans les projets», a-t-il dit.

Les candidats ont fait connaître leur vision pour le balisage de la rivière Saint-Maurice. Pierre-David Tremblay dit oui, mais pas avec l'argent des contribuables. Il préconise que l'accès à la rivière soit bonifié pour les activités de plein air, notamment.

Pour Alexandre Quessy, il faut repenser le projet qui est «beaucoup trop cher», mais il veut rendre la rivière plus accessible à la population.

Rémy Beaudoin estime pour sa part qu'il faut faire subir un test de rentabilité au projet, c'est-à-dire de voir combien le projet rapporte et combien ça coûte aux contribuables de la Ville.

«S'il ne passe pas le test, le projet devra être écarté», a-t-il lancé.

Michel Pronovost se détache du lot. Pour le candidat, c'est un non catégorique.

«C'est terminé le balisage. Si Shawinigan ou le gouvernement du Québec veulent poursuivre le balisage, ils paieront la facture», a-t-il lancé.

Sur la question de la gestion des matières résiduelles, les réponses des candidats étaient semblables. Dans différentes mesures, les candidats pensent qu'il faut changer les comportements, augmenter le recyclage et pousser le compostage.

Pierre-David Tremblay, lui, aimerait que la ville ait un «véritable centre de tri».

Les quatre aspirants à la mairie ont pu se prononcer sur l'animation

du centre-ville. Alexandre Quessy pense qu'il faut continuer de mettre les efforts pour embellir le centre-ville et aider les commerces à se développer.

Michel Pronovost voudrait ajouter de l'éclairage, éliminer les nominations partisans sur les comités, et assurer une collaboration avec les gens d'affaires.

Pierre-David Tremblay aimerait donner plus de couleur au centre-ville, mais surtout un plan directeur. Il promet de s'asseoir avec les organismes. Il a parlé également d'accessibilité, de végétation, de mobilier et d'artisanat.

Rémy Beaudoin estime pour sa part que ce n'est pas le rôle de la ville d'animer le centre-ville.

«La Ville doit être un facilitateur et un supporteur», a-t-il lancé.

Il a promis de garder le centre-ville beau et fleurissant l'été. Il veut également être soucieux de l'entretien, de la propreté et de la sécurité du centre-ville.

Normand Beaudoin se dit peu impressionné

AUDREY TREMBLAY

Collaboration spéciale

LA TUQUE — Le maire de La Tuque, Normand Beaudoin, qui termine actuellement son deuxième mandat à la tête de la Ville a semblé peu impressionné et même inquiet à la fin du débat entre les candidats qui luttent pour sa succession.

«Je suis un peu déçu, ce n'était pas un débat. Ils ont soumis leurs idées. Ils se rejoignent

mutuellement. C'est la population qui va décider ultimement, mais ça prend quelqu'un qui a de l'expérience en administration, de l'expérience de convention collective, et sans le nommer, je pense qu'il y a un seul candidat sur quatre qui est valable», a lancé Normand Beaudoin.

«Je me suis retiré de la politique parce que je crois qu'il y avait quelqu'un qui avait le potentiel de me remplacer et je n'ai pas peur de la dire.»

Il fait référence, sans l'affirmer

ouvertement, au candidat Rémy Beaudoin.

Malgré tout, Normand Beaudoin s'est dit inquiet pour certains projets «parce qu'ils (les candidats) sont très mal informés».

«Ils lancent des idées dans les airs, mais j'ai peur qu'ils laissent tomber certains beaux projets [...] Ils veulent moins dépenser et ils parlent de la dette, mais ils lancent des choses qui vont coûter de l'argent ou qui sont impossibles.»

Licence R.B.Q.: 2169-8667-12

les
onstructions
de Villers inc.

Fenplast

+1%

Rabais additionnel pour
chaque porte ou fenêtre.
Jusqu'à concurrence de 12%.

CHOIX DU
CONSOMMATEUR
2016
RÉGION
LA MAURICIE

819 297-2948

www.constructionsdevillers.ca



Panasonic

POURQUOI ACHETER UNE THERMOPOMPE MURALE PANASONIC ?

- Économie (Jusqu'à 30 % de moins qu'une plinthe électrique)
- Confort (Grâce à son système Inverter)
- Admissible aux subventions Réno-Climat et Réno-Vert (Méfiez-vous des appels douteux)
- La plus performante de sa catégorie (+ BTU à -8,3°C selon les normes AHRI)
- Compagnie reconnue avec une excellente garantie (10 ans)

PROFITEZ D'UN RABAIS ALLANT JUSQU'À 350 \$

À L'ACHAT D'UNE THERMOPOMPE MURALE PANASONIC

Disponible chez votre détaillant autorisé Panasonic

CHARTRAY
REFRIGÉRATION | CLIMATISATION | CHAUFFAGE

170, rue Vachon • Trois-Rivières
819 378-1048 • www.chartray.com
RBQ: 193-4389-34

DÉTAILS : Sont exclus de cette promotion les modèles de la Série RE et les produits commerciaux de Panasonic. Un rabais est applicable à l'achat d'une unité de marque Panasonic. Cette offre est valide jusqu'au 31 octobre 2017 et ne peut être jumelée à aucune autre promotion. Visitez votre détaillant Panasonic pour tous les détails.

LIGUE D'ACTION CIVIQUE À TROIS-RIVIÈRES

Neuf candidats s'engagent à être transparents

BRIGITTE TRAHAN

brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La Ligue d'action civique et son président, Rodolphe Parent, étaient de passage à Trois-Rivières, mercredi, afin de présenter le seul candidat à la mairie de Trois-Rivières et les candidats aux postes de conseillers qui ont décidé de signer sa campagne d'engagement.

Seulement huit des aspirants conseillers à la Ville de Trois-Rivières et un seul candidat à la mairie, Jean-François Aubin, ont signé l'engagement en question.

La Ligue d'action civique assure qu'elle avait proposé à tous les candidats de s'engager.

Les candidats à la mairie peuvent signer jusqu'à 22 engagements tandis que les candidats aux postes de conseillers avaient sept engagements à prendre.

Notons que la Ligue d'action civique est un regroupement de citoyens et de personnes en politique engagés sur la question de la transparence, de l'intégrité et de l'anticorruption. «On a été créé en 2011 à la suite de tous les scandales qui ont mené à la Commission Charbonneau», rappelle M. Parent en précisant que la Ligue est ni plus ni moins qu'un «regroupement d'élus et de lanceurs d'alerte dans les Villes».

Ce lobby travaille avec le gouvernement du Québec à modifier les lois pour plus de participation citoyenne et plus de transparence municipale.

Jean-François Aubin a levé la main quand la Ligue lui a proposé de signer l'engagement. «Ce mouvement-là rejoignait mes valeurs», dit-il, car il permet de voir comment on peut améliorer la démocratie au niveau municipal. La ligue arrivait avec des propositions concrètes pour améliorer la démocratie, tant

au niveau des séances municipales, au niveau de la formation, de la diffusion, de l'accès à l'information et de la transparence en mettant, par exemple, tous les rapports, toutes les choses de la Ville sur le site de la Ville. Ce n'est pas le cas actuellement», déplore-t-il.

Le candidat à la mairie a constaté qu'il y a eu un manque de transparence, au cours des dernières années, à Trois-Rivières. Dans le dossier du colisée, par exemple, les conseillers ont «su par les médias qu'une étude avait été faite. Les élus n'avaient jamais pris connaissance de ça», illustre Jean-François Aubin.

Rodolphe Parent rappelle que des élus se font même virer de comités de travail parce qu'ils ne sont pas d'accord avec le maire.

Ce fut le cas, effectivement, pour Jean-François Aubin lorsqu'il était conseiller.

En adhérant à la campagne d'engagement de la Ligue, les candidats s'engagent, s'ils sont élus, à faire en



À l'avant, le président de la LDAC, Rodolphe Parent. À l'arrière, Marie-Claude Camirand, Dany Carpentier, Denis Roy, Claude Ferron, Jean-François Aubin et Valérie Renaud-Martin. —PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

sorte que tous les élus soient présents aux comités de travail, peu importe leur allégeance politique, illustre Rodolphe Parent. Ils s'engagent aussi à livrer les informations demandées et de le faire de bonne foi. Ils s'engagent également à webdiffuser toutes les séances du conseil. Tous les engagements figurent sur le site actioncivique.org.

L'organisme propose aux candidats trois «étoiles d'engagement», c'est-à-dire trois niveaux. Jean-François Aubin a signé la troisième étoile, soit le niveau d'engagement contenant le plus de points, soit 22 mesures qui feront d'ailleurs l'objet de vérifications après deux ans et quatre ans par la Ligue d'action civique.

«Le but n'est pas de les punir, mais de les aider à respecter le plus possible leurs engagements», précise M. Parent.

Notons que les autres candidats qui ont signé la campagne d'engagement de la Ligue d'action civique sont Dany Carpentier, Luc Tremblay, Marie-Claude Camirand, Valérie Renaud-Martin, Denis Roy, Sabrina Roy et Claude Ferron.

La Ligue compte aussi, sur sa page Facebook, le nom de Marianick Mercure qui ne fait toutefois pas partie de la liste dévoilée mercredi, même si elle a signé, parce qu'elle ne voulait pas être associée à l'équipe de M. Aubin, indique M. Parent.

Quant à M. Aubin lui-même, son nom ne figurait pas encore sur cette liste mercredi, et ce, pour des raisons strictement techniques. M. Parent a confirmé qu'il s'était toutefois bel et bien engagé.

M. Parent indique qu'il n'est pas trop tard pour les autres candidats de signer l'engagement.



NOUVELLE IMAGE

À la veille de son 40^e anniversaire, la Fondation du Cégep de Trois-Rivières vient de dévoiler sa toute nouvelle image créée pour elle par la firme Absolu. La Fondation a profité de l'occasion pour annoncer la création d'une nouvelle plate-forme de sociofinancement ou financement participatif pour la mise sur pied de projets éducatifs qui sera disponible sur son site Internet le printemps prochain. De gauche à droite: Louis Gendron, directeur général du Cégep, Nicolas Courcy, président de la Fondation et Maude Paquette-Normandin, directrice générale de Fondation. —PHOTO: SYLVAIN MAYER



Fd

Fabrication et réparation de prothèse dentaire amovible

JEAN FUGÈRE, D.D.
Denturologiste

1410, 3^e Rue
Trois-Rivières (Québec) G8Y 2T8
819 376-6772
Face au Centre Les Rivières

 Rampe d'accès aux handicapés

BUFFET DU DIMANCHE SOIR

11 ans et moins GRATUIT accompagné d'un adulte*

20⁹⁹\$

10\$ COUPON DE RÉDUCTION**
(BUFFET DU SOIR)

pour 2 personnes, adultes, avec réservation sur présentation du coupon.
Valable uniquement les dimanches 29 octobre, 5 et 12 novembre 2017.
**Ne s'applique pas sur aucune autre promotion.

LA PORTE DE LA MAURICIE
HÔTEL & RESTAURANT

Autoroute 40, sortie 174, à 15 minutes de Trois-Rivières

RÉSERVATIONS : 819 228-9434
SANS FRAIS : 1 877 228-9434

MORT DE BOB BISSONNETTE

Funeste cocktail

IAN BUSSIÈRES

Le Soleil

Le pilote d'hélicoptère Frédéric Décoste, décédé dans un écrasement qui a aussi coûté la vie au hockeyeur et chanteur Roberto «Bob» Bissonnette, volait trop bas, était fatigué et avait des cannabinoïdes dans le sang quand son aéronef a heurté des lignes électriques avant de s'écraser dans la rivière Restigouche, au Nouveau-Brunswick.

Ce sont les principales conclusions du rapport d'enquête du Bureau de sécurité dans les transports (BST) dévoilé mercredi. Le président des Capitales de Québec et ex-lanceur Michel Laplante prenait également place dans l'hélicoptère et s'est miraculeusement tiré vivant de l'accident.

Le BST a déterminé que la basse altitude et la vitesse auxquelles volait l'hélicoptère privé Bell 206B ont causé son écrasement non loin de Flatlands vers 15 h 47 le 4 septembre 2016. L'aéronef est entré en collision avec des lignes électriques qui traversaient la rivière Restigouche à 58 pieds d'altitude, subissant des dommages qualifiés

de «catastrophiques» par le BST, avant de s'écraser dans la rivière.

«Voler intentionnellement à basse altitude est risqué [...] et peut mener à une collision avec des câbles ou d'autres obstacles», peut-on lire dans le rapport du BST. À basse altitude, les obstacles peuvent en effet être cachés par le relief et le temps de réaction est plus court.

«On sait que le vol à basse altitude était volontaire dans le cadre d'un vol touristique pour admirer le paysage. On le voit plus fréquemment dans le monde de

«Voler intentionnellement à basse altitude est risqué»

l'hélicoptère, car il est possible de réduire sa vitesse en vol», a expliqué au *Soleil* Jean-Marc Ledoux, gestionnaire régional des enquêtes aéronautiques du BST.

Personne, estime-t-il, ne devrait voler à une distance inférieure à 500 pieds de tout obstacle, une ligne largement franchie par l'hélicoptère de Frédéric Décoste la journée du drame.

Le rapport indique aussi qu'il est

probable que le pilote ne savait pas que des lignes électriques traversaient la rivière. «À cause des grands arbres situés de chaque côté de la rivière, le pilote aurait probablement eu de la difficulté à discerner les pylônes situés sur chaque rive, ce qui aurait pu l'alerter de la présence des câbles».

FATIGUE ET CANNABINOÏDES

Le document mentionne aussi des facteurs physiologiques susceptibles de nuire au rendement du pilote, en précisant toutefois qu'il n'avait pas été possible de déterminer leurs effets réels sur lui.

M. Décoste avait peu dormi avant le vol. «Dans les 29 heures qui ont précédé le vol, trois périodes non consécutives auraient permis au pilote de ne dormir que quatre heures au total», a indiqué M. Ledoux, soulignant cependant qu'il faut normalement remonter à 72 heures avant le vol pour connaître l'effet de la fatigue sur la performance d'un pilote.

Un examen toxicologique a aussi permis de révéler dans le corps du pilote la présence de tétrahydrocannabinol (THC), une substance qu'on retrouve dans la marijuana, le haschisch et leurs dérivés.



L'accident d'hélicoptère avait coûté la vie à l'ex-joueur de hockey et chanteur Bob Bissonnette. — PHOTO THÉÂTRE LESOLEIL

«Cependant, la redistribution post-mortem du THC dans le sang et les tissus donne des résultats erronés. Il n'est donc pas possible de savoir à quel point le THC peut avoir affecté le pilote, ni quand le THC a été consommé», poursuit M. Ledoux. Il indique que la réglementation interdit aux pilotes de voler sous l'influence de l'alcool, de la drogue ou des médicaments sans toutefois donner de période de temps, sauf pour l'alcool.

Arrivés à Caraquet à 16 h 30 le 3 septembre, MM. Décoste, Laplante et Bissonnette se sont rendus à une réception et sont retournés à leur hôtel ensemble après 3 h du matin le 4 septembre.

Michel Laplante et Roberto Bissonnette ont regagné leurs

chambres, mais le pilote, qui disait ne pas être fatigué, est plutôt resté dans le hall à consommer des boissons caféinées jusqu'à 5 h avant de rejoindre lui aussi sa chambre. Vers 6 h 30, il a quitté sa chambre pour y revenir peu de temps après.

Le trio est allé à la pêche vers 8 h 15 pour revenir à l'hôtel vers midi et a quitté Caraquet pour de bon vers 14 h 15. La tragédie est survenue après une escale de ravitaillement à l'aéroport de Charlo.

L'aéronef s'est disloqué avant de tomber dans l'eau. Roberto Bissonnette et Frédéric Décoste, qui prenaient place sur les sièges avant, ont subi des blessures mortelles et Michel Laplante, assis sur le siège arrière, a survécu et est demeuré près de l'épave de l'hélicoptère.

Alexis Vadeboncoeur: la cause est reportée

NANCY MASSICOTTE

nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La cause d'Alexis Vadeboncoeur, ce jeune homme bien connu pour ses démêlés judiciaires et son arrestation musclée en février 2013 par les policiers de Trois-Rivières, a été reportée au 20 novembre.

Lors de son retour devant le tribunal, son avocat Me René Duval a demandé un délai supplémentaire pour discuter avec le procureur de la Couronne puisqu'il venait tout juste de recevoir les certificats d'analyse des substances saisies sur son client.

Tout dépendant de l'issue de ces discussions, il pourrait prendre une position sur la suite des procédures le 20 novembre.

Rappelons que le jeune homme avait été condamné à purger une peine de quatre ans et demi de prison après avoir plaidé coupable, le 3 avril 2014, à une série d'accusations dont deux vols qualifiés dans

la même pharmacie.

En mars dernier, il avait été libéré d'office après avoir purgé les deux tiers de sa peine. Toutefois, de sévères conditions lui avaient été imposées, dont l'interdiction de consommer drogue et alcool et de se rendre dans les bars.

Or, le 24 juillet dernier, dans le cadre de sa libération conditionnelle, il avait été arrêté par les policiers de Trois-Rivières à la demande de son agente de surveillance.

Cette dernière venait de constater que le jeune homme avait brisé l'une de ses conditions de libération en échouant un test de dépistage de drogue. Lors de la fouille, les policiers avaient ensuite retrouvé sur lui du cannabis et des méthamphétamines.

Sa libération conditionnelle avait donc été suspendue et Vadeboncoeur ramené devant les tribunaux pour y être accusé de possession de cannabis et de méthamphétamines.

Braquage à domicile à Louiseville

LOUISEVILLE (ML) — Un homme de 19 ans a été victime d'un braquage à domicile, mardi, lorsque deux individus l'ont ligoté pour s'emparer d'une somme d'argent et de quelques appareils électroniques.

Vers 16 h 10, deux individus cagoulés se sont introduits dans un logement situé au deuxième étage d'un immeuble commercial de l'avenue Saint-Laurent.

Une seule personne se trouvait à l'intérieur du logement, explique la sergente Éloïse Cossette, porte-parole de la Sûreté du Québec.

«Un des suspects était en possession d'une arme à feu et aurait menacé la victime», explique la porte-parole de la SQ.

L'homme de 19 ans a réussi à se libérer lui-même et s'est rendu dans un commerce du secteur

pour appeler les services d'urgence afin de rapporter l'incident. Il a subi des blessures mineures, mais son état n'a pas nécessité son transfert à l'hôpital.

L'équipe des crimes majeurs de la SQ mène une enquête concernant cet événement.

La police a procédé au ratissage dans les environs à la suite du braquage, mais aucune personne n'a encore été arrêtée.

Collision entre un train et un camion à Lac-aux-Sables

PAULE VERMOT-DESROCHES

pvermot@lenouvelliste.qc.ca

LAC-AUX-SABLES — Une collision entre un train et un camion poids lourd a fait deux blessés mineurs mardi dans la Zec Tawachiche, à Lac-aux-Sables.

La collision, qui s'est fort heureusement déroulée à basse vitesse, est survenue dans un secteur isolé,

selon la Sûreté du Québec, à un endroit où la voie ferrée décrit une courbe. Après avoir fait contact avec le fardier, l'arrière du train a déraillé. Une dizaine de passagers prenaient place à l'intérieur des wagons.

Le conducteur du camion ainsi qu'une passagère ont subi des blessures mineures et ont été transportés à l'hôpital par mesure préventive, mais leur

état n'inspirait aucune crainte. Quant aux autres passagers, ils ont quitté les lieux à l'aide de taxis qui avaient été dépêchés sur les lieux.

La circulation ferroviaire a été interrompue momentanément dans ce secteur. Le Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST) a envoyé une équipe sur les lieux afin d'enquêter sur les causes de l'incident.

DU 25 AU 31 OCTOBRE DES BONBONS POUR L'HIVER



OBTENEZ CETTE CARTE DE

500 \$[^]

+

ENSEMBLE SÉCURITÉ D'HIVER SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES*

PNEUS D'HIVER ☒ JANTES ☒ CAPTEURS ☒

À L'ACHAT OU À LA LOCATION DES MODÈLES FORD NEUFS SÉLECTIONNÉS



FUSION ENERGI 2017



ESCAPE 2017



FOCUS 2017



C'EST **FACILE** D'EMBARQUER AVEC **FORD**

Visitez trouvezvotreford.ca
ou passez chez votre détaillant Ford.



Allons plus loin

Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix moindre. Ces offres s'adressent à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Pour obtenir tous les détails, consultez votre concessionnaire Ford, ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Ford au 1 800 565-3673. Pour les commandes à l'usine, un client admissible peut se prévaloir des primes/offres promotionnelles de Ford en vigueur au moment de la livraison, soit au moment de la livraison, soit au moment de la livraison. * Du 3 octobre au 31 novembre 2017 obtenez l'ensemble sécurité d'hiver comprenant quatre (4) pneus d'hiver, quatre (4) capteurs de surveillance de la pression des pneus, et quatre (4) jantes en acier (en aluminium pour le Edge) à l'achat ou à la location d'un véhicule Ford Edge 2017/2018 neuf. Cette offre ne s'applique à aucun parc automobile (autres que les petits parcs détenteurs d'un NPI) ou aux clients gouvernementaux et ne peut être combinée à l'assistance-compétitivité des prix, aux réductions de prix aux gouvernements, au programme de primes aux parcs commerciaux et aux primes à la location quotidienne. Les caractéristiques de manœuvrabilité du véhicule, l'indice de charge des pneus et la cote de vitesse peuvent être différents de ceux des pneus fournis par le constructeur. Les pneus d'hiver sont conçus pour être utilisés dans des conditions hivernales et peuvent nécessiter une pression plus élevée dans les températures froides que les pneus toutes saisons. Consultez votre détaillant Ford Canada pour tous les détails. ^ Du 25 au 31 octobre 2017, obtenez cette Carte à Tout^{MC} de 500 \$ à l'achat ou à la location d'un véhicule Ford 2017/2018 neufs sélectionnés parmi les suivants : Fiesta, Focus, Fusion, C-Max, Mustang, Taurus et Escape. Certaines conditions s'appliquent. La Carte à Tout est une carte de crédit prépayée d'une somme de 500 \$. Elle peut être utilisée comme telle en toutes occasions. Cette offre est seulement disponible pour les résidents du Québec chez les détaillants Ford du Québec. © 2017 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.

De série pour la plupart
des véhicules Ford
avec abonnement de
6 mois prépayés¹.

(SiriusXM)

éditorial

Président et éditeur **ALAIN TURCOTTE**Rédacteur en chef **STÉPHAN FRAPPIER**Directeur de l'information **STÉPHAN RATELLE**

Gérer la ville en catimini?

MARTIN FRANCOEUR

m.francoeur@lenouvelliste.qc.ca



Mais d'où sort donc cette idée, avancée par le chef de cabinet du maire Yves Lévesque, de vouloir réduire le nombre d'assemblées publiques du conseil et de confier un rôle plus large au comité exécutif de la Ville? D'où vient donc cette obsession de vouloir tenir le public le plus loin possible des décisions prises à l'hôtel de ville?

Même si cette idée n'a été lancée que pour apparemment susciter une réflexion sur les façons de faire, il est clair qu'elle s'inscrit dans une philosophie selon laquelle moins le peuple en sait, mieux c'est. Et ça, c'est non seulement dangereux, mais ça va à l'encontre de tout ce qui se fait dans la plupart des villes de taille comparable à Trois-Rivières en matière de transparence, de divulgation proactive, d'accès à l'information et de participation au débat public.

Le directeur de cabinet d'Yves Lévesque, Roger D. Landry, a demandé à l'état-major de la Ville, en juin dernier, à ce qu'on procède à la révision des procédures du conseil municipal, afin de les faire passer à une séance par mois seulement. Conséquemment, il plaiderait pour un élargissement du rôle dévolu au comité exécutif et une augmentation de la fréquence de ses réunions.

Le hic, c'est que les assemblées du conseil municipal sont publiques et constituent l'unique occasion d'échange entre les citoyens et leurs élus, tandis que les séances du comité exécutif se tiennent à huis clos.

À Trois-Rivières, le comité exécutif est composé de quatre conseillers municipaux nommés par le maire. Et ce dernier devrait, en principe, en présider les réunions. En principe, puisque le maire sortant n'assiste que très rarement – son taux d'absentéisme est de 94 % depuis 2008 – aux réunions de ce comité. Le rôle de l'exécutif devrait être de libérer le conseil municipal de certaines décisions courantes. Dans les faits, les réunions du comité exécutif durent rarement plus de vingt minutes même s'il y a cinquante ou soixante résolutions à l'ordre

du jour.

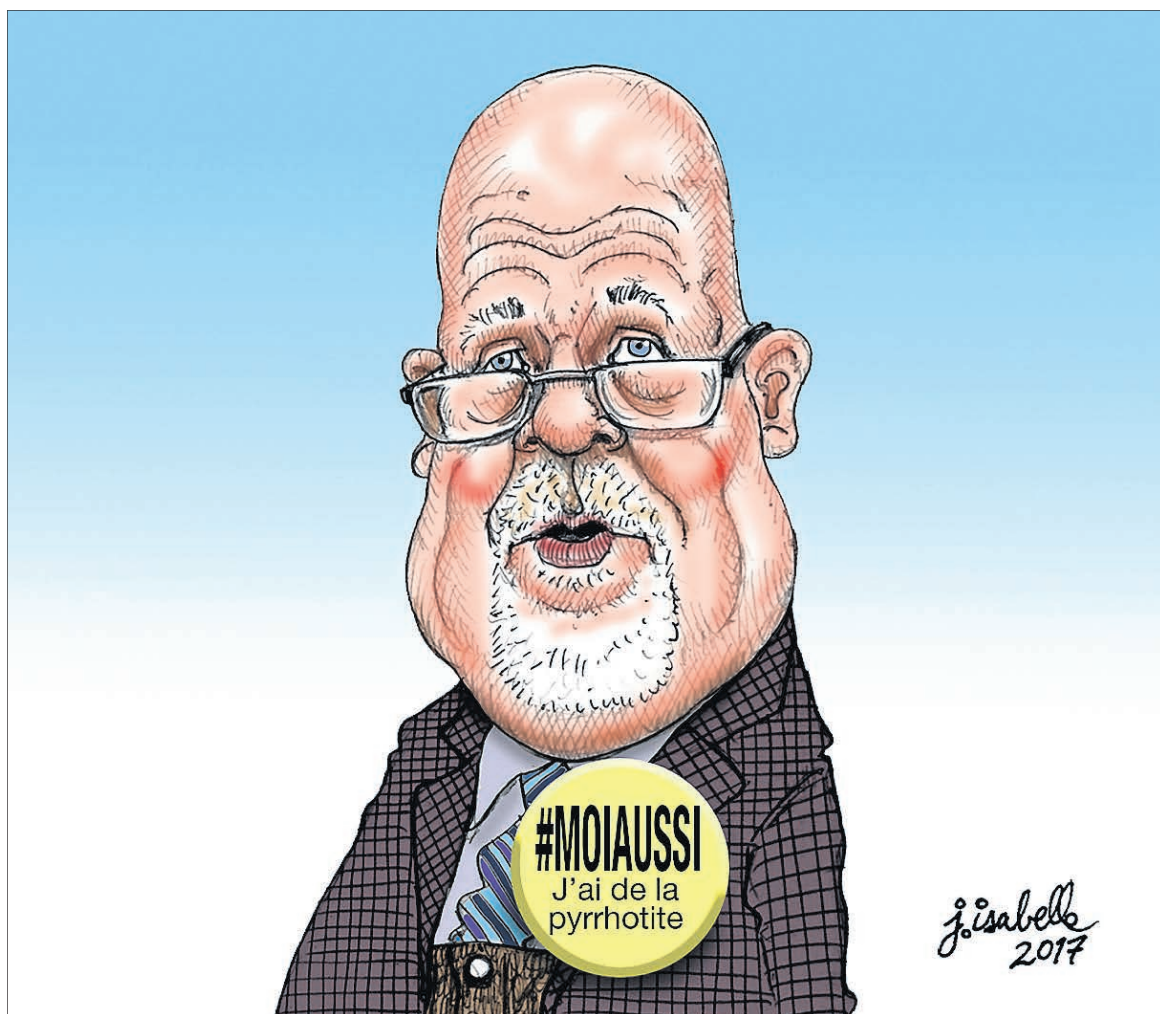
Le fait de vouloir confier davantage de responsabilités au comité exécutif, même si ce n'est qu'une idée soumise pour réflexion, s'inscrit dans une tendance à vouloir rendre les décisions plus hermétiques en les confiant à une partie des élus seulement et en les faisant adopter à huis clos. Ça envoie un très mauvais message, surtout à une époque où on tente de combattre le cynisme envers les institutions politiques.

C'est curieux parce qu'il y a tant d'exemples intéressants d'ouverture et d'accès aux institutions. À Sherbrooke, notamment, on tient autant d'assemblées publiques du conseil que Trois-Rivières. On les rend accessibles en audio et en vidéo. On rend aussi accessible la diffusion audio des comités pléniers – ces réunions qui servent à préparer les assemblées publiques. Mieux encore, on dépose sur le site web de la Ville les documents rattachés à chacun des points à l'ordre du jour. Pour une réunion, il peut y avoir entre 800 et 1000 pages de documents. Évidemment, les procès-verbaux sont tous disponibles rapidement. À Lévis, on offre la webdiffusion des assemblées du conseil municipal. À Saguenay aussi. D'ailleurs, Saguenay a posé certains gestes significatifs en matière de diffusion proactive en mettant notamment en ligne les comptes de dépenses de tous les élus de la Ville et des arrondissements.

On a l'impression que Trois-Rivières est non seulement à des lunes de ces avancées, mais qu'elle pourrait même régresser.

Parce que même si le maire sortant affirme que la Ville n'ira pas de l'avant et que la fréquence des assemblées va demeurer à deux fois par mois, il n'en demeure pas moins que c'est son chef de cabinet qui a amené le sujet devant tous les directeurs de services de la Ville.

Il y a tant de possibilités qui s'offrent pour améliorer la transparence ou du moins l'impression de gestion transparente des villes et des municipalités. Il faut croire que ce qui manque, c'est la volonté politique.


MON CLIN D'ŒIL
STÉPHANE LAPORTE
 Collaboration spéciale

Avec la loi 62, ce ne sera pas facile de passer l'Halloween en autobus.



CARREFOUR DES LECTEURS

Cauchemar d'Halloween

Bertrand de Jouvenel des Ursins, connu sous le nom de Bertrand de Jouvenel, un politologue français réputé, affirmait dès 1972 que les premiers ministres des démocraties occidentales étaient devenus des Princes tellement leurs pouvoirs étaient sans limites. Il appelait notre système politique un Principat!

On pourrait dire aujourd'hui que le pouvoir d'un premier ministre n'est rien en comparaison avec celui des nouveaux maires issus des municipalités fusionnées.

Il est devenu presque impossible de dégommer ces nouveaux monarques de leur siège devenu un trône.

Si les partis d'opposition au provincial comme au fédéral ne peuvent que crier leurs désaccords pendant quatre ans, le concept même d'opposition

semble complètement disparu du portrait municipal. Les conseillers dans ces nouvelles municipalités sont la plupart du temps tenus en laisse soit par la crainte de perdre leur rémunération soit par la peur bien réelle de déplaire au monarque. Une seule coche mal taillée vous vaudra rien de moins que la guillotine.

Les élections municipales se tenant au Québec pratiquement en même temps que l'Halloween, on a l'impression que notre carrosse électoral se changera éternellement en citrouille l'automne venu, un cauchemar duquel il semble impossible de s'extirper.

Plusieurs personnes bien avisées suggèrent, pour enfin sortir de ce mauvais rêve, que les politiciens municipaux se retirent après avoir effectué deux mandats. Les avantages de cette mesure en termes de transparence, de démocratie, et surtout comme pilule anti-patronage l'emporteraient sur l'inconvénient de se priver de la

présence éternelle d'un présumé sauveur.

La crise dans le monde municipal devient aiguë. C'en est rendu que les candidats qui osent se présenter contre les Coderre, Labeaume, Angers et Lévesque, entre autres, se font dire qu'ils s'en vont carrément à l'abattoir. Et que dire des braves recrues aux postes de conseillers qui se retrouvent démunies devant le festival de l'asphalte qui se déroule immanquablement fin octobre tous les quatre ans.

Les élections municipales au Québec sont devenues au fil du temps des couronnements récurrents, les ressources des organisations en place depuis des lunes étant presque sans limites.

Dans ce contexte, que fera-t-on pour éviter que le jour de l'élection municipale ne s'apparente de plus en plus à une sombre nuit d'Halloween?

Pascal St-Pierre
 Trois-Rivières



CARREFOUR DES LECTEURS

Le choix de l'expérience

Chers électeurs et électrices de Trois-Rives,

Le 5 novembre prochain, j'irai voter pour le maire sortant, M. Lucien Mongrain.

M. Mongrain n'est pas un novice, il a fait ses preuves. Sous sa direction, Trois-Rives s'est dotée entre autres d'une Régie des incendies, le site de l'ancien presbytère a été réaménagé et revitalisé, le taux de taxation municipale demeure l'un des plus bas au Québec, etc.

Je pourrais mentionner plusieurs autres réalisations accomplies sous la gouverne de M. Mongrain, mais ce qui compte le plus, à mon sens, c'est son côté humain et empathique.

Les modes passent, mais l'authenticité et le dévouement ne trompent pas.

J'ai eu l'immense privilège de faire partie du conseil municipal pendant vingt ans et même si j'ai choisi de quitter mon siège de conseillère, je suis fière d'appuyer M. Mongrain comme maire. Il est un homme intègre, respectueux et extrêmement travaillant.

Peu de Québécois sont capables de rejoindre leur maire en dehors des heures de bureau. Ici, à Trois-Rives, on a la chance de pouvoir compter sur un maire à plein temps. M. Mongrain est disponible 24 heures par jour, 7 jours sur 7. Il se consacre corps et âme au bien-être des citoyens et quoi qu'il advienne, il est toujours là pour nous épauler.

Trois-Rives n'a pas les mêmes services et les mêmes ressources que les grands centres. C'est ce qui fait son charme. On ne choisit pas de vivre à Trois-Rives en raison de sa vie de banlieue, de son accès à une station de métro, de ses salles de spectacles ou de son équipe de hockey.

Trois-Rives n'est pas «un endroit qui se meurt». Trois-Rives est bel et bien vivante! Trois-Rives est simplement elle-même, avec sa beauté, son côté paisible et son esprit de convivialité et d'entraide locale. Il faut éviter de la bousculer et surtout respecter la capacité à payer de ses résidents. Et ça, M. Mongrain le comprend!

Voilà pourquoi je soutiens M. Lucien Mongrain. Je vous encourage à l'appuyer, afin qu'il puisse continuer son bon travail.

Hélène Beaudry-Bellemare
Ex-conseillère municipale
de 1997 à 2017
Trois-Rives

Gratuité ou utilisateur-payeur, est-ce aussi simple?

À chaque élection municipale reviennent les discussions sur le «tout gratuit» ou le principe de l'utilisateur-payeur (ne payer un service que lorsqu'on l'utilise). Dans une période où les situations financières des municipalités sont fragilisées et le portemonnaie des contribuables mis à rude épreuve (taxes municipales, impôts sur le revenu, TPS/TVQ, etc.), la question est légitime. Mais, comment devons-nous départager cet enjeu? Où cela commence où cela se termine? Globalement, à quoi sert la vie en société?

À Trois-Rivières, les services bibliothécaires sont gratuits, les transports en commun sont payants (comme utilisateur et contribuable), l'accès à l'île Saint-Quentin est payant et un certain nombre de candidats voudraient le rendre gratuit, et les frais de services d'eau et d'égouts dépendent de l'évaluation municipale, etc. Nous pourrions continuer la liste longuement.

Ces pratiques différentes ont pour origine, les us et coutumes, des règlements, l'application de la loi, le fait du prince, la démagogie populaire électorale, etc. Mais chaque fois que nous prenons une décision, il y a des impacts. Une vérité de La Palice, me direz-vous et vous avez bien raison.

Prenons deux exemples. Le premier est l'île Saint-Quentin. Actuellement, les tarifs sont de 5 \$. L'argument pour la gratuité s'appuie principalement sur le fait que



À Trois-Rivières, les services bibliothécaires sont gratuits, les transports en commun sont payants, l'accès à l'île Saint-Quentin est payant et un certain nombre de candidats voudraient le rendre gratuit. L'auteur propose une réflexion sur le principe de l'utilisateur-payeur, notamment.

— PHOTO: OLIVIER CROTEAU

Trois-Rivières est la seule grande ville au Québec à ne pas avoir de parc gratuit au centre-ville, tandis que les personnes favorables à l'utilisateur-payeur soulèvent les risques de dégradations, de diminution d'entretien des infrastructures par manque de revenus, d'incivilité, de beuverie, ou de sentiment d'insécurité, etc.

Regardons maintenant le transport en commun à Trois-Rivières, qui rime souvent avec: les bus sont vides, cela coûte cher, les horaires et les circuits sont inadaptés à la plupart des utilisateurs entre autres des travailleurs, etc. À la décharge de la Société de transport

de Trois-Rivières, il y a eu quelques améliorations notables comme les ententes avec les institutions scolaires, ou l'arrivée du cyclobus, du bus touristique, de l'application pour cellulaire, des navettes-Festivoix. Mais le taux de fréquentation demeure faible (inférieur à 3 % des habitants) et les revenus provenant des passagers (compréhensibles les scolaires) représentent seulement 27 % du chiffre d'affaires de la Société de transport. Actuellement, la STTR a lancé une consultation publique, c'est un premier pas pour le renouveau pourvu que nous dépassions le débat de la gratuité ou d'utilisateur/payeur.

À la lueur de ces deux exemples, le statu quo n'est pas satisfaisant. Car aucune personne comme citoyen, contribuable ou utilisateur, ne peut se contenter de la situation. L'immobilisme et la facilité ne permettent plus de répondre à ces questions: en avons-nous pour notre argent? Avons-nous les services que nous méritons à Trois-Rivières? En effet, l'inefficacité a un coût non négligeable pour nos finances publiques. Éliminer cette inefficacité, c'est nous redonner des marges de manœuvre.

Nous sommes dus pour renouveler nos pratiques, nos manières de prendre des décisions qui devraient être guidées par le prisme des besoins, des valeurs du bien commun et des priorités que nous nous donnons comme société, encadrées par des balises comme garde-fou ou principes: des choix à coût nul, soyons prêts à revoir les modèles d'affaires, soyons créatifs et innovants, à l'écoute, regardons ce qui marche ailleurs et importons des bonnes pratiques.

Refusons la facilité. Soyons exigeants envers nos élus et envers nous-mêmes. Ce rendez-vous électoral est un bon momentum pour faire des choix.

Nicolas Mélé,
candidat dans
le district de Richelieu
Trois-Rivières

«Choix discutable»: quelques précisions

À propos de mon récent billet publié dans *Le Nouvelliste* du vendredi 20 octobre et intitulé «Quel choix discutable!», je souhaite préciser ma position.

D'emblée, je n'ai aucune intention de me moquer du travail de la direction de l'Amphithéâtre, ni de contester le consentement du Cirque du Soleil et encore moins de douter des qualités musicales et scéniques des membres du groupe Les Colocs.

En fait, je pense (peut-être naïvement) qu'un hommage aux Colocs représente une meilleure idée pour

une série de spectacles en salle ou à l'occasion d'une tournée des festivals d'été en plein air. Toutefois, je ne crois pas qu'on puisse inclure ce groupe phare des années 90 dans la lignée spectaculaire des trois premiers opus, soit Beau Domage, Robert Charlebois et Luc Plamondon.

De plus, je suis inconfortable à propos de ce qui s'est passé avec le chanteur-moteur du groupe, soit Dédé Fortin – qui s'est enlevé la vie brutalement – et qui ne sera pas de ce party en personne et sur place (en tant que conseiller, collaborateur ou d'invité d'honneur). Imaginez les fans du groupe de ne pas apercevoir Dédé (ni dans les gradins ni dans les médias). Et seront-ils assez nombreux à se déplacer à l'Amphithéâtre pour chacune des représentations de l'été 2018?

Le souvenir sombre de son départ ne ressemble en rien aux couleurs de l'arc-en-ciel. Nostalgie malsaine et contre-performance à l'horizon? En ce sens, les membres mêmes du groupe Les Colocs seront-ils si «énervés et joyeux» de voir et d'entendre ce spectacle-hommage sans avoir Dédé à leurs côtés?

Le concept «Hommage à...» par le Cirque du Soleil à l'Amphithéâtre a été très bien accueilli par le public jusqu'ici et a été nettement apprécié par les artistes choisis; ne croyez-vous pas qu'il soit risqué de changer de ton aussi radicalement?

Les artistes musicaux québécois de grande renommée – et de notoriété semblable à ceux déjà honorés – ne manquent pas au Québec. Alors je pose ouvertement

la question: «N'est-ce pas un brin dangereux d'éroder un tel *branding* (marque de commerce)»? Bien souvent, en affaires, il est préférable de ne pas changer une formule gagnante.

Je ne souhaite qu'une continuation heureuse et fructueuse à ces événements-spectacles uniques, brillants et sources légitimes de fierté pour la ville de Trois-Rivières.

Espérons que mon «discutable» se transforme en «rentable», si tel est le premier grand objectif de l'opération. Car en bout de ligne, c'est peut-être moi qui me retrouve dans les champs de patates et à côté de la «track».

Alors, bons succès à tous les artisans de l'édition 2018.

Jacques Lambert
Saint-Barnabé

politique

Loi 62 : le «gros bon sens»

ANNIE MATHIEU
amathieu@lesoleil.com

Visiblement lasse de répondre à des questions précises sur la loi 62, la ministre de la Justice, Stéphanie Vallée, a résumé le débat en une seule phrase : «c'est le gros bon sens» qui s'applique.

Afin de mettre le couvercle sur la marmite des critiques et des spéculations entourant le texte législatif sur la neutralité religieuse adopté la semaine dernière, la ministre Vallée a rendu publiques mardi ses règles d'application.

Mais ce «guide» n'a pas semblé être suffisant puisque mercredi, M^{me} Vallée et sa collègue à l'Éducation supérieure, Hélène David, n'étaient pas au diapason quant à l'application de la loi dans les universités.

Cette dernière a laissé entendre au cours de la matinée que les étudiantes pourraient conserver leur voile pendant la durée d'un cours, surtout lorsque ceux-ci sont donnés dans de grandes classes. Elle a cependant expliqué qu'à l'inverse, il lui apparaissait clair qu'une étudiante devait s'identifier avant la tenue d'un examen ou lorsqu'elle fait un emprunt à la bibliothèque en découvrant son visage.

M^{me} David a également plaidé que la question était «complexe» et qu'il fallait dialoguer avec les différentes institutions à ce sujet.

Quelques heures plus tard, la ministre de la Justice a donné un son de cloche complètement différent. «Dans une salle de classe, l'intitulé du projet de loi est à

l'effet que la prestation de service par l'enseignant et la réception de service est à visage découvert», a-t-elle soutenu, tout en réfutant l'idée que les deux élues aient tenu des discours opposés à 24 heures d'intervalle.

«NE CHERCHEZ PAS LA BISBILLE»

«Il ne faut pas chercher la puce, les petits pépins, les petits problèmes. Je pense que ma collègue a bien compris l'esprit de la loi et ne cherchez pas la bisbille», a lancé la ministre Vallée aux journalistes.

Elle s'est ensuite employée à expliquer qu'il faudrait effectivement discuter avec les établissements, mais pour la question de la mise en œuvre des lignes directrices sur les accommodements possibles tout comme le gouvernement le fera avec les municipalités.

«Il faut simplement prendre un pas derrière et s'assurer d'une application qui reflétera le gros bon sens, parce que c'est du gros bon sens dont il est question», a laissé tomber Stéphanie Vallée.

LA LOI S'APPLIQUE AUX MUNICIPALITÉS

Le premier ministre avait tenu des propos semblables plus tôt dans la journée, lorsqu'il a été questionné sur l'applicabilité de la loi 62 aux municipalités alors que certaines, comme Montréal, la contestent. Philippe Couillard, tout comme Hélène David, a néanmoins reconnu que l'objectif de «communication de qualité» de celle-ci était plus difficile à définir que ceux de «sécurité» et



La ministre de la Justice Stéphanie Vallée a tenu mercredi à clarifier les règles d'application de la loi 62 dans une salle de classe.

— PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, JACQUES BOISSINOT

d'«identification».

«La loi s'applique [aux villes], elle va s'appliquer, elle n'est pas compliquée et je pense qu'ensemble on peut l'appliquer correctement», a dit le chef du gouvernement pour dissiper tout doute à ce sujet soulevé par le chef de l'opposition officielle, Jean-François Lisée.

«Il ne faut pas chercher la puce, les petits pépins, les petits problèmes. Je pense que ma collègue a bien compris l'esprit de la loi»

— La ministre Vallée, parlant de l'interprétation divergente de la ministre David

Le PQ veut une loi plus musclée

Le Parti québécois (PQ) souhaite présenter d'ici Noël un projet de loi «sur le visage découvert» qui a plus de mordant que celle sur la neutralité religieuse adoptée la semaine dernière par Québec.

Le chef de l'Opposition officielle, Jean-François Lisée, désire pallier ce qu'il considère être des faiblesses de la loi 62. Il veut présenter, avant le congé des Fêtes, un projet de loi «solide» où il n'y a pas de recours possibles aux tribunaux, parce que la clause dérogatoire pourrait être appliquée. La charte québécoise serait également amendée dans le même but.

Cette législation, qui porterait sur la «laïcité» et non «les valeurs», a répété M. Lisée, pourrait interdire aux Québécois le droit de circuler dans l'espace public à visage couvert. Mais ce serait à un comité d'experts de formuler des recommandations à ce sujet.

Le premier ministre, Philippe Couillard, a accusé son adversaire à la période des questions de vouloir «refaire le coup de la Charte [des valeurs]» et de vouloir «tout interdire» dans l'espace public.

La volonté du PQ d'aller plus loin a été formulée à maintes reprises dans le passé, notamment après la manifestation organisée par la Meute à la fin août à Québec. ANNIE MATHIEU

Trudeau ne parle plus du respect du droit de Québec à légiférer

LINA DIB
La Presse canadienne

OTTAWA — Justin Trudeau semble plus déterminé que jamais à contester devant les tribunaux la loi québécoise sur la neutralité religieuse. Mais il risque de trouver sur son chemin de la résistance issue de ses propres rangs.

À son arrivée au parlement mercredi matin, le premier ministre a commenté la sortie de la ministre québécoise de la Justice, la veille.

Mardi matin, Stéphanie Vallée a donné les détails de l'application de la loi adoptée la semaine dernière par l'Assemblée nationale.

«Vous appelez ça des clarifications?» a lâché le premier ministre Trudeau, alors qu'il arrivait à la réunion de son caucus

accompagné du nouvel élu dans Lac-Saint-Jean, Richard Hébert.

«Nous, on va faire nos devoirs, ici à Ottawa», a-t-il déclaré, avant d'enchaîner qu'il fallait trouver les moyens de protéger les minorités et, particulièrement, les femmes musulmanes.

«Comment on s'assure que des femmes qui portent le voile ne se font pas harceler dans la rue avec ce nouveau projet de loi et ce nouveau

vent qui court?» a-t-il dit, laissant ainsi entendre que ce harcèlement serait encouragé par la loi 62.

À aucun moment le premier ministre n'a dit qu'Ottawa devait respecter le droit de Québec de faire ses propres lois, discours qu'il tenait encore la semaine dernière et que sa ministre Mélanie Joly répétait mardi après la sortie de M^{me} Vallée.

M. Trudeau a plutôt conclu qu'il examinait avec attention «les outils» dont il dispose dans cette situation. Il a tourné les talons lorsqu'on lui a demandé de préciser ses options.

«Que M. Trudeau ne partage pas notre opinion, c'est son

droit. Il a le droit d'avoir une opinion sur la loi», a déclaré la ministre québécoise Stéphanie Vallée.

LIBÉRAUX FÉDÉRAUX DIVISÉS

Si Justin Trudeau ne fait plus mention du droit de Québec de légiférer dans ce dossier, il en est tout autrement de certains de ses ministres québécois.

Ainsi, Marc Garneau et Jean-Yves Duclos étaient on ne peut plus clairs, cette semaine : Ottawa n'a pas à s'en mêler.

À la sortie de la réunion du caucus libéral mercredi après-midi, le député libéral Nicola Di Iorio exprimait lui aussi sa dissidence.

RESTAURANT-BAR LE BRASIER 1908

Investissement de 3 M\$ et création de 60 emplois

VINCENT MONGRAIN

vincent.mongrain@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Localisé dans le complexe du Centre d'événements et de congrès interactifs (CECI) et de l'hôtel Delta, le restaurant-bar Le Brasier 1908 représente un investissement de trois millions de dollars. L'ouverture, qui est prévue pour l'été 2018, permettra de créer une soixantaine d'emplois.

Le Brasier 1908 est une aventure familiale puisque les frères Pierre-Jean et Philippe Beaudoin s'occuperont respectivement de la cuisine et de la gestion du restaurant. Dans ce projet, ils seront appuyés par leurs parents Yves Beaudoin et Sylvie Morin.

Tous originaires de Trois-Rivières, ils ont quitté la région il y a 20 ans. Il s'agit donc d'un retour au bercail pour cette famille. L'objectif est maintenant d'agrandir celle-ci.

«Notre focus actuel est de sélectionner des partenaires et employés passionnés qui bâtiront avec nous l'expérience distinctive du Brasier 1908», affirme Philippe Beaudoin.

S'inspirant de l'histoire de la ville de Trois-Rivières, Le Brasier 1908 tient son nom de l'incendie qui a ravagé le centre-ville au début du 20^e siècle. Le restaurant sera situé à l'endroit exact où deux enfants



La famille composée de Philippe Beaudoin, Sylvie Morin, Pierre-Jean Beaudoin et Yves Beaudoin (en haut) a procédé, mercredi, au dévoilement du nouveau restaurant qui sera situé au rez-de-chaussée du CECI. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

ont déclenché le feu en 1908, soit sur la rue Saint-Georges à l'angle de la rue Badeaux.

Le restaurant, le bar et les salons privés compteront plus de 200 places.

«Nous avons imaginé quelque chose de très chaleureux et d'accueillant. Dans le restaurant, il y aura un volet historique que nous avons intégré dans la

décoration, mais il y aura aussi plusieurs matériaux très actuels. Il y a certains éléments clés qui retiennent l'attention comme le bar central, la cuisine ouverte ainsi que les salles exécutives. Le cellier est également un élément très important de notre décor, car il fera partie de l'environnement», souligne Sylvie Morin.

Les clients auront droit à un menu qui vise une approche authentique, simple et originale.

«Les Trifluviens et les touristes découvriront une cuisine réconfortante de type Soul Food, qui exploitera un mélange de saveurs franco-américaines, rehaussé par une touche très locale et québécoise», précise le chef Pierre-Jean Beaudoin.

La Banque du Canada laisse son taux inchangé et évoque une plus grande prudence

OTTAWA (PC) — La Banque du Canada a laissé son taux d'intérêt directeur inchangé mercredi, après l'avoir majoré lors de ses deux dernières décisions. La banque centrale a laissé entendre que d'autres hausses étaient toujours possibles, mais qu'elles auraient lieu à un rythme plus graduel.

La banque a indiqué avoir choisi le statu quo en partie parce qu'elle s'attend à ce que la récente vigueur du dollar canadien ralentisse la croissance de l'inflation.

Pour étayer sa thèse, la banque centrale a en outre noté qu'une incertitude considérable persistait en ce qui a trait à l'évolution géopolitique et aux politiques budgétaires et commerciales, notamment

avec la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA).

Le gouverneur de la Banque du Canada, Stephen Poloz, a haussé le taux directeur de l'institution à deux reprises depuis juillet, en réaction à l'impressionnante performance de l'économie lors des quatre derniers trimestres. Ces deux décisions ont renversé les réductions de taux introduites en 2015 pour prévenir le choc économique lié au plongeon des cours du pétrole brut.

La banque a indiqué mercredi qu'elle s'attendait à rester sur le chemin des hausses de taux, mais peut-être à un rythme plus hésitant.

«Même si un degré moindre de

détente monétaire sera probablement nécessaire avec le temps, le Conseil fera preuve de circonspection au moment de procéder à de futurs ajustements du taux directeur», a expliqué la banque dans un communiqué.

Elle a indiqué qu'elle porterait une attention particulière aux nouvelles données économiques pour évaluer la sensibilité de l'économie aux taux d'intérêt, l'évolution des capacités économiques et la croissance des salaires et de l'inflation. Sa prochaine décision sur la politique monétaire est prévue pour le 6 décembre.

La banque centrale a en outre dévoilé mercredi une mise à jour de ses prévisions, et mise sur un

ralentissement de la croissance après la puissante performance affichée pendant la première moitié de l'année.

La croissance économique, mesurée à l'aide du produit intérieur brut (PIB), devrait s'établir à 3,1 pour cent cette année, avant de ralentir à 2,1 pour cent l'an prochain et à 1,5 pour cent en 2019.

L'économie a crû au rythme annuel de 3,7 pour cent au premier trimestre de 2017, et de 4,5 pour cent au deuxième trimestre. Les plus récentes perspectives de la Banque du Canada visent maintenant une croissance annuelle de 1,8 pour cent au troisième trimestre et de 2,5 pour cent pour les trois derniers mois de l'année.

affaires

↓ TORONTO
15 854,77
- 50,37

↓ NEW YORK
23 329,46
- 112,30

↓ S&P 500
2557,15
- 11,98

↓ PÉTROLE
\$US 52,18
\$US - 0,29

↓ DOLLAR
cUS 78,30
cUS - 0,65

↑ EURO
SCAN 1,5073
cCAN + 1,72

L'ex-dragon Lambert lorgne Juste pour rire

JEAN-MICHEL GENOIS GAGNON
Le Soleil

L'homme d'affaires et ancien dragon, François Lambert, est intéressé à acheter le Groupe Juste pour rire, a appris *Le Soleil*.

«J'ai demandé à voir les chiffres de la compagnie. Je fais partie de ceux qui souhaitent acheter ce fleuron. Je vais faire une offre si les données ont de l'allure», avance celui qui se dit prêt à réaliser une transaction en collaboration avec des humoristes. «Ces gens-là sont la manne au Québec. Il faut les incorporer dans une forme de partenariat. À ce stade-ci, toutes les possibilités sont sur la table», poursuit-il.

Au cours des derniers jours, le nom de plusieurs entreprises, comme ComediHa! et MishMash (propriété d'Alexandre Taillefer), a circulé dans les médias pour acquérir l'empire de Gilbert Rozon. Ce dernier est visé par des allégations de harcèlement sexuel et d'agression sexuelle par plus d'une dizaine de femmes. Selon *Le Journal de Montréal*, il demanderait «près de 70 millions \$» pour ses actifs dans Juste pour rire.

Bien qu'il n'ait aucune expérience dans le domaine du spectacle, il l'avoue, il est devenu millionnaire dans la trentaine grâce à «la bulle Internet», M. Lambert estime qui pourrait amener la compagnie spécialisée dans l'humour «à un autre niveau». Actuellement, l'homme d'affaires et conférencier

est propriétaire et actionnaire dans huit entités, dont Acier Saint-Jérôme, Incursion Voyages, Undz, Aheeva Technology et Boostmi.

«Je n'avais pas non plus d'expérience dans ma compagnie d'acier. Ce qui est important, c'est d'avoir une bonne équipe en place», dit-il, estimant qu'il est possible de redorer le blason du Groupe Juste pour rire. Toutefois, l'ascension comprendra certains défis. «Le problème, c'est que lorsque tu achètes une entreprise, le président sortant fait normalement la transition avec toi durant deux ou trois ans. On rencontre alors les clients pour savoir s'ils souhaitent collaborer avec nous. Cette facette-là, elle n'est pas disponible avec le Groupe Rozon. Il [M. Rozon] est radioactif», poursuit celui qui baigne dans le monde des affaires depuis 17 ans.

M. Lambert ne mâche pas ses mots lorsqu'il parle de l'ancien dragon et également de l'ancien animateur Éric Salvail. «C'est deux *crosseurs*.» Pour lui, de tels gestes comme patron, c'est tolérance zéro. Et il va être difficile pour eux de se relever.

Dans le cadre de l'émission *Dans l'œil du dragon*, plusieurs entreprises ont signé des partenariats d'affaires avec le fondateur de Juste pour rire. M. Lambert leur conseille de racheter rapidement les parts de M. Rozon. «En affaires, c'est une question de perception», conclut-il, saluant le fait que M. Salvail ait vendu rapidement sa boîte de production Salvail & Co.

Protégez-Vous adopte l'application d'Omerlo

JEAN-MICHEL GENOIS GAGNON
jmgagnon@lesoleil.com

Omerlo Technologies, vous vous souvenez? Une jeune pousse fondée en début d'année par Groupe Capitaux Médias et Mirego. Cette entreprise numérique de la région de Québec vient de réaliser sa première transaction.

Les technologies développées par Mirego pour *Le Nouvelliste* ainsi que les cinq autres quotidiens du groupe, soit *Le Soleil* de Québec, *La Tribune* de Sherbrooke, *La Voix de l'Est* de Granby, *Le Quotidien* du Saguenay et *Le Droit* d'Ottawa, ont dernièrement été vendues au magazine *Protégez-Vous*.

«Les consommateurs d'aujourd'hui désirent vivre une expérience de qualité, peu importe l'appareil qu'ils utilisent», note dans un communiqué le magazine, qui rejoint 300 000 citoyens à travers ses différentes publications. Il vise à fournir de l'information sur les grandes tendances des consommateurs. L'organisme sans but lucratif réalise également plusieurs tests et enquêtes sur différents produits afin d'évaluer leur qualité.

La nouvelle application mobile facilitera la navigation sur les plateformes de *Protégez-Vous*. Elle permettra de consulter chaque édition



Les technologies développées par Mirego pour *Le Nouvelliste* ainsi que les cinq autres quotidiens du Groupe Capitaux Médias ont dernièrement été vendues au magazine *Protégez-Vous*. — INFOGRAPHIE LE SOLEIL

du magazine ainsi que ses guides hors-série. Le montant de la transaction n'a pas été dévoilé.

«Notre objectif était de concevoir une application simple d'utilisation et qui offre une expérience de lecture agréable. C'est pourquoi nous avons choisi une technologie qui a fait ses preuves et qui continuera d'évoluer», indique Catherine Gingras, directrice du marketing, du développement numérique et de l'expérience client, à *Protégez-Vous*. «Ce projet s'imposait pour mieux rejoindre nos lecteurs, qui utilisent de plus en plus leur téléphone mobile», poursuit-elle.

Du côté d'Omerlo Technologies, d'autres projets sont dans les cartons. Certains joueurs ont manifesté de l'intérêt pour la technologie, assure la direction. Rien n'est toutefois confirmé pour le moment, mais les pourparlers vont bon train. Au cours des derniers mois, des représentants de la compagnie ont notamment voyagé à travers le monde pour faire valoir leurs produits.

«Nous sommes heureux de compter *Protégez-Vous* parmi nos premiers clients et de développer un partenariat avec une marque aussi réputée», dit Claude Gagnon, président d'Omerlo Technologies.

TAUX D'INTÉRÊT																				
BANQUES	DÉPÔTS À COURT TERME					DÉPÔTS À LONG TERME						HYPOTHÈQUES RÉSIDENTIELLES								
	Min.	60j.	90j.	120j.	180j.	Min.	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Var.	6 m.o.	6 m.f.	1 an o.	1 an f.	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
La Banque HSBC Canada	5,000	0.35	0.45	0.45	0.55	1,000	1.00	1.25	1.35	1.50	1.60	2.29	4.10	3.69	4.99	2.94	2.94	2.99	3.04	3.04
Banque Nationale du Canada	5,000	0.20	0.35	0.30	0.45	1,000	0.90	1.10	1.15	1.30	1.60	3.20	6.70	4.40	6.70	3.24	3.24	3.59	3.89	4.89
Banque Laurentienne	500	0.25	0.25	0.35	0.50	500	-	1.10	1.15	1.30	1.60	3.20	6.70	4.40	6.30	3.24	3.24	3.59	4.09	4.89
Banque Royale	5,000	0.25	0.35	0.35	0.45	1,000	0.90	1.25	1.35	1.50	1.60	3.20	7.00	3.34	7.00	3.34	3.39	4.00	4.74	4.99
Banque Scotia	5,000	0.15	0.25	0.30	0.35	1,000	0.85	1.00	1.05	1.10	1.25	3.20	6.45	4.75	6.50	3.49	3.19	3.64	3.99	4.94
TD Canada Trust	5,000	0.30	0.35	0.40	0.45	1,000	1.00	1.25	1.35	1.50	1.60	3.35	-	3.14	4.50	3.04	3.24	3.44	3.89	4.99
BMO Banque de Montréal	5,000	0.40	0.50	0.60	0.60	1,000	0.85	1.05	1.15	1.25	1.50	3.35	6.95	4.20	6.95	3.29	3.29	3.89	4.24	4.99
CIBC	1,000	0.15	0.25	0.30	0.35	1,000	0.55	0.65	0.85	1.05	1.25	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CIBC Mortgages	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	3.20	6.95	3.75	6.35	3.14	3.09	3.54	4.19	4.89
Manulife Bank	25,000	0.65	0.70	0.70	0.80	2,500	1.50	1.75	2.00	2.25	2.50	3.20	-	4.45	3.70	3.14	3.24	3.34	3.44	3.49
FIDUCIES																				
Equity Financial Trust	10,000	0.50	0.76	0.76	1.06	5,000	1.96	2.26	2.51	2.52	2.73	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Home Trust Company-Agent	5,000	0.90	0.95	1.00	1.15	5,000	1.50	1.95	2.10	2.20	2.55	-	-	-	-	3.24	3.29	3.90	4.64	4.89
Oaken Financial	1,000	1.60	1.60	1.70	1.75	1,000	1.90	2.25	2.45	2.50	2.75	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Caisses Desjardins	5,000	0.25	0.35	0.40	0.45	1,000	0.90	1.10	1.15	1.30	1.55	3.20	6.50	4.40	6.30	3.39	3.39	3.74	4.09	4.99
Fiducie Desjardins	5,000	0.25	0.35	0.40	0.45	1,000	0.90	1.10	1.15	1.30	1.55	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Groupe Investors	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	3.20	6.80	4.20	6.30	3.15	3.15	3.59	4.09	4.89
Sun Life - Assurance	0	-	-	-	-	1,000	r1.40	r1.40	r1.40	r1.85	r2.15	-	-	-	-	-	-	-	-	-
London Life	0	-	-	-	-	10,000	1.10	1.10	1.25	1.55	1.60	3.20	6.80	4.20	6.30	3.15	3.15	3.59	4.09	4.89
Épargne Placements Québec	0	-	-	-	-	100	1.40	1.60	1.80	2.00	2.20	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Informations fournies le 25 octobre 2017, 15 h 10, par les services Cannex qui les ont transmises au *Le Nouvelliste* hier. Les lecteurs peuvent en tout temps consulter les taux de Cannex sur internet à l'adresse suivante : www.cannex.com. Les abréviations suivantes sont : 'j.' = jour, 'Min.' = placement minimum, 'm.' = mois, 'o.' = hypothèque ouverte, 'f.' = hypothèque fermée, 'r.' = dépôts rachetables.

Séjour exploratoire dans la MRC de Maskinongé

TROIS-RIVIÈRES (VM) — Un séjour exploratoire de groupe aura lieu sur le territoire de la MRC de Maskinongé du 10 au 12 novembre.

L'activité s'adresse aux jeunes adultes diplômés ou en voie de l'être et qui désirent venir ou revenir s'établir dans la région.

«Le séjour exploratoire permet à de jeunes adultes professionnels, âgés entre 18 et 35 ans, qui sont intéressés à s'établir dans la MRC de Maskinongé, d'explorer le territoire grâce à diverses activités. Pensons notamment aux visites des attraits touristiques, aux activités de réseautage et aux visites d'entreprises proposées», explique Marie-Pier Allard, agente de migration Place aux jeunes.

Il n'y a aucuns frais relié à l'inscription du séjour exploratoire, car ceux-ci sont assumés par Place aux jeunes MRC de Maskinongé, et ce, grâce au soutien financier de plusieurs organismes.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire avant le 3 novembre auprès de Marie-Pier Allard par téléphone au 819-228-0676, poste 225 ou par courriel à migration@cjmaskinonge.qc.ca. Pour plus de détails, elles peuvent également consulter le site internet au www.cjmaskinonge.qc.ca, section Place aux jeunes.

Propriété: les milléniaux plus lents que les baby-boomers à entrer sur le marché

OTTAWA (PC) — Les trentenaires de la génération des milléniaux mettent davantage de temps que leurs prédécesseurs de la génération des baby-boomers à devenir propriétaires.

Les données du recensement de Statistique Canada font état d'un écart d'environ cinq points de pourcentage en ce qui a trait au taux de propriété entre les jeunes adultes issus de ces deux générations distinctes.

Ainsi, selon les chiffres dévoilés mercredi par l'agence fédérale, 50,2 pour cent des milléniaux âgés de 30 ans étaient propriétaires d'un logement en 2016 comparativement à 55,5 pour cent des baby-boomers à l'époque où ils avaient même âge, en 1981.

ALAIN BRUNET DE LA SAQ DEVANT LA CHAMBRE TRIFLUVIENNE

«Un détaillant très actuel»

Le grand patron s'en remet au gouvernement pour le dossier du cannabis



MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — «L'actif s'est bien développé.» «On a pris soin de notre domaine d'affaires.» «Servir l'intérêt public.» Voilà autant de déclarations qui ont marqué mercredi la conférence du président et chef de la direction de la Société des alcools du Québec, Alain Brunet, devant les membres de la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières.

Sauf que l'invité du jour avait peu de choses à dire sur la nouvelle voulant qu'une filiale de la SAQ soit créée pour assurer la distribution et la vente du cannabis au Québec. Selon *La Presse*, l'organisme envisagé par Québec serait sous la responsabilité du ministre des Finances et s'appuierait sur l'expertise de la SAQ en matière de commercialisation.

NOTRE VIDÉO
Entrevue avec le DG de la SAQ, à voir sur nos applications mobiles et sur lenouvelliste.ca

«C'est une décision qui appartient au gouvernement qui étudie présentement plusieurs options. Nous, on n'a eu rien de ce côté-là. La décision doit d'abord venir



Le président et chef de la direction de la Société des alcools du Québec, Alain Brunet, a dressé le portrait de la Société d'État devant les membres de la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières. — PHOTO FRANÇOIS GERVAIS

du gouvernement. Puis ensuite, si ça venait de notre côté, on agirait en conséquence. Mais tout est une question de développer le mandat. Ça appartient d'abord au gouvernement. Nous, au niveau de l'éthique de vente et de la responsabilité sociale, c'est clair qu'on œuvre là-dedans depuis toujours», a-t-il confié en entrevue au *Nouvelliste*.

Dans son allocution, M. Brunet a rappelé que la SAQ, c'est 7000 employés, 3100 fournisseurs, 13 200 produits, 840 points de vente, plus de trois milliards de dollars de chiffre d'affaires, 5000 emplois indirects, plus de 900 millions de dollars en retombées économiques et un milliard de dollars en dividendes.

En région, la SAQ, c'est 23 succursales, 125 emplois directs, 24,7 millions de dollars en retombées économiques, 180 000 dollars investis dans les dons et les commandites et 28 000 dollars

de dons à Moisson Mauricie/Centre-du-Québec.

Y a-t-il des projets pour d'autres succursales? «On est très ouvert à implanter des succursales quand c'est nécessaire. Et l'évolution fait qu'on a toujours fait grandir le réseau, notamment dans les régions comme Trois-Rivières. Cette dynamique-là est toujours présente. On suit la croissance et on essaie même de la devancer», a-t-il indiqué.

Dans le futur, ce dernier veut que la SAQ soit encore plus près des clients. «On ne peut pas

mettre de côté l'innovation, les technologies. C'est pourquoi on a tellement développé le Web, les réseaux sociaux, la mobilité et ça fonctionne très bien parce qu'on le développe en adéquation avec une relation client qui est vraiment basée sur la personne et sur l'expertise du produit», précise-t-il tout en assurant que le virage technologique n'a pas pour but de remplacer les succursales. «Au contraire, la présence sur le terrain pour nous, c'est capital», conclut celui qui décrit la SAQ comme un «détaillant très actuel».

**DE L'ÉNERGIE PROPRE
365 JOURS PAR ANNÉE**

Pour le chalet
Pour la maison
Pour le VR

Contactez-nous pour plus d'info!
819 373.5978
www.ids-energie.com

IDS
ÉNERGIE

Trifolium
AVANTAGES SOCIAUX

Votre collectif est-il sexy?

Trifolium avantages sociaux, c'est :

- Un chef de file en création de programmes d'assurance collective personnalisés et répondant aux nouvelles tendances
- Une équipe de spécialistes mise à votre disposition
- Un service à la clientèle personnalisé

**FAITES-NOUS CONNAÎTRE VOS BESOINS...
NOUS VOUS FERONS CONNAÎTRE LES SOLUTIONS!**

NOS CONSEILLERS SONT À VOTRE ÉCOUTE.

NOS BUREAUX :
www.trifolium.ca

Shawinigan : 819 536-2454
Québec : 1 877 926-2977

LE TRIFF: TROIS-RIVIÈRES IMAGES, FÊTES ET FILMS

Un nouveau festival international du film

VINCENT MONGRAIN

vincent.mongrain@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Un nouvel événement viendra s'ajouter à l'offre culturelle en Mauricie. La première édition du Trois-Rivières Images, Fêtes et Films (TRIFF), un festival international du film, se tiendra dans quatre salles de la région du 16 au 19 novembre. L'organisation du TRIFF souhaite attirer entre 1500 et 2000 cinéphiles lors des quatre jours.

Le TRIFF veut se consacrer à présenter le meilleur des films internationaux, canadiens et québécois. L'objectif du festival est de se démarquer en tant que présentateur de productions qui séduiront le public par leur créativité et leurs découvertes culturelles.

«La population de la Mauricie compte un nombre important de cinéphiles. La longévité du Ciné-Campus, qui fête son 50^e anniversaire, en est une belle preuve. Un événement, pour mettre en valeur le 7^e art et ses artisans, s'imposait dans la capitale régionale qui saura l'accueillir et le promouvoir. C'est ainsi qu'est né le Trois-Rivières Images, Fêtes et Films», mentionne la présidente, Amina Chaffai.

Le nouveau festival pourra compter sur une programmation riche et diversifiée qui comprend la projection de 30 films.

«Le TRIFF se donne comme mission de créer une ambiance de fête autour d'une programmation qui s'adresse à tous les publics. Autant pour les tout-petits que pour les



De gauche à droite: Gaétan Boivin, président-directeur général du Port de Trois-Rivières, Amina Chaffai, présidente du TRIFF, Gilles Leblanc, vice-président du TRIFF, Stella Montreuil, trésorière du TRIFF, Luc Pellerin, directeur général du Collège Laflèche et Michel Cloutier, directeur général du TRIFF. — PHOTO: FRANCOIS GERVAIS

amateurs de grands classiques, de films originaux et de répertoire. De plus, des invités spéciaux démystifieront certains aspects du monde cinématographique. Je suis convaincu que chacun y fera de très belles découvertes», souligne le directeur général, Michel Cloutier.

Pour la première édition, une rencontre avec Sylvain Bellemare, gagnant de l'Oscar du meilleur montage sonore pour le film *Larri-vée* de Denis Villeneuve, aura lieu. Il y aura également une conférence d'Éric Perron, rédacteur en chef de la revue *Ciné-Bulles* et une classe

de maître animée par Francis Leclerc, cinéaste québécois.

L'équipe du TRIFF a annoncé, mercredi, que le film d'ouverture serait *Le Sens de la fête*, lauréat de la Palme d'or 2017 à Cannes. En clôture, c'est le long métrage *Tadoussac*, mettant en vedette la Trifluvienne Isabelle Blais, qui sera présenté. Il sera également possible d'assister à la représentation du film scandinave *The Square*.

Le reste de la programmation sera annoncée le 8 novembre prochain. «Il est possible de lancer ce festival cinématographique original grâce à la confiance de

partenaires très importants tels que la corporation du Port de Trois-Rivières, Marmen, la Ville de Trois-Rivières et le Collège Laflèche», ajoute la présidente.

Les personnes intéressées pourront se procurer des passeports, qui sont disponibles en quantité limitée, au coût de 20 \$ et qui donnent accès à toutes les représentations, ou déboursier 5 \$ par projection. Une soirée tapis rouge sera ouverte au public pour la somme de 10 \$.

Les billets seront mis en vente à la suite du dévoilement de la programmation.

Fats Domino n'est plus

Agence France-Presse

NEW YORK — Le pianiste et chanteur américain Fats Domino, décédé mercredi à 89 ans, était le roi — salué par Elvis Presley — du rhythm'n'blues des Noirs aux États-Unis, précurseur du rock'n'roll des Blancs dans les années 1950.

Des légendes du rock comme John Lennon et Paul McCartney lui ont notamment rendu hommage pendant leur carrière en chantant plusieurs de ses chansons.

Né le 26 février 1928 à La Nouvelle-Orléans en Louisiane dans une plantation de sucre où

travaillent ses parents, Antoine Domino Jr. use davantage ses fonds de culotte devant son vieux piano que sur les bancs de l'école.

Benjamin des huit enfants d'une famille de créoles catholiques, élevés dans la langue anglaise, il quitte l'école à onze ans pour travailler à l'usine.

DU BOOGIE-WOOGIE À 14 ANS

Fan de musique, des gospels de la messe à celle du vieux gramophone familial, il apprend seul le piano et, à 14 ans, commence à jouer du boogie-woogie dans des clubs voisins.

Il y rencontre Robert «Buddy»

Hagans, qui l'accompagnera au saxo pendant 25 ans, avec le batteur Victor Leonard et le guitariste Rupert Robertson. Il fait des tournées avec le groupe de Billy Diamond.

Il a 21 ans lorsque Lee Chud, directeur de la maison de disques Imperial à Hollywood, lui fait signer son premier contrat.

«Fats» Domino, présenté sous ce nom pour sa taille imposante et en référence au pianiste de jazz Fats Waller, enregistre alors une version modifiée de *The Junker's Blues* rebaptisée *The Fat Man*. C'est immédiatement un grand succès à la radio et une source vive

d'inspiration pour le rock'n'roll.

Parmi ses nombreux tubes des années 1950, on peut citer *Goin' Home* qui, en 1952, devient numéro un au palmarès rhythm'n'blues et entre aussi dans le classement pop, puis *Ain't that a Shame* suivi de *I'm Walkin'*, *All by Myself* et *Poor Me*, vedettes des juke-boxes.

En 1986, Fats Domino est classé officiellement parmi les dix plus grands artistes de rock'n'roll avec notamment Elvis Presley, Ray Charles, Chuck Berry, Little Richard, James Brown. En décembre 1987, il reçoit un Grammy Award — prestigieuse récompense américaine de la musique — pour l'ensemble de sa carrière, aux côtés de B.B.King et de Ray Charles.

Fonds d'urgence en musique: 2 millions de dollars qui dorment

La Coalition avenir Québec (CAQ) accuse le gouvernement de laisser dormir dans ses coffres 2 millions \$ qui doivent servir de fonds d'urgence à l'industrie québécoise de la musique, affaiblie par l'écoute en continu en ligne.

«Personne n'a encore vu la couleur de cet argent-là», déplore Claire Samson, critique de la Culture à la CAQ. Intervenant pour la première fois à l'Assemblée nationale, la nouvelle ministre de la Culture Marie Montpetit a soutenu qu'une annonce à cet effet aura lieu au cours des prochains jours, avant le gala de l'ADISQ dimanche.

«Il y a eu des discussions très élaborées sur comment ces sommes allaient être dépensées avec le milieu, avec les acteurs, avec les gens qui sont concernés directement», soutient M^{me} Montpetit. La ministre a dévoilé que la production musicale sera soutenue, tout comme les créateurs de trames sonores dans le milieu du cinéma.

Insatisfaite des réponses, M^{me} Samson a accusé le gouvernement d'avoir laissé traîner les choses et d'avoir près de 8 mois de retard dans ce dossier, alors qu'il s'agissait d'une «aide d'urgence», annoncée au budget du printemps dernier.

L'ADISQ avait alors réagi en soutenant que cette aide de 5 millions \$ sur deux ans était «bienvenue, mais insuffisante». L'ADISQ demandait plutôt 15 millions \$ au gouvernement pour se sortir la tête de l'eau et réagir au «phénomène Spotify», ou plus largement aux services d'écoute de musique en ligne, qui minent les revenus des créateurs. **LE SOLEIL**

AVEZ-VOUS ÉTÉ? ou ÊTES-VOUS DÉRANGÉ par la BOISSON
d'un parent ou d'un ami?
SI OUI communiquez avec
AL-ANON
ou ALATEEN
(12 ans à 20 ans)
TROIS-RIVIÈRES-SHAWINIGAN
819 373-1206
alanon_district14@hotmail.com

ORCHESTRE POP DE TROIS-RIVIÈRES

Une première programmation relevée

KIM ALARIE

kim.alarie@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — À l'aube de sa première année d'existence, l'Orchestre Pop de Trois-Rivières ne voulait pas faire les choses à moitié. Donc, elle propose un ensemble de 35 musiciens et trois événements qui rejoindront un grand nombre de mélomanes. Michel Kozlovsky, le directeur musical et chef d'orchestre, se réjouissait d'ailleurs de la réponse des musiciens et des invités qui ont accepté d'embarquer dans l'aventure.

Tout d'abord en novembre, les 25 et 26, les succès français seront à l'honneur avec la collaboration d'André Veilleux, connu, entre autres, pour sa participation dans *Showtime*. Le défi principal pour le directeur musical est de mettre la main sur les arrangements originaux qui se trouvent difficilement.

«Dans la musique pop, ça n'existe pas, ce sont des secrets bien gardés et ce qui se trouve ne correspond pas à la réalité», exposait M. Kozlovsky qui travaille d'arrache-pied pour finaliser tous les arrangements. L'ancien directeur du Conservatoire de Trois-Rivières ne s'en plaint pas du tout.

«Ça me permet de découvrir le répertoire de la chanson française», mentionnait-il tout en



C'est avec beaucoup de fierté que l'équipe de l'Orchestre Pop de Trois-Rivières a dévoilé sa première programmation. Sur la photo on reconnaît, Michel Kozlovsky, directeur musical et chef d'orchestre, Breen Leboeuf, André Veilleux, Michel Lacerte, choriste pour l'ensemble Zone jazz et Isabelle Rousseau, membre de l'orchestre et présidente du C.A. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

ajoutant que les musiciens des années 50 n'avaient rien à envier aux orchestrateurs d'Hollywood.

«Ce sont des histoires. On raconte beaucoup de choses dans les chansons françaises. C'est très imagé», affirme le chanteur André Veilleux qui exploitera son expérience de scène pour apporter toutes les nuances nécessaires au large spectre d'émotion qui sera reproduit lors de la soirée. C'est à 19 h 30 le samedi et à 14 h le dimanche à la salle

Anaïs-Allard-Rousseau.

Les 3 et 4 mars, *Leboeuf symphonique* amènera une bonne dose de rock alors que l'ancien

membre du groupe Offenbach collaborera, pour une deuxième fois, avec M. Kozlovsky. Si le mariage promet d'être fort intéressant, ce qui ressort principalement c'est le respect mutuel que les deux hommes entretiennent.

«Michel est tellement ouvert d'esprit! Une suggestion d'un *bassman* rock, il ne crache pas là-dessus!»

De plus Breen Leboeuf adore l'expérience enivrante de chanter avec un orchestre de plus de trente musiciens.

«Ça me donne l'occasion de sentir toutes ces âmes-là qui se donnent à la pièce quand elle se déroule. J'ai encore des frissons à en parler!»

La première saison se terminera avec l'ensemble vocal Zone jazz, les 26 et 27 mai.

En plus des classiques du répertoire de jazz, plusieurs chansons populaires se glisseront dans le spectacle.

Les billets sont en vente sur ovation.qc.ca et par téléphone au 819 380-9797.

Activités familiales d'Halloween!

MUSÉE BORÉALIS 200, avenue des Draveurs

7 ANS **Les fantômes de la CJP**
DATES samedis et dimanches d'octobre de 10 h à 16 h
COÛT 8 \$ + taxes (accès au musée inclus)
Réservation conseillée : 819 372-4633

16 ANS **Les p'tites vues Spécial Halloween** **GRATUIT!**
DATE vendredi, 27 octobre 2017 à 19 h 30
Réservation conseillée : 819 372-4633

MANOIR BOUCHER DE NIVERVILLE 168, rue Bonaventure

7 ANS **Le manoir hanté** **GRATUIT!**
DATES 28 - 29 octobre 2017 de 12 h à 17 h
31 octobre 2017 de 15 h à 19 h

CENTRE D'EXPOSITION RAYMOND-LASNIER 1425, place de l'Hôtel-de-Ville

6 ANS **Le sac du parfait petit cueilleur de bonbons** **GRATUIT!**
DATE dimanche, 29 octobre 2016 de 10 h à 11 h 30
Réservation : 819 372-4611

V3R.NET Une offre de la CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE TROIS-RIVIÈRES en partenariat avec le C.A. ENRICHIR

Québec **travelling** 94.7 rouge

CENTRE D'EXPOSITION RAYMOND-LASNIER

Artistes québécois et mexicains

DU CORPS MÉTAMORPHOSÉ AU CORPS IMPRIMÉ

Commissaires : Mylène Gervais et Cynthia Ortega Salgado

22 octobre au 19 novembre 2017

Maison de la culture de Trois-Rivières
1425, place de l'Hôtel-de-Ville, Trois-Rivières
cer-l.com

Logo de la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières, Enrichir, Québec, LOTA, LRV, UAM, L'INTERNET, L'INTERNET

PLAINTÉ DE JUDELINE CORRIVEAU

Le DGE n'y voit pas de contravention

GUY VEILLETTE
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Le Directeur général des élections n'a pas mis de temps pour statuer sur le cas soumis par Judeline Corriveau, candidate à la mairie de Shawinigan, au sujet de vidéos enregistrées par des gens d'affaires au profit de Michel Angers. Mercredi après-midi, Me Julie Roberge, avocate au bureau des plaintes, statuait que «la situation que vous nous avez rapportée ne semble pas constituer une contravention aux règles portant sur le financement d'une campagne

électorale».

Mardi, Mme Corriveau convoquait la presse régionale pour expliquer sa

«Ça nous permet de clarifier les choses. Je ne voulais pas faire de choses qui n'étaient pas légales. Je continue à penser que le questionnement était légitime.»

démarche. Elle se questionnait alors au sujet d'une dizaine de vidéos

qui apparaissent sur la page Facebook du maire sortant, mettant en vedette des dirigeants d'entreprises qui partagent leur enthousiasme à l'idée de voter pour Michel Angers le 5 novembre. Comme ces courtes productions semblaient respecter un cadre commun, la plaignante se demandait si ces productions pouvaient être considérées comme des dépenses électorales. Le cas échéant, elles devraient se retrouver dans le rapport produit par l'agent officiel après l'élection.

Dans sa réponse, Me Roberge rappelle notamment qu'une dépense électorale doit présenter un coût en biens ou en services. Ainsi, dans ce

cas précis, «il s'agit de déterminer si l'élaboration ou la diffusion du message génèrent un coût. En l'absence de coûts, aucun message partisan ne transgresse les règles de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités encadrant les dépenses électorales», souligne l'avocate.

Après analyse du dossier, Me Roberge estime que «les capsules vidéo d'une durée de moins d'une minute ont été filmées vraisemblablement à un coût pratiquement nul et que, de plus, aucun frais n'aurait été engagé pour leur diffusion sur la page Facebook du maire sortant et candidat Michel Angers,

laquelle page est d'ailleurs autorisée par son agent officiel, monsieur Jean Asselin». En conséquence, l'avocate estime qu'il n'existe pas d'infraction.

Mme Corriveau se réjouit de la vitesse avec laquelle sa plainte a été traitée.

«Je suis extrêmement contente que ce volet soit réglé», commente-t-elle. «Ça nous permet de clarifier les choses. Je ne voulais pas faire de choses qui n'étaient pas légales. Je continue à penser que le questionnement était légitime. Je ne suis pas en désaccord avec la décision, mais il fallait le savoir. Les médias sociaux, c'est nouveau et c'est certain que ça amène des questions.»



COURSE À LA MAIRIE DE BÉCANCOUR

On parle famille et enfants

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

BÉCANCOUR — Le thème était à la famille et aux enfants, mercredi, dans la campagne électorale à la mairie de Bécancour. Si la candidate Martine Pepin propose la création d'une Maison de la famille, le maire sortant Jean-Guy Dubois suggère une politique des tout-petits.

Dans le premier cas, l'ancienne directrice de la Chambre de commerce veut créer un lieu de rassemblement pour toutes les familles de la Ville avec de nombreux services qui y sont rattachés.

«Le lieu reste à déterminer, mais le site de l'aréna serait tout

à fait approprié. Il y a déjà des infrastructures existantes et quoi de mieux que de les rentabiliser douze mois par année. Ces installations deviendraient rentables et économiques», fait valoir le Groupe Pepin.

Selon l'aspirante à la mairie, la Maison de la famille pourrait regrouper un plateau multiservice, à la fine pointe de la technologie avec des ateliers d'éveil pour les enfants, un lieu de rendez-vous pour les futures mamans, des jardins communautaires extérieurs, des skateparcs, du crossfit et même un mini ciné-parc.

Le tout serait piloté par une table de concertation de la famille.

Par ailleurs, les nouveaux

arrivants pourraient aussi faire partie de la Maison de la famille. Pour le Groupe Pepin, il est important de créer rapidement un comité d'accueil pour les nouveaux arrivants, locataires et propriétaires, dans le but de bien les accompagner pour leur découverte de la Ville de Bécancour. Et l'information pertinente serait rendue disponible sur le Web.

Pour sa part, son adversaire veut doter sa municipalité d'une véritable politique des tout-petits en favorisant l'arrimage entre les divers partenaires qui œuvrent déjà auprès des enfants et les ressources de la ville afin, dit-il, «de développer un réflexe des tout-petits dans l'ensemble de ses décisions, de ses politiques et de ses programmes publics».

Depuis 2009, les municipalités du Québec peuvent souscrire au programme de reconnaissance et d'accréditation de l'Unicef et devenir ainsi Municipalité amie des enfants. Il suffit de faire la preuve que la Municipalité prend en compte les droits de l'enfant, ses opinions, ses besoins et ses priorités dans l'élaboration de ses politiques.

«La qualité de vie et l'indice de bonheur d'une municipalité passe par l'attention portée à nos tout-petits. Nous avons déjà à Bécancour des partenaires très efficaces qui œuvrent auprès des 0-5 ans et qui connaissent bien les besoins des familles. Il faut leur assurer une collaboration constante de la municipalité dans la coordination de leurs actions

et dans l'accès aux ressources et aux services», a expliqué Jean-Guy Dubois.

Un premier geste concret sera la mise en œuvre d'un centre d'activités motrices et psychomotrices pour les 0-5 ans, offrant des ateliers parents-enfants, l'initiation aux sports, à la musique, au yoga, à la nature.

Puis, chaque saison, une journée Famille bouge-tout permettra un accès gratuit à une foule d'activités et aux infrastructures de la Ville.

«Évidemment d'autres activités sont à prévoir selon l'expertise de nos partenaires sur le terrain et les besoins des familles. Nous désirons mettre nos ressources et nos infrastructures à leur service, car après tout, c'est leur milieu de vie et le municipal est le palier de gouvernement le plus près de leur réalité. Ensemble, nous pouvons avoir un impact énorme sur le développement et le bonheur de nos enfants, car ils sont l'avenir de notre Ville», a-t-il conclu.

STTR: la grève évitée

TROIS-RIVIÈRES (ND) — La menace de grève des chauffeurs d'autobus de la Société de transport de Trois-Rivières est levée. Au terme d'une longue journée de négociations mercredi, la partie syndicale a accepté de ne pas aller de l'avant avec ce moyen de pression qui devait se dérouler samedi.

Dans les deux camps, on parlait d'une journée charnière dans les négociations pour le renouvellement de la convention collective. Un changement d'atmosphère a permis un rapprochement suffisamment intéressant pour éviter une grève. Mardi, les deux parties s'étaient entendues sur les modalités à appliquer en cas de grève, puisque les transports en commun sont considérés comme

un service essentiel à la population.

«Les négociations ont bien avancé et ça a débouqué sur certains points. Nous avons donc décidé de faire preuve de bonne foi et nous avons levé la grève. Les travailleurs vont tout de même continuer leurs moyens de pression, c'est-à-dire d'être habillés en civil plutôt que de porter l'uniforme», explique Mario Fontaine, conseiller syndical au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ).

«On a crevé l'abcès et on a vu qu'il y avait plusieurs facettes où on pouvait travailler ensemble. Nous en sommes venus à la conclusion que oui. On cherche maintenant des moyens pour que les discussions soient plus efficaces. Nous sommes

très optimistes, sinon nous n'aurions pas levé l'avis de grève», ajoute le conseiller.

Le président du conseil d'administration de la STTR, André Noël, estimait lui aussi que l'atmosphère permettait d'être optimiste quant à la résolution du conflit, puisque le contrat de travail des syndiqués de la STTR est échu depuis décembre 2016.

«À la STTR, nous étions toujours disponibles pour négocier, mais ça prend deux parties pour négocier. Nous avons eu une très bonne journée. Je pense que nous avons une attitude pragmatique selon laquelle le droit de grève est légal et que ça appartenait à la partie syndicale. Je suis donc très content, surtout pour



Les autobus de la STTR circuleront ce samedi puisque l'avis de grève des employés a été levé. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

notre clientèle qui a besoin des autobus. Au-delà du service essentiel, une grève aurait bousculé leurs habitudes.»

M. Noël prévient toutefois qu'une entente est encore loin d'être conclue. Les deux groupes n'ont pas voulu préciser la teneur des négociations qui se sont déroulées

mercredi. Depuis le début des pourparlers, le plan de refonte des circuits d'autobus fait partie des éléments qui séparent les deux parties, tout comme le coût élevé des assurances collectives.

La dernière grève à avoir été déclenchée par le syndicat l'avait été lors du conflit de travail de 2003.

ibald® SE FÊTE!

MICROBRASSERIE.CA ★ 819 519-7888

ÉRIC MASSON
ET SES
MUSICIENS

LE JEUDI 2 NOVEMBRE
PRIX 4 À 7 TOUTE LA SOIRÉE,
CASK LA TRIFLUVIENNE (BRASSIN SPÉCIAL)

ANIMATION SUR PLACE **rythme 100.1**
Mauricie



archibald®
microbrasserie ★ restaurant

LA MINISTRE VALLÉE DÉPOSE UNE PLAINTÉ CONTRE UN JUGE

Des propos «inacceptables»

QUÉBEC (PC) — La ministre de la Justice, Stéphanie Vallée, portera plainte contre un juge qui a tenu des propos «inacceptables» envers une adolescente victime d'agression sexuelle.

Interrogée à ce sujet mercredi, Mme Vallée a affirmé qu'elle allait déposer une plainte au Conseil de la magistrature.

Mercredi, *Le Journal de Montréal* révélait qu'un juge de la Cour du Québec, Jean-Paul Braun, avait commenté le physique de la victime de 17 ans lors du procès du chauffeur de taxi accusé de l'avoir agressée sexuellement dans son véhicule. «On peut le dire qu'elle a un peu de surpoids, mais elle a un joli visage hein?», a lancé le juge, qui a poursuivi en disant que la femme était probablement même «un peu

flatée», car «c'est peut-être la première fois qu'il s'intéresse à elle».

«Ce n'est pas le même consentement pour embrasser quelqu'un et le consentement pour lui mettre, comme on dit, la main au panier», a dit le juge.

Le chauffeur de taxi, Carlo Figaro, a été reconnu coupable d'agression sexuelle. L'accusé reviendra devant le tribunal en novembre pour les plaidoiries sur la peine. Il portera sa cause en appel.

Le bâtonnier du Québec, Paul-Matthieu Grondin, a réagi sur Twitter: «Nous avons une magistrature de la plus haute qualité. Mais ces propos sont tout simplement déplorables. Ils n'ont pas leur place, surtout pas dans le système de justice.»

La Cour du Québec a pour sa part

indiqué qu'elle ne commentera pas l'affaire, et ce, en raison du devoir de réserve qui lui incombe.

VIVES RÉACTIONS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le chef du Parti québécois (PQ), Jean-François Lisée, a tout de suite demandé à Mme Vallée d'agir. «C'est très grave. On se tourne vers nos juges pour avoir de la sagesse et la loi, et là, on n'a eu ni l'un ni l'autre», a-t-il déploré.

Il croit que M. Braun devrait se récuser de tout nouveau procès. «C'est tout à fait inacceptable, a pour sa part déclaré le député caquiste Simon Jolin-Barrette. J'invite le Conseil de la magistrature à regarder ce qu'il s'est passé dans ce dossier-là et à prendre toutes les mesures nécessaires pour que

ça ne se reproduise jamais, et à court terme, spécialement pour ce juge-là.»

Le député de Québec solidaire (QS), Amir Khadir, a aussi dénoncé les propos du juge. «Je trouve ça déplorable qu'en octobre 2017, après tant de remous sociaux, un juge se permette de dire des insanités pareilles», a-t-il dit.

Il affirme par ailleurs que le juge Braun participe à la culture du viol. «Peut-être que ce juge a besoin d'une rencontre avec (la députée de QS) Manon Massé pour que Manon et lui puissent partager un peu de connaissances sur la culture du viol», a ajouté M. Khadir.

Le processus de traitement des plaintes pourrait prendre plusieurs mois. Sur son site web, le Conseil de la magistrature précise qu'il vérifie



Le juge Jean-Paul Braun.

— LA PRESSE CANADIENNE

d'abord si la plainte est faite pour des raisons valables. Le conseil lance ensuite un examen, il forme un comité d'enquête, procède à l'enquête, et enfin, rend une décision.

Si la décision conclut que la plainte est justifiée, le conseil impose au juge une des deux sanctions possibles: la réprimande ou la recommandation de destitution.

MOT MYSTÈRE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												

- 1** Circulation et fréquence des voitures – Mammifère végétarien à longues oreilles.
- 2** Détester – Qui manifeste de l'amitié.
- 3** C'est le fait de se tromper, de faire une faute – Avoir une réalité.
- 4** Avant le mi – Jeune cochon.
- 5** Dans le voisinage habituel – Il nous fait des confidences.
- 6** Rameau employé pour la confection de paniers – Répondre d'une certaine manière à une action.

8 Qui sont sans taches – Passer du dehors au dedans.

- 1** Bouteille isolante permettant à un liquide de conserver sa température pendant plusieurs heures.
- 2** Pas courant – Sensation auditive.
- 3** Dans un pneu – Partie du corps située entre le haut de la cuisse et le bas du ventre.
- 4** Qui se produit souvent.
- 5** Extrêmement.

- 6** Navire réservé au transport des marchandises.
- 7** Dans le ciel, il y a la Grande et la Petite.
- 8** Plante grimpante.
- 9** Division d'une pièce de théâtre – La sculpture en est un.
- 10** Diviser en parts, fractionner, morceler.
- 11** Étendue de terre entourée d'eau – Petit bâton de graphite formant le cœur d'un crayon.
- 12** Symbole chimique du néon – Faire reluire des bottes, des chaussures.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	C	O	L	O	G	I	E		J	E	T
2	N	A	T	U	R	E		V	O	U	L	U
3	U	S	E		A	L	L	E	R	G	I	E
4	M	E		B	L	E	U		M	E	M	E
5	E		M	I	E		N	O	E		I	
6	R	U	E	S		F	E	U		A	N	E
7	E	N	R	O	B	E		R	O	D	E	S
8	R	I	E	N		R	E	S	S	O	R	T

ABRICOT
 ALBATRE
 AMBREE
 AZUR

 BAI
 BEIGE
 BLEUISSEMENT
 BRUN

 CIEL
 CLAIRE
 COULEUR
 CREME
 CRIARDE

 EBENE
 ECRUE
 EMAIL
 EMBUE
 EMPOURPRER
 EOSINE

GAI
GUEDE

INDE
INDIGO

**JAUNE
JONQUILLE**

**LILAS
LOUCHE**

**MAUVE
MORDOREE**

NETTE
NEUTRE
NUANCER
NUER

OLIVE
ORANGER
OUTREMER

E	M	E	P	A	L	B	A	T	R	E	E	R	R	G
E	A	V	I	F	R	E	F	L	E	T	U	E	E	U
R	L	I	E	T	S	I	R	T	D	T	B	R	G	E
O	C	L	A	I	R	E	S	R	N	E	M	P	N	D
D	R	O	I	M	N	E	O	S	I	N	E	R	A	E
R	I	U	U	U	B	D	C	O	U	L	E	U	R	M
O	A	C	B	T	Q	R	I	N	U	O	A	O	O	A
M	R	H	R	I	R	N	E	G	A	I	R	P	U	I
G	D	E	A	U	G	E	O	E	O	U	R	M	G	L
R	E	B	O	R	Z	I	M	J	A	U	N	E	E	I
T	O	C	I	R	B	A	N	E	N	U	E	C	A	L
E	O	S	C	E	U	U	B	E	R	O	U	R	T	A
R	E	R	I	V	E	E	E	B	U	C	T	U	R	S
N	N	G	E	R	N	E	L	B	A	S	R	E	E	T
E	E	B	L	E	U	I	S	S	E	M	E	N	T	A

Solution du dernier problème : ABROGER

26-10-2017

**PALIR
PIE
PRUNE**

ROCOU
ROSIR
ROUGE

SABLE

UNI

**REFLET
ROBE**

ROUGEÂTRE	TERNE
ROUSSIR	TON
RUBIGINEUSE	TRISTE

VIF
VIRER

HORIZONTALLEMENT

1. Spectre – Appareil d'Ader.
2. Qui dépasse la mesure.
3. Grand verre de bière
– Relatif au mariage.
4. Médecin spécialiste.
5. Gaz de combat – Étendues
d'eau.
6. Infinitif – Prénom d'un ban-
dit – Travaille fort.
7. États habituels – Devront
être remboursés.
8. Provient d'un piment doux.
9. Soeur de la mère – Difficulté
à uriner.
10. Emplois du temps – Suite de
personnes.
11. Breton – Possessif.
12. Entrelacée – Existez.

1. Combattant palestinien – Délicatesse.
2. Orientation – Diffuser.
3. Désigné – Ramassé.
4. Action de sélectionner – Bassement soumis devant les supérieurs.
5. Coule en Russie – Réduire en poudre – Pour jouer au 421.

6. Il a des griffes – Maladie mortelle.
7. Morceaux de musique – Cavité pathologique.
8. Petit fruit – Poison végétal.
9. Attaquer une matière – Substance éliminée par les reins.
10. Inflammation – Vagabond.
11. Pause – Naturel.
12. Après vous – Fauteuils.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1								■				
2											■	
3					■							
4		■		■								
5								■				
6			■			■				■		■
7							■					
8	■								■		■	
9					■							
10								■				
11						■						
12								■				

26 octobre 2017

N° 5001

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	A	C	C	O	U	R	C	I		A	V
2	E	R	R	E	R		U	L	C	E	R	E
3	G	R	A	N	I	T	E		A	J	A	X
4	R	E	N	T	E		E	U	R	E	K	A
5	E	T	E	I	N	T		S	E	C		N
6	T		U	L	T	I	M	E		T	E	T
7	T	A	R	I		G	O		P	E	S	E
8	A	S		T	R	E	U	I	L		P	
9	B	I	E	R	E		E	G	A	R	E	R
10	L	A	T	E	N	T		N	I	E	C	E
11	E	G	O		N	I	G	E	R	I	E	N
12	S	O	N	N	E	R		S	E	N	S	

			2		1			
		3		4		9		
	5	7						4
7			3		4		1	
	4				6			
8								7
	2		5			8		
6					8			1
	8			3			6	

4277

Niveau de difficulté : difficile

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

3	6	8	7	1	2	4	9	5
4	2	9	5	8	6	3	7	1
7	1	5	9	3	4	6	8	2
9	3	1	4	7	8	2	5	6
8	4	6	3	2	5	7	1	9
2	5	7	6	9	1	8	3	4
5	8	4	1	6	7	9	2	3
6	7	3	2	5	9	1	4	8
1	9	2	8	4	3	5	6	7

4276

[illegible]

Thème : Citation de Vauvenargues

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

**Solution du
dernier numéro :**

Citation de Louky Bersianik:
Quand on naît dans
l'injustice, on ne le sait pas
tout de suite

MANDRAKE



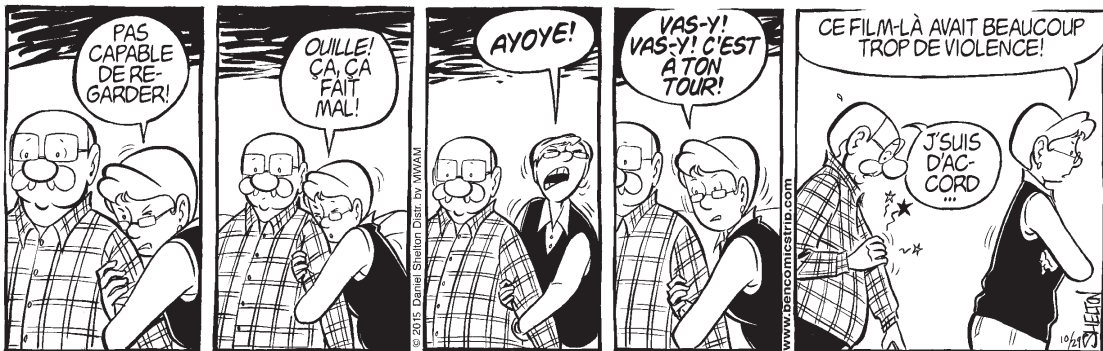
BÉBÉ BLUES



JÉRÉMIE



BEN



Horoscope



Bélier (21 mars au 19 avril)

Il est généreux de savoir rendre service, mais il ne faudrait pas donner de mauvaises habitudes aux autres. Assurez-vous que l'on ne prenne pas votre aide pour acquis. Si vous considérez qu'une chose est injuste, vous devriez en parler ouvertement. Malgré la Lune en Capricorne, ne sous-estimez pas votre influence, car votre intervention est susceptible de faire toute la différence.



Taureau (20 avril au 20 mai)

Voici une journée qui ne devrait pas vous déplaire. En plus de l'appui inconditionnel de la triple conjonction Soleil-Jupiter-Mercure en Scorpion, en face de votre Signe, l'influence de la Lune en Capricorne devrait aussi avoir de bonnes répercussions sur vos projets et activités. Vous ne devriez donc pas hésiter à demander ce que vous espérez recevoir...



Gémeaux (21 mai au 21 juin)

Le bilan d'une sortie dans le monde pourrait être positif, mais assurez-vous de ne pas avoir un discours qui importune les gens que vous souhaiteriez impressionner. Les autres auront davantage envie de vous entendre rire plutôt que d'écouter des plaintes face à une situation. Mettez le tout sur votre sens de l'humour, et n'oubliez pas de manifester votre intérêt en posant des questions à vos interlocuteurs.



Cancer (22 juin au 22 juillet)

La triple conjonction Soleil-Jupiter-Mercure en Scorpion, autre Signe d'Eau, pourrait vous attribuer le rôle de médiateur. Évidemment, l'impartialité demeure la principale qualité qui sera attendue de vous, et il suffira de mettre tout favoritisme à l'écart pour être à la hauteur de votre fonction. Les autres seront réceptifs à votre endroit si la Lune en Capricorne ne vous déstabilise pas.



Lion (23 juillet au 22 août)

Au carré de votre Signe, la triple conjonction Soleil-Jupiter-Mercure en Scorpion pourrait être source de remous. Essayez de prendre les remarques des autres avec un grain de sel, même si elles sont désobligeantes. Mieux vaudra ne pas consentir à prendre part à des activités qui vous déplaisent dans le seul but de faire plaisir à quelqu'un. Concentrez-vous plutôt sur votre bonheur personnel.



Vierge (23 août au 22 septembre)

Vous devriez accordez davantage de votre temps aux individus positifs qui vous stimulent et moins à ceux qui ont l'habitude de drainer votre énergie. Les personnes desquelles vous choisissez de vous entourer influencent grandement votre disposition et votre bien-être. Pourquoi vous forceriez-vous à écouter les propos négatifs de gens qui passent leur temps à se plaindre?



Balance (23 septembre au 23 octobre)

Il est dit que les mauvaises langues finissent toujours par se noyer dans leurs crachats. N'accordez pas d'importance aux individus qui se plaisent à médire des autres. Les innocents qui tombent sous leur charme finiront par voir clair et s'en distancer. Mieux vaudra ne pas tomber dans le panneau en vous mettant à jouer leur jeu. Laissez-les parler, votre réputation sera intacte, ils terniront la leur.



Scorpion (23 octobre au 21 novembre)

La rencontre de la Lune et de Pluton en Capricorne pourrait faire pencher une décision en votre faveur. Et en cette étape anniversaire, il pourrait même être temps de réitérer une demande. Essayez de résister à la tentation d'effectuer des gains faciles si ceux-ci vous contraignent à employer des tactiques douteuses. En bout de ligne, votre honnêteté et votre droiture d'esprit seront récompensées.



Sagittaire (22 novembre au 21 décembre)

Avec l'actuel duo Soleil-Jupiter en Scorpion, l'enthousiasme démesuré que manifeste un proche à l'endroit d'un nouvel élément dans sa vie pourrait vous impatienter. La meilleure chose à faire? Essayer de partager sa joie, tout en évitant de verser de l'huile sur le feu. Cet engouement pourrait s'estomper plus rapidement si vous n'y présentez pas d'opposition.



Capricorne (22 décembre au 19 janvier)

Puisque le cycle de la Lune ira croiser Pluton en Capricorne, vous devriez retomber sur vos pattes quels que soient les contretemps que vous pourriez rencontrer. Une situation à l'intérieur de laquelle vous n'êtes pas confortable pourrait se modifier rapidement, peut-être de façon carrément imprévisible. Alors profitez de ce cycle Lunaire dans votre Signe avant qu'il ne file en Verseau...



Verseau (20 janvier au 18 février)

Vu que le duo du Soleil avec Jupiter en Scorpion, au carré du Verseau, pourrait faire déborder votre imagination, évitez de réagir impulsivement sans vérifier les faits. Ce n'est qu'en recherchant de l'information que vous arriverez à vous tranquilliser l'esprit. Vous exercez plus de contrôle que vous ne le réalisez. D'ailleurs, une situation volatile se stabilisera si vous prenez l'initiative.

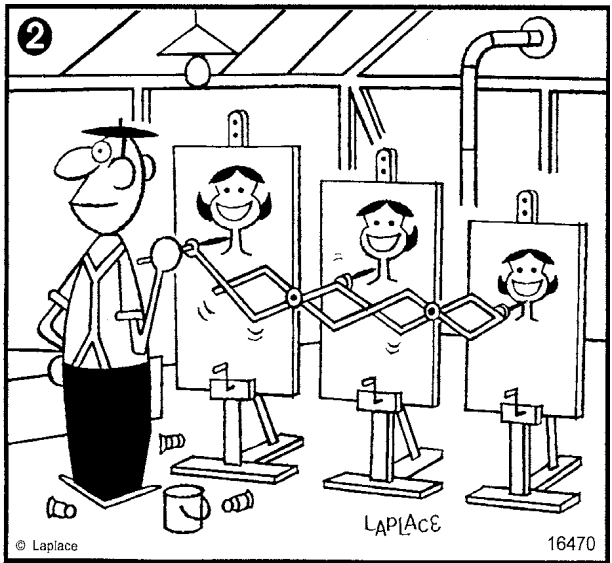
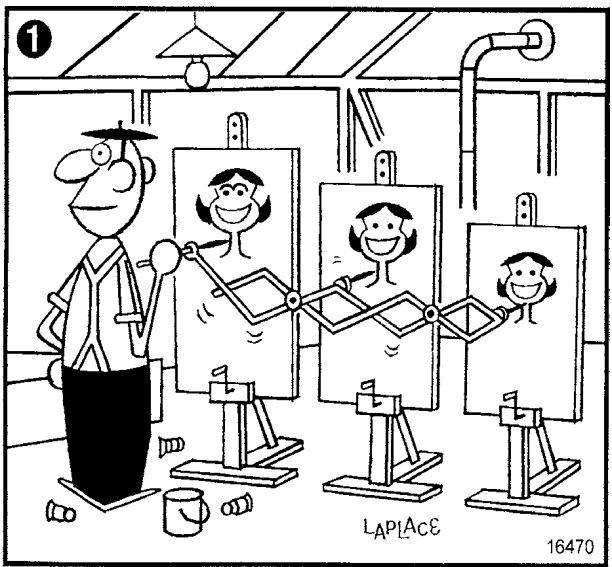


Poissons (19 février au 20 mars)

Au trigone de votre Signe, la conjonction Soleil-Jupiter en Scorpion vous propose une étape plutôt valorisante. Ayant le tour avec les mots, vous captiverez votre auditoire et amèneriez les autres à s'intéresser à vous. Une complicité pourrait d'ailleurs s'établir avec quelqu'un que vous connaissiez peu ou pas du tout. Et même la Lune en Capricorne aura du mal à résister à votre charme.

Êtes-vous observateurs?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



1 Manche droite du peintre plus large. 2 Les yeux de la femme de gauche. 3 Pied central du cheval de gauche moins épais. 4 Chevelure de la femme du milieu incomplète. 5 Épaisseur de la patte arrière du cheval du milieu. 6 Le pied arrière du cheval de droite a été déplacé. 7 Tableau de droite incomplet derrière le pantographe. 8 Lampouille de la lampe.

SOLUTION

petites annonces

VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE 8 H 30 À 12 H ET 13 H 30 À 16 H 30 AU 1920, RUE BELLEFEUILLE À TROIS-RIVIÈRES

TÉLÉPHONE 819 378-8363 OU 1 888 378-8363
TÉLÉCOPIEUR 819 691-4356
COURRIEL VENDU@LENOUVELLISTE.QC.CA

8640 IMMOBILIER VENTE 8815 SERVICES PERSONNELS 8870 MARCHANDISES
8735 IMMOBILIER LOCATION 8830 EMPLOIS 8895 AVIS
8775 SERVICES ET EXPERTS 8850 VÉHICULES 8900 DÉCÈS +

AVIS : DÈS LA PREMIÈRE JOURNÉE, VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT VOTRE ANNONCE. EN CAS D'ERREUR, IL FAUT NOUS AVISER AUSSITÔT CAR NOTRE RESPONSABILITÉ SE LIMITE À LA PREMIÈRE PARUTION. NOUS NE SOMMES RESPONSABLES QUE DU MONTANT FACTURÉ POUR LA PÉRIODE CRÉDITÉE. LE NOUVELLISTE SE RÉSERVE LE DROIT D'ACCEPTER, REFUSER, ANNULER OU CLASSER CORRECTEMENT TOUTE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE APPROPRIÉE. CERTAINES ANNONCES SONT PAYABLES À L'AVANCE. RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE NOS PRÉPOSÉES.

IMMOBILIER
VENTE

8663 Propriétés à revenus

En Mauricie, résidence pour personnes en perte d'autonomie, 9 personnes et plus, avec appartement pour le propriétaire. Une très bonne occasion d'affaires. Prix réduit 398,000\$. Clients préqualifiés ! Appelez pour une visite ! :

Groupe Sutton actuel
Mireille Bordeleau Courtier
Membre Division Commerciale.
cell : 514-895-1653

IMMOBILIER
LOCATION

8737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, Trois-Rivières, chauffés, éclairés de 300\$ à 455\$, 819 372-4835, www.renaissancecia.com.

2½-3½ Semi-meublé ou non, rénovés, plancher de bois franc, 819 378-9325

2½ À LOUER
repeint à neuf, ch. écl. semi-meublé et propre. 819 996-6452, 819 374-2184

2½, CHAUFFÉ, écl., semi meublé, 1er nov., 420\$, câble fournie, 819-377-1729

2½, RÉNOVÉS, CENTRE-VILLE
chauffés, éclairés, semi-meublés, à partir de 340\$/mois. 819 448-5288 ou 448-3804

3½ 1 MOIS GRATUIT
plancher béton, très grand, entrée lav./séc., lave-vaisselle, intercom, stat., 819 609-0425.

4½ 1 MOIS GRATUIT
très spacieux, comptoir quartz, intercom, rang., stat., 819 609-0425.

LE PHÉNIX
ECJ, CENTRE MAURICIE / MÉKINAC
Pour les personnes atteintes de maladie mentale.
Notre mission :
Ton autonomie
Notre but : Briser ton isolement
(819) 539-1980
(418) 365-5762

4½ 5½, près Les Rivières, ch./écl., clientèle 50 ans et plus, sécurisé, intercom., refait à neuf, 3790 Jacques de Labadi; 565\$ à 650\$/mois 819 448-6123

4½ ASCENSEUR, STAT INT.
Plancher béton, comptoir granite, intercom, très spacieux. 819 609-0425.

4½ plusieurs de livres, Trois-Rivières, 500\$ à 625\$, chauffés, éclairés, stationnement 819 372-4835. www.renaissancecia.com

4½, rue Patry, rénovés, juillet non ch., non écl, bois flottant intercom, pas d'animaux. 819 371-8565

5½ CONDO deux chambres, haut de gamme, ascenseur, grande véranda, alarme, caméra, bois franc, WI-FI, rez-de-ch. 6441 Daviau, libre le 15 novembre, 819-244-1236

5½ PRÈS université, rue Des Cyprès, chauffé, eau chaude fournie, 1 stat. déneigé, pas d'animaux, 675\$, 819-373-1829

BORD FLEUVE, NEUFS
3½, 4½, 5½, à compter de 625\$, garage, foyer, ascenseur. 375-0032, 691-7045.

NICOLET, 4½, NEUFS, GARAGE
cuisine et salle de bain haut de gamme, chambre des maîtres avec "walk-in" plafond 9 pi. au 847, rue Saint-Jean-Baptiste, Nicolet, face à la rivière, près hôpital. Contactez Steve au 819-609-9369

SUPER SPECIAL possibilité 2 mois gratuit 3½ à partir 350\$, 4½-450\$, 5½-500, rénovation libre imm. 819 228-1681/ 819-609 0441

8738 Logements à louer
Centre-Mauricie

1 SEUL PAIEMENT, Mont-Carmel, 5 chambres, 935\$, capital + intérêts + taxes municipale + scolaire + assurance, financement proprio, 819 370-7468

À SHAWINIGAN
3½, 4½, 5½, services tout compris, intercom, piscine, sécuritaire, 819 539-3897.

8767 Bureaux et locaux
à louer

LOCAL commercial à louer 932 pi², 2^e étage, 276, boul. Ste-Madeleine, TR. 819-692-6559

8768 Entrepôts, garages et
stationnements à louer

CAP PRÈS DE L'AUTOROUTE
local semi-industriel, 600 volts
819 375-6585 ou 819 698-6585

SERVICES ET
EXPERTS

8783 Massothérapie et
soins thérapeutiques

374-4794 ANOUK : SPÉCIAL
Vous êtes unique
vos besoins le sont aussi.

698-7014 , M U R I E L L E
massothérapeute. Lundi au vendredi inclus. 9h à 18h.

(819) 373-3305 / (819) 995-2626
Un bon massage.
Johanne

Vivez une expérience
unique en massothérapie
Dès 8 h 819 698-8084

8787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500\$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

8795 Réparation, rénovation
et construction

DU SOUS-SOL AU GRENIER
homme à tout faire, rénovation petits et moyens travaux, 20 ans d'expérience. 819 690-6909

8799 Déménagement,
transport et entreposage

À BAS PRIX
Déménagement J.-P. GÉLINAS : 692-7229

A.L Transport Déménagement, plus de 30 ans d'expérience dans le domaine, permis de Ctg, assurance complète 819 266-6303

La pauvreté
ne disparaîtra
pas d'elle-même.

Faites un don

Armée du Salut
770, boulevard Saint-Maurice, Trois-Rivières (Québec) G9A 3P8
1-877-288-7441 » www.armeedusalut.ca

Un don
despote
pour la vie

SERVICES
PERSONNELS

8819 Messages personnels

♥ ÉMILIE ♥
Douceur
819 944-0154

8819 Messages personnels

JOLIES
CHINOISES

MASSAGE

819 375-1688

3035, boul. des Forges, Trois-Rivières - 7/7
www.massage-asie.com

EMPLOIS

8834 Offres d'emploi

CHAUFFEUR de tracteur pour déneigement résidentiel et commercial, grande disponibilité, salaire 17\$ l'heure, 819-377-0778

CUISINER et aide cuisinier, salaire compétitif, se présenter au 276, boulevard Ste-Madeleine, Trois-Rivières, 819-378-7900

DENEIGEMENT TRIFUVIEN
est à la recherche de chauffeur de tracteur pour déneigement résidentiel pour hiver 2017-2018. Prix compétitif jusqu'à 20\$/h selon exp. Appelez au 819-377-5722 ou par internet à info@deneigementtrifluvien.com

DÉNEIGEMENT TROIS-RIVIÈRES OUEST
RECHERCHE, chauffeur de tracteur pour déneigement secteur résidentiel, salaire compétitif, courriel ;
deneigement-tro@hotmail.com ou contacter Manuel Proulx, ; 819-693-1168

EMPLOYÉ(E) de ferme maraîcher bio, travaux int. et ext. à Bécancour, 514-979-4935

FEMME DE MÉNAGE demandé(e) pour remplacement de congé de maladie et vacances. Normand, 849-531-7465.

LA Résidence St-Georges située à Shawinigan (secteur St-Georges-de-Champlain) et oeuvrant auprès des personnes du 3ème âge est à la recherche d'un cuisinier ou d'une cuisinière à temps partiel (semaine et fin de semaine). Salaire à discuter selon expérience. Veuillez contacter Aline Caron au 819-944-2166.

PRÉPOSÉ(E) aux bénéficiaires demandé(e) temps partiel, 16/sem, soir, 1 fin. de sem. sur 2, à St-Alexis-des Monts, Résidences des Oliviers, Sylvie par courriel : sylvieherrien293@gmail.com ou par tél. : 819 265-2263

RESTAURANT COIN DU ROCHER, secteur Grand-Mère, serveuse (eur) avec expérience, connaissance de maître D, aussi livreur avec exp.. Demandez Ginette: 819-533-2418 ou 819 538-6247 ou apportez votre CV au resto.

TÉLÉPHONISTE, et livreur demandé, s'adresser au 141 St-Antoine, avec CV,

VÉHICULES

8851 Automobiles

2008 BUICK ALLURE , 4 portes, blanc cassé, très bon état, 55 000 km, 8 000\$.
COMME NEUVE. 819-770-5436

VW PASSAT, 2.4L, 2012, 144,000 km, automat., 4 portes, 11,500\$ 819-374-5509, 819-609-1019

8855 Véhicules lourds et
divers

KUBOTA M7040 2011, 960 h, 4x4, pneus Nokian, grappe à neige extensible, souffleur de 80 po Normand, air clim., 36,500\$, fourche à palettes, 500\$, 819-244-3120.

CAVAC Région de la Mauricie

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS
Formé pour vous épauler

www.cavac.qc.ca

Aide aux victimes d'actes criminels, leurs proches et les témoins.

Les formes d'aide disponibles au CAVAC sont :

- l'intervention post-traumatique;
- l'information sur le processus judiciaire;
- l'information sur les droits et les recours;
- l'assistance technique;
- l'accompagnement dans le système judiciaire;
- l'orientation vers les services spécialisés.

819 373-0337 1 888 552-2822
Services gratuits et confidentiels

8895 Avis, soumissions,
appels d'offres

VILLE DE
SHAWINIGAN
UN COURANT D'ÉNERGIES

Services professionnels en ingénierie pour la
coordination du démarrage des usines d'eau potable
Usine du lac à la Pêche et du lac des Piles
Projet # ST-17-035-C00

La Ville de Shawinigan désire recevoir des offres de services professionnels en ingénierie pour la coordination du démarrage des usines d'eau potable dans le cadre des travaux de mise aux normes des infrastructures de production d'eau potable de la Ville de Shawinigan – usines du lac à la Pêche et du lac des Piles.

Les offres seront reçues à la division approvisionnement de la Ville de Shawinigan, 550 avenue de l'Hôtel-de-Ville (5^e étage), Shawinigan, G9N 6V3, jusqu'à 11 h, le 14 novembre 2017. Les offres reçues seront ouvertes publiquement, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur présentation, à l'adresse indiquée ci-dessus, et toute personne intéressée pourra assister à cette ouverture.

Les documents relatifs à cet appel d'offres peuvent être obtenus en s'adressant au système électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web, www.seao.ca en stipulant le numéro de référence « ST-17-035-C00 ». Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEO.

La Ville de Shawinigan n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

La Ville de Shawinigan ne s'engage à accepter aucune des offres reçues.

Nathalie Bégin, acheteur
Division approvisionnement

MARCHANDISES

8873 Divers à vendre

2 CHÂSSIS en aluminium noir
L: 99¼ po x H: 48 po extérieur du cadre
Thermothermo Low-e + gaz 500\$
Cause de la vente: mauvaise grandeur
819-692-6559

4 PNEUS d'hiver de marque Goodyear nordiques "Winter" 175-70-R14 140\$ comme neufs. Après 17h : 418 362-2408

8882 Meubles et
électroménagers

ÉLECTROMÉNAGERS
Laveuse, sècheuse Inglis 250 \$,cuisinière 75\$,bonne condition, 819 374-7891

8883 Bois, appareils de
chauffage et climatiseurs

819 841-0069
ou 819 378-3640 (cell.) Bois de chauffage sec à vendre.

9 CORDES, donc 5 érables, sec fendus, et 4 mélangées, 550\$, Bécancour, Serge 819-294-2942

SEC fendu de 1^{re} qualité, érable, hêtre, merisier avec livraison : 2 cordes et plus. 418 268-3179 ou 418 284- 4348.

8895 Avis, soumissions,
appels d'offres

915

Messes
anniversairesMESSE 1^{er} ANNIVERSAIRE

*Ta présence si chaleureuse
nous manque tellement.
Ton amour si grand nous a laissé
de précieux souvenirs.
Dans nos cœurs, tu vis intensément
et à tout jamais.
Un jour, nous serons à nouveau
tous réunis comme autrefois.*

Une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 29 octobre 2017 à 9 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Neiges de Charette, à la mémoire de

M^{me} JEANNE DIAMOND LACOMBE
(décédée le 21 octobre 2016)

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à nous en pensée ou par leur présence à cette célébration.

Avec tout notre amour,
tes enfants et petits-enfants

915

Messes
anniversairesMESSE
ANNIVERSAIRE

*Ton souvenir
restera
gravé dans
nos cœurs.
Protège-nous
et aide-nous
à continuer
le chemin
de la vie,
dans l'amour
et la foi.*



Une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 29 octobre 2017 à 10 h, en l'église Sainte-Catherine-de-Sienne de Trois-Rivières à la mémoire de

M. MAURICE DESJARDINS
(décédé le 25 octobre 2016)

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à nous, en pensée ou par leur présence, à cette célébration.

Ta famille

915

Messes
anniversaires

nécrologie



**AUDET
M^{me} MARIE
LABELLE**

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de Madame Marie Audet, née Labelle, à l'Hôpital Régional de Saint-Jérôme, le 20 octobre 2017, à l'âge de 90 ans. Elle rejoint son époux, Monsieur Henri Audet, décédé le 3 novembre 2012.

Elle laisse dans le deuil son frère Henri Labelle; sa belle-soeur Louise Labelle (Brodeur); ses enfants : Louis (Jocelyne Francoeur), François, Denise, Bernard (Carole Vadeboncoeur), Geneviève (Byron Rempel); ses petits-enfants : Benoît, Nicolas, Émilie, Martin, Thierry; son arrière-petite-fille Marie Catherine Audet-Fortin; son arrière-petit-fils Alexis Audet, ainsi que de nombreux neveux, nièces et amis.

Marie Labelle a consacré plusieurs années de sa vie comme bénévole auprès de plusieurs organismes du domaine de la santé et des arts. Nous désirons remercier chaleureusement le personnel dévoué de Ressources Santé LM inc. Leurs soins attentifs et leur amour ont ensoleillé les dernières années de vie de notre mère. La famille remercie également les membres du personnel de l'Hôpital Régional de Saint-Jérôme qui ont prodigué leurs soins de façon humaine et attentionnée.

La famille recevra vos condoléances le jeudi 26 octobre de 18 heures à 21 heures chez :

Alfred Dallaire Memoria
4231, boulevard Saint-Laurent
Montréal (Québec) H2W 1Z4.
Les funérailles seront célébrées en l'église Saint-Viateur d'Outremont
1175, avenue Laurier Ouest
Outremont (Québec)
(514-495-2773),

le vendredi 27 octobre à 10 heures. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'organisme de votre choix.



**BERGERON
M. MARCEL
1928-2017**

Subitement, à Trois-Rivières, le 27 septembre 2017, est décédé à l'âge de 89 ans, M. Marcel Bergeron, conjoint de Hélène Fortin, fils de feu Roméo Bergeron et de feu Lucienne Bédard, demeurant à Trois-Rivières.

Selon ses volontés, son corps a été donné à la science.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC
G8Z 1V6

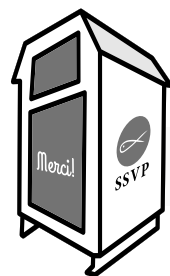
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 11 h.

Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 28 octobre à 14 h au Mémorial du centre funéraire.

Le défunt laisse dans le deuil, outre sa conjointe Hélène Fortin; ses filles : Lucie Bergeron (Léo-Paul Quintal), Andrée Bergeron (Alain Greaves), Nicole Bergeron, Éline Bergeron (Jacques Adam); les enfants de sa conjointe : Yves Fortin (Nathalie Dupuis), Josée Fortin (Maurice Gélinas), Chantal Fortin (Guy Truchon); ses petits-enfants de la famille Bergeron : Louis Quintal (Sophie Michaud), Pierre-Luc Dubois, Alexandre Dubois (Renée-Eve Michel); ses petits-enfants de la famille Fortin : Sébastien Gélinas (Kathleen Lemay), Julien Gélinas (Isabelle Alarie); ses arrière-petits-enfants : Elisabeth et Cédrik; ses soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs : Yvette Bergeron (feu Ernest Mongeau), Thérèse Bergeron (Guy Vadeboncoeur), Anna (feu Paul-Émile Bergeron), Pierre, Jean-Jules, Louise et Ginette Martin ainsi que leur conjoint(e), Fleurette (feu Omer Fortin); la mère de ses filles Denise Sauvé et sa famille, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents des familles Bergeron, Bruneau, Vadeboncoeur, Mongeau, Fortin et Martin ainsi que ses ami(e)s, tout particulièrement ceux du café du centre commercial Les Rivières et ceux du Club de golf des vieilles forges.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC (261-4715, avenue des Replats, Québec, QC G2J 1B8).

Renseignements : 819 374-6225
Sans frais : 1 800 246-6225
Télécopieur : 819 374-6227
www.centrerousseau.com/avis-de-deces
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec



Vos dons
viennent en aide
aux gens d'ici!



**Société St-Vincent
de Paul de Trois-Rivières**

2580, rue Royale, Trois-Rivières
819 375-5525 • ssvp-tr.org

8895

Avis, soumissions,
appels d'offres

8895

Avis, soumissions,
appels d'offres

Appel d'offres

DÉMOLITION ET CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE EN BOIS

La Ville de Nicolet demande des soumissions pour des travaux de démolition et de construction d'une passerelle en bois. Les soumissions sous pli cacheté et portant la mention « **Soumission – Démolition et construction d'une passerelle en bois** » seront reçues au bureau de la greffière situé au 180, rue de Monseigneur-Panet à Nicolet, J3T 1S6, jusqu'au 10 novembre 2017, 11 h.

Lesdits documents peuvent être obtenus auprès du Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) en consultant le site Web www.seao.ca. Ne seront considérées que les soumissions déposées par les personnes, sociétés et compagnies s'étant procuré le document d'appel d'offres par le biais du Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) et préparées sur les formulaires joints aux documents d'appel d'offres.

Avec sa soumission, le soumissionnaire doit fournir une garantie de soumission sous forme de chèque visé, de lettre de garantie bancaire ou d'un cautionnement correspondant à 10 % du montant total soumissionné (incluant les taxes).

Tout renseignement concernant la présente demande de soumission peut être obtenu auprès de monsieur Stéphane Nourry, directeur du Service des travaux publics, en composant le 819 293-6901, poste 2301.

La Ville de Nicolet ne s'engage pas à accepter aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Donné à Nicolet le 26 octobre 2017.

M^{re} Monique Corriveau
Greffière

920

Remerciements

SINCÈRES
REMERCIEMENTS

*Une personne
chère ne nous
quitte jamais,
elle vit au plus
profond de
notre cœur et
pour la revoir,
il suffit de fermer
les yeux.*

Merci du fond du cœur à tous les parents et ami(e)s qui ont pris du temps pour nous et qui nous ont apporté la chaleur de leur sympathie et le réconfort de leur amitié lors du décès de

**M^{me} YVETTE
ROBERT VERRET**
(survenu le 13 août 2017)

Ses enfants Michel, Serge et Danielle

935

In Memoriam

À LA
MÉMOIRE DE

*Cinq années
se sont écoulées
depuis
ton départ.
Il y a toujours
un moment
où ton souvenir
nous revient.
Nous
n'oublierons
jamais
ton visage,
ton sourire
et ta joie de vivre
sur terre.*

*Le temps passe, mais ta présence
est toujours dans notre cœur.*

M. JACQUES TROTTIER
(décédé le 29 octobre 2012)

Sa conjointe Line, ses parents, ses frères et leur conjointe, sa belle-maman Carmen ainsi que ses neveux et nièces

**Centre
d'hébergement
pour
itinérant(e)s
et sans-abris**

HAMAC
705, rue Viger
Shawinigan 536-4169

*Le temps
de retrouver ton chemin*



**Cellule Albatros
Trois-Rivières
Métropolitain**

**Vous ou un membre de votre famille aimerait
être accompagné dans cette étape importante qu'est
la fin de vie. Nous pouvons être là.**

Information : **819 375-1429**



**BERTHIAUME
MME GRATIA
BEAUDOIN
1926 - 2017**

Paisiblement, au CIUSSS MCQ-Centre Cloutier du-Rivage, le 18 octobre 2017, est décédée à l'âge de 91 ans, madame Gratia Beaudoin, épouse de feu monsieur Raymond Berthiaume, demeurant à Trois-Rivières. La famille accueillera parents et ami(e)s à la

**Coopérative funéraire
de la Mauricie
2280, 105^e Avenue
Shawinigan
(secteur Shawinigan-Sud)
G9P 1P1**

Heures d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 12 h.

**Les funérailles seront célébrées
le samedi 28 octobre 2017 à 14 h
en l'église St-Sauveur
615, 123^e Rue
Shawinigan
(secteur Shawinigan-Sud)
G9P 3R3**

**L'inhumation aura lieu à une date
ultérieure au cimetière
St-Joseph de Shawinigan.**

Elle laisse dans le deuil ses filles : Lucie Berthiaume (Michel Pépin) et Lise Berthiaume; son petit-fils Sébastien Dufresne; son frère René Beaudoin (feu Gilberte Demontigny); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Berthiaume, ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux et nièces dont ses 2 filleuls Jean-Marc et Guy Beaudoin. La famille désire remercier chaleureusement le personnel de l'unité 2D du Centre Cloutier du-Rivage pour la qualité des soins prodigués et des services reçus.

En sa mémoire, des dons à la Société canadienne du cancer seraient grandement appréciés.

Renseignements : 819 537-8828

Télécopieur : 819 537-8829

Courriel : mauricie@coopfun.ca

Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au :

www.cooperatifunerairemauricie.com

**Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec.**



**BLANCHETTE
MME LUCIE
1954 - 2017**

Entourée des siens, à la Maison Albatros de Trois-Rivières, le 25 octobre 2017, est décédée à l'âge de 63 ans, Mme Lucie Blanchette, conjointe de M. Guy Therrien, fille de feu Jean-Baptiste Blanchette et de feu Marie-Jeanne Bilodeau, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au

**Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC
G8Z 1V6**

Heure d'accueil : dimanche, jour des funérailles, à partir de 9 h 30.

**Un moment de recueillement
aura lieu**

**le dimanche 29 octobre à 12 h 30
au salon du centre funéraire.**

**L'inhumation aura lieu
au cimetière St-Michel
le lundi 30 octobre à 15 h.**

La défunte laisse dans le deuil outre son conjoint Guy Therrien; ses fils : Dominique Dubois (Marie-France Laverdière), Guillaume Dubois (Stéphanie Leclerc-Vincent); ses petits-enfants : Léonard et Adèle; sa soeur et ses beaux-frères : Nicole Blanchette (Michel Briquelot), Joe Winiarsky (feu Céline Blanchette); les membres de la famille Therrien; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La également précédée son frère Jean-Marc Blanchette.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de la Maison Albatros ainsi qu'à l'infirmier Pierre-Luc Malouin pour les soins à domicile.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société canadienne du cancer (1491, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1T7).

Renseignements : 819 374-6225

Sans Frais 1 800 246-6225

Télécopieur : 819 374-6227

www.centrerousseau.com/avis-de-deces

**Entreprise affiliée à la
Corporation des thanatologues
du Québec**

**Le service religieux aura lieu le
lundi 30 octobre 2017 en la
chapelle du Complexe
funéraire à 15h.**

**L'inhumation aura lieu au
cimetière St-Michel de
Trois-Rivières.**

L'ont précédé sa fille Denise (Jean-Claude Grimard), ses frères Paul et sa conjointe Annette Roux et Rosaire (Jeanne D'arc Laroche) sa soeur Berthe (Gilles Arcand). Elle laisse dans le deuil ses enfants : Louis (Lisette Milot, Pauline D'Amour), Céline (Gilles Thibeault), Claude (Jocelyne St-Pierre), Roger (Linda Bourgeois), Camille (Hélène Francoeur), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines. Ses frères et soeurs : Pauline (Feu Lionel Pomerleau), Donat (Jeanne-Aimé Marchand), Mariette (Feu Jean-Louis Marchand), Yvon (Feu Michelle Bordeleau). Ses beaux-frères et belles-soeurs : Mariette Mercier (Gaston Pérusse), Louisette Mercier (Raymond Deshaies), Mireille St-Steven, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de la résidence Les Berges du St-Laurent et aux soins hospitaliers Ste-Marie.

Pour renseignements : (819) 376-3731. Condoléances par télécopieur : (819) 376-3715 ou courriel :

jdgarneau@arbormemorial.com,

Site Internet : www.maisongarneau.ca

**Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec.**



**BORDELEAU
MME THÉRÈSE
CLOUTIER**

Est décédée au CHAUR-CIUSS-MCQ de Trois-Rivières, le 24 octobre 2017, Mme Thérèse Cloutier, épouse de feu M. Albéric Bordeleau, demeurant à St-Maurice.

La famille accueillera parents et amis à la :

**Résidence funéraire
Patrice Trodechaud et fils
2462, boul. St-Jean
St-Maurice, Qc
G0X 2X0**

Heures d'accueil : samedi, jour des funérailles, à compter de 10 h.

**Les funérailles auront lieu
le samedi 28 octobre 2017 à 14 h
en l'église de St-Maurice.**

**L'inhumation au cimetière
St-Jean de St-Maurice.**

La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Normand (son amie Micheline), Fernande (Serge Brouillette), Denise (Alain Gravel), Huguette (Luc Désilets), Diane (Jean-Marie Champagne); ses petits-enfants : Jean-François Gravel (Marie-Claude Ayotte), Caroline Gravel (Erik Vaillancourt), René et Martin Champagne; son arrière-petite-fille adorée : Léa Gravel; sa soeur Marguerite (feu Lucien Bédard) et son frère Emilien (feu Jeannine Thiffault), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amies.

Des dons à la Fabrique St-Maurice, 2391, boul St-Jean St-Maurice, Qc G0X 2X0 seraient appréciés.

Des formulaires seront disponibles au bureau de la résidence funéraire. Patrice Trodechaud et fils.

Renseignements : 819 372-1095

Télécopieur : 819 372-0667

Courriel : ptradechaud@videotron.ca



**BOURGEOIS
M. CLAUDE
1941 - 2017**

Au CIUSSS-MCQ-CHAUR, de Trois-Rivières le 24 octobre 2017, est décédé à l'âge de 76 ans et 2 mois, M. Claude Bourgeois, fils de feu M. Benoit Bourgeois et de feu Mme Corona Flageole, demeurant à Trois-Rivières (secteur Ste-Marthe-du-Cap).

La famille accueillera parents et amis à la :

**Résidence funéraire
André Trudel Bédard
2845, boul. Thibault
Trois-Rivières, Qc
G8T 1G1**

Heures d'accueil : le samedi 28 octobre à partir de 12 h (midi).

**Une liturgie de la parole
sera célébrée**

**le samedi 28 octobre 2017
à 14 h 30**

**au salon funéraire.
L'inhumation aura lieu
au cimetière
Ste-Marie-Madeleine.**

A son départ, M. Bourgeois laisse dans le deuil sa fille, Noémie Fortier (M. David Simard); sa petite-fille, Agathe Simard; sa soeur, Mme Lorraine Bourgeois; son amie, Mme Diane de Beaumont et sa famille, ainsi que les membres de la famille de feu M. Jean-Louis Desbiens et de feu Mme Lisette Girard, plusieurs cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de la maison Albatros de Trois-Rivières pour tous les bons soins prodigués.

Des dons à la Fondation Albatros Trois-Rivières Inc., 2325, 1^{ère} Avenue, Trois-Rivières, Qc G8Z 2X4 seraient appréciés.

Renseignements : 819 372-0407

Courriel : rfath@hotmail.com

Télécopieur : 819 538-3074

**Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec**



**LÉPINE
MME HUGUETTE
BOURNIVAL
1932-2017**

À son domicile, le 20 octobre 2017, est décédée à l'âge de 85 ans, madame Huguette Bournival, elle était l'épouse de feu monsieur Germain Lépine. La famille accueillera parents et ami(e)s à la

**Coopérative funéraire
de la Mauricie
1250, avenue de Grand-Mère
Shawinigan
(secteur Grand-Mère)
G9T 2J5**

Heures d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.

**Les funérailles auront lieu
le samedi 28 octobre 2017 à 12 h
en l'église St-Jean-Baptiste**

**1251, 5^e Avenue
Shawinigan
(secteur Grand-Mère)
G9T 2N6**

CE QUI FAIT LA FORCE
DES PETITES ANNONCES

leNouvelliste
cyberpresse.ca

Publiées
chaque jour
(Pour une fréquence
rapide et élevée auprès
des consommateurs)

**L'inhumation aura lieu au
cimetière St-Paul de Grand-Mère.**

L'ont précédée ses frères et sa soeurs : Roland, Jean-Louis et Thérèse. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Louise (Gilles Beauvilliers), Élane (Jean Coulombe), Renée (Luc Trudel) et Lucie (Louis Simoneau); ses petits-enfants : Simon (Angie Auclair), Émilie (Eric Chaussé), Alexis (Audrey Brousseau), Olivier (Charlee Bouvette Dumaine), Béatrice (André-Philippe Castonguay), Victor et Jeanne; ses arrière-petits-enfants : Élodie et Elliot Chaussé, Éva, Florence et Raphaël Coulombe, Mathis Castonguay; son frères et ses soeurs : Yolande (feu Roméo Milot), Jacques (Hélène Bernard) et Denise (Claude Bédard); ses amies proches : Yolande Bordeleau, Janine Doucet, Yolande Marcouiller, Lisette St-Pierre et Simone Turgeon.

Des dons à la Maison des Trois Colombes seraient grandement appréciés.

Remerciements particuliers au Dr Gaétan Bégin et à l'infirmière Mélanie Trudel.

Renseignements : 819 538-8555

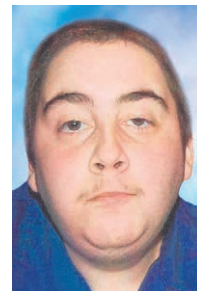
Télécopieur : 819 537-8829

Courriel : mauricie@coopfun.ca

Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au :

www.cooperatifunerairemauricie.com

**Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec**



**BOURNIVAL
M. MICHAËL**

Michaël a terminé son combat contre la maladie et il a gagné le ciel. Repose en paix, nous t'aimons tant.

Entouré des siens, à l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie du CIUSS MCQ, le 16 octobre 2017, est décédé à l'âge de 30 ans et 16 jours, M. Michaël Bournival, fils de Denise Côté et de feu Guy Bournival, demeurant à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

**Salon Oscar St-Ours
2203, av. Champlain
Shawinigan
G9N 2L5**

Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 10 h.

**Les funérailles auront lieu
le samedi 28 octobre 2017 à 14 h
en l'église Saint-Marc paroisse
Ste-Marguerite d'Youville de
Shawinigan.**

**L'inhumation des cendres aura lieu
à une date ultérieure.**

Le défunt laisse dans le deuil outre sa mère Denise Côté; sa soeur Annie Bournival (Eric Lacerte); ses neveux : Derek et Loïc; les enfants de Eric, ainsi que plusieurs oncles, tantes, son cousin Jonathan Boisvert (Karine Beausoleil).

La famille désire remercier le Dr Jean-Claude Philibert pour tous les bons soins prodigués au cours de ses nombreuses années de maladie ainsi que Manon, Johanne, Isabelle et Hélène qui en ont pris grand soin, et merci à tous les intervenants du CLSC de Shawinigan.

Veuillez compenser l'envoi de fleurs par un don à Opération Enfants Soleil lequel serait apprécié par la famille.

Salon Oscar St-Ours

2203, av. Champlain, Shawinigan

Téléphone : 819 536-3717

Télécopieur : 819 536-4259

Courriel : salonoscarst-ours@bellnet.ca

Internet : www.oscarstours.ca
**Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec**

**Grands Frères Grandes Sœurs
Trois-Rivières**

**Être Grand Frère ça me grandit !
819 840-0965**

**MONUMENTS
BOUCHER**

*De père en fils
nous fabriquons
dans notre atelier
les monuments.*

**275, Dessureault
Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine)**

819 379-3366
LETTRE AU CIMETIERE

lesmonumentsjeanboucher.ca



**BLOUIN
MERCIER
MME MARTHE**

Au CIUSSS MCQ - CHAUR de Trois-Rivières, le 24 octobre 2017, est décédée à l'âge de 93 ans, Mme Marthe Blouin Mercier, épouse de feu Donald Mercier, demeurant à Trois-Rivières secteur Cap-de-la-Madeleine. La famille accueillera parents et ami(e)s au

**Complexe Funéraire J. D. Garneau,
274 rue St-Laurent, Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine)
G8T 6G7.**

Heures d'accueil : dimanche 29 octobre 2017 de 14h à 17h et 19h à 22h, lundi 30 octobre 2017 jour de la cérémonie à partir de 13h.

CARPE DIEM
Centre de ressources Alzheimer

1765, boul. Saint-Louis
Trois-Rivières (Qc) G8Z 2N7
Tél: 819 376-7063



BROUILLETTE
MME NOËLLA
TESSIER

Paisiblement au centre d'hébergement et CLSC site St Nacisse du CIUSSS-MCQ est décédée Mme Noëlla Tessier le 25 octobre 2017, jour d'anniversaire de ses 90 ans. Épouse de M. Roger Brouillette demeurant à St-Narcisse comté Champlain. La famille accueillera parents et amis à la :

Résidence funéraire
André Trudel Béland
181 rue principale
St-Narcisse, Qc
G0X2Y0

Heures d'accueil : vendredi 27 octobre de 14 à 16 h et de 19 à 22 h. Samedi jour des funérailles à partir de 9 h.

Les funérailles auront lieu
le samedi 28 octobre 2017 à 11 h
en l'église de St-Narcisse.
L'inhumation aura lieu au
cimetière paroissial.

À son départ, Mme Brouillette laisse dans le deuil, outre son époux M. Roger Brouillette, ses enfants : Hélène (François Roy), Guy, Louis (Diane Tessier), Yvon (Anne-Marie Baril), Daniel (Claire Daoust), et Sophie (Mario Thibodeau); ses petits-enfants : Mathieu, Philippe et Martin Roy, Julien et Justine Brouillette, Maxime et Amélie Brouillette, Pierre-Luc Brouillette, Mathilde et Estelle Thibodeau; ses arrière-petites-filles : Julianne, Juliette, Charlie-Rose, Simone, Gabrielle et Raphaëlle; ses belles-sœurs et beaux-frères : Mme Simone Cloutier (feu M. Constant Tessier), Mme Monique Dubois (feu M. Georges Tessier), M. Rolland Brouillette (Mme Marie-Ange Veillette), Mme Denise Gervais (feu M. Léon Brouillette), M. Henri-Paul Brouillette (Mme Raymonde Ayotte), M. André Brouillette (Mme Reine Baril), M. Justin Brouillette (Mme Carmen Jacob) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s, dont sa fidèle amie Mme Simone B. Demers.

La famille remercie sincèrement tout le personnel du centre d'accueil de St-Narcisse pour les bons soins et l'accompagnement affectueux offerts depuis 3 ans.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation du Centre D'accueil St-Narcisse, 361 Du College, St-Narcisse, Qc, G0X 2Y0
Renseignements : 418 328-4142
Courriel : rfatb@hotmail.com
Télécopieur : 819 538-3074

Entreprise membre de la
corporation des Thanatologues
du Québec



DESFOSSÉS
MME
BERNADETTE
1951-2017

Dans la chaleur et la tranquillité de son domicile, assistée des siens, le 20 octobre 2017, est décédée à l'âge de 66 ans, Mme Bernadette Desfossés, fille de feu Georges Desfossés et de feu Léda Provencher, demeurant à Trois-Rivières. Elle nous a quittés paisiblement, après une longue lutte courageuse contre le cancer. Elle était animée d'une joie de vivre et d'une forte énergie. Nous gardons d'elle le souvenir d'une femme serviable. La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC
G8Z 1V6

Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 22 h et samedi, jour des funérailles, à partir de 10 h.

Un service religieux aura lieu
le samedi 28 octobre à 13 h 15
à l'église Notre-Dame-des-Sept-
Allégres de la paroisse
Immaculée-Conception.
L'inhumation aura lieu au
cimetière St-Michel.

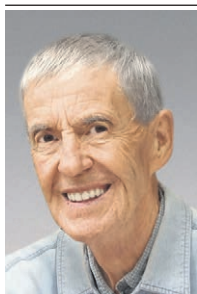
L'ont précédée, ses soeurs : Carmen Desfossés-LePage et Hélène Desfossés.

La défunte laisse dans le deuil, ses frères, sa soeur, ses belles-sœurs et son beau-frère : Rémi Desfossés (Nicole Valois), Denise Desfossés, Camille Desfossés (Virginia Macanilla), Gilles LePage (feu Carmen Desfossés); ses nièces : Patricia Desfossés (James Leeming), Christine LePage (Samuel Provencher) et Pascale LePage (Alexandre Lamy); ses petits-neveux : Morgan Leeming et Douglas Leeming; sa tante Louise Manseau (feu Bruno Desfossés); plusieurs cousins, cousines des familles Provencher et Desfossés ainsi que plusieurs ami(e)s. La famille remercie spécialement l'infirmier François et son équipe pour les bons soins en médecine à domicile, ainsi que tous les religieux (ses) et ami(e)s pour le soutien de leurs prières.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la fondation de votre choix, entre autres, à la Société canadienne du cancer (1491, boul. des Forges, Trois-Rivières (Qc) G8Z 1T7).

Renseignements : 819 374-6225
Sans frais 1 800 246-6225
Télécopieur : 819 374-6227
www.centrerousseau.com/avis-de-deces

Entreprise affiliée à la
Corporation des thanatologues
du Québec



GALARNEAU
M. BRUNO
1924 - 2017

À l'hôpital du Saint-Sacrement de Québec, le 3 octobre 2017, est décédé à l'âge de 92 ans et 10 mois, M. Bruno Galarneau, époux de Mme Rita Roy, demeurant à Québec, autrefois de Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC
G8Z 1V6

Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 13 h 30.

Une liturgie de la Parole
sera célébrée
samedi 28 octobre à 15 h 30
au Mémorial du centre funéraire.
L'inhumation aura lieu
à une date ultérieure.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse Rita Roy ses 3 fils : Denis (Diane Therrien), Yves (Colette Fecteau), Roch (feu Chantal Calamita); ses 4 petits-enfants : Annie (Yannick Sirois), Hugo (Nicolas Gagnon), Bernard (Betty Muauka) et Jean-François; ses 5 arrière-petits-enfants : Juliette, Étienne, Frédéric, Raphaëlle et Sophie.

Il était aussi le père de Francine, décédée en 2013.

Le défunt laisse aussi dans le deuil ses sœurs, ses frères, ses beaux-frères et belles-sœurs : Margot Thibeault (feu Roger Galarneau), Gilberte Galarneau (feu Raynald Montplaisir), Jeannine Cormier (feu Patrick Galarneau), Marcel Galarneau (Claire Lafleur), Paul Lemay (feu Germaine Roy), Yvette Amyot (feu Paul Roy), Jeannine Bourque (feu Luc Roy), Louise Roy (feu Jean Pelletier), Marcel Roy (feu Jacqueline Bradette), Angèle Roy (Montcalm Langelier), Roger Roy (Lise Godon), Rolande Grondin (feu Guy Roy), Monique Roy (Robert McDonald), Henriette Roy (Michel Tessier), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société Alzheimer du Canada (20, av. Eglinton Ouest, bureau 1600, Toronto, ON M4R 1K8).

Renseignements : 819 374-6225
Sans frais : 1 800 246-6225
Télécopieur : 819 374-6227
www.centrerousseau.com/avis-de-deces

Entreprise affiliée à la
Corporation des thanatologues
du Québec



GARCEAU
M. RODOLPHE
"TITI"

C'est avec une immense tristesse que je vous annonce le décès de mon grand oncle, au CIUSSS MCQ Centre Lafleche, le 18 octobre 2017, est décédé à l'âge de 94 ans, M. Rodolphe Garceau, fils de feu Walter Garceau et de feu Mezellev Rivard, demeurant à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Complexe funéraire Pellerin
599 avenue de Grand-Mère
(anciennement 6e Avenue,
Grand-Mère)

Shawinigan, QC
Heures d'accueil : dimanche, jour de la cérémonie, à partir de 9 h.

La cérémonie aura lieu
le dimanche 29 octobre 2017
à 11 h.

Les cendres seront déposées
au columbarium du
Complexe funéraire Pellerin.

Il laisse dans le deuil ses neveux, ses nièces et de nombreux ami(e)s. S.V.P. pas de dons ni de fleurs.

Pensez au montant que vous auriez pu mettre dans un don ou pour des fleurs puis prenez ce montant pour passer un bon moment en famille devant un bon souper et un petit verre, à la mémoire de Titi en fredonnant un de ses airs favoris, Le Rocher de Grand-Mère, Le Mexicain basané ou encore L'Habitant de St-Élie, et l'imaginer au guidon de son scooter rejoindre tous ceux qu'il aimait tant et de là-haut veillez sur nous.

Salut mon chum de canot. Constant La famille désire remercier le personnel du 4^e étage du Centre Lafleche pour les bons soins.

Renseignements : 819 538-3388
Télécopieur : 819 538-0110
Courriel : salonpellerin@cgocable.ca
www.complexfunerairepellerin.com

Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec



GENDRON
MARIE-ANGE
DUFRESNE
1924 - 2017

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 22 octobre 2017, est décédée à l'âge de 93 ans, Mme Marie-Ange Dufresne, épouse de feu Clément Gendron, fille de feu Edouard Dufresne et de feu Aurore Rivard, demeurant à Trois-Rivières. La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC
G8Z 1V6

Heures d'accueil : vendredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, samedi, jour des funérailles, à partir de 8 h 30.

Un service religieux aura lieu
le samedi 28 octobre à 10 h 45
à l'église St-Lazare.

L'inhumation aura lieu au
cimetière Ste-Marie-Madeleine.

La précédée sa soeur Lucienne Dufresne.

Elle laisse dans le deuil ses sœurs, son frère, son beau-frère et sa belle-sœur : Claire Dufresne, Jeanne-D'Arc Dufresne (feu Jacques Caron), Yolande Dufresne (feu Jacques Buissière), Huguette Dufresne (Lionel Courteau), Lise Dufresne (feu Benoit Constantin), Guy Dufresne (feu Carole de Grand-Maison, Anita Vienneau); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Un merci spécial au personnel du Centre hospitalier régional pour les bons soins prodigués.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières (RSTR) (731, rue Sainte-Julie, Trois-Rivières QC G9A 1Y1).
Renseignements : 819 374-6225
Sans Frais 1 800 246-6225
Télécopieur : 819 374-6227
www.centrerousseau.com/avis-de-deces

Entreprise affiliée à la
Corporation des thanatologues
du Québec



HUARD
M. JEAN-NOËL
1934 - 2017

Au CIUSSS MCQ-Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, le 23 octobre 2017, est décédé à l'âge de 83 ans, monsieur Jean-Noël Huard, époux de madame Mariette Boisvert et fils de feu monsieur Siméon Huard et de feu madame Cécilia Bédard, demeurant à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Coopérative funéraire de la
Mauricie
2280, 105^e Avenue
Shawinigan
(secteur Shawinigan-Sud)
G9P 1P1

Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 22 h, ainsi que samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.

Les funérailles seront célébrées
le samedi 28 octobre 2017 à 11 h
en l'église St-Sauveur

615, 123^e Rue
Shawinigan
(secteur Shawinigan-Sud)
G9P 3R3

L'inhumation des cendres aura
lieu au cimetière
St-Michel de Shawinigan.

Outre son épouse, Mariette Boisvert, il laisse dans le deuil ses enfants : Sylvie (Louis Montgrain), Manon (Yves Lefebvre), Daniel (France Gagné), Chantal (Réjean Pelletier); ses petits-enfants : Julie Lefebvre (Nick Krysac), Mathieu Lefebvre, Marie-Eve Montgrain (Ryan Carrière), Eric Montgrain (Renata Stark), Camille et Olivier Gagné-Huard (Konny Miller), Philippe Pelletier (Vanessa Boucher), Michael Pelletier (Patricia Dery), Sébastien Morin (Julie Turbide), Karine Morin (Olivier Ourseau); ses arrière-petits-enfants : Oliver Carrière et Maya Stark-Montgrain, Raphaël et Julianne Morin, Loïc, Edward, Jacob et Leila Pelletier; ses belles-sœurs : Lucille Lemay, Pierrette St-Yves, Michelle Rocheleau et Paulette Houle, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au Dr Mario Raymond, au personnel du CLSC de Shawinigan, au Centre bénévole de Shawinigan, au Dr Gaétan Bégin, au personnel d'Albatros, ainsi qu'à toute l'équipe d'infirmières et de bénévoles de l'unité de soins palliatifs du CIUSSS MCQ-Hôpital du Centre-de-la-Mauricie.

Renseignements : 819 537-8828
Télécopieur : 819 537-8829

Courriel : mauricie@coopfun.ca
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au :

www.cooperativefunerairemauricie.com
Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec.



Accalmie

Accompagnement et hébergement
pour personnes suicidaires

1905 rue Royale, Trois-Rivières
(Québec) G9A 4K8

Pour demande d'aide (819) 378-8585

24 heures par jour
7 jours par semaine

CARPE DIEM
Centre de ressources Alzheimer

1765, boul. Saint-Louis
Trois-Rivières (Qc) G8Z 2N7
Tél.: 819 376-7063

LETTRAGE DE MONUMENTS ET PHOTOS SUR MONUMENTS

6082, boul. des Hêtres, Shawinigan

819 539-5050

sans frais 1 877 507-5051

MARJOLAINE TRUDEL 819 537-5903

HENRIETTE TREMBLAY 819 523-7492

RÉGION DE LA TUQUE

monumentstrudel@cgocable.ca

LES MONUMENTS
Trudel INC.
MANUFACTURIER DE MONUMENTS



**JEAN
M. GÉRALD**

À son domicile, le 17 octobre 2017, est décédé à l'âge de 71 ans et 7 mois, M. G  rald Jean,   poux de Claudette Godin, fils de feu Rodolphe Jean et de feu C  cile Desrochers, demeurant    Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Salon fun  raire Oscar St-Ours
2203, av. Champlain
Shawinigan, G9N 2L5
Heures d'accueil : vendredi de 19 h    22 h, samedi, jour de l'hommage,    partir de 8 h 30.

Un hommage lui sera rendu le samedi 28 octobre 2017    11 h au salon fun  raire
L'inhumation des cendres aura lieu au cimet  re Saint-Joseph de Shawinigan

Le d  funt laisse dans le deuil outre son   pouse Claudette Godin; sa fille Sonia Jean; son fils Steve Jean (Marie-Jos  e Poisson); ses petites-filles ador  es : Ang  lique Jean-D  salliers (David Charest) et Florance Jean; ses fr  res et s  urs : Pierre Jean (Orietta Hervieu), H  l  ne Jean, Paul Jean (Ga  tan St-Arnaud), Denise Jean (Huguette Lajoie), Yvon Jean (Sylvie Richard) et Alain Jean (Madeleine Th  non); sa belle-s  ur et son beau-fr  re : Pauline Godin, feu Gilles Godin (France Dufresne) ainsi que plusieurs neveux, ni  ces, cousins, cousines, sp  cialement Diane M  nard, son grand ami Gilles Th  roux et de nombreux ami(e)s.

La famille d  sire t  moigner sa reconnaissance au Dr Ga  tan B  gin,    l'infirmi  re M  lanie Trudel,    toute l'  quipe du CLSC de Shawinigan et    tout le personnel de l'unit   de soins palliatifs    domicile pour la qualit   des soins re  us.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don    la Fondation de la Maison des Trois Colombes ou par un don    la Soci  t   canadienne du cancer lequel serait appr  ci   par la famille.

Salon Oscar St-Ours
2203 av. Champlain, Shawinigan
T  l  phone : 819 536-3717
T  l  copieur : 819 536-4259

Courriel : salonoscarst-ours@bellnet.ca
Site Internet : www.oscarstours.ca

**Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Qu  bec**



**LACHANCE
M. ROBERT**

   Trois-Rivi  res, le 17 octobre 2017 est d  c  d      l'  ge de 77 ans M. Robert Lachance demeurant    Louiseville, autrefois de St-Elie-de-Caxton.

La famille accueillera parents et ami(e)s en l'  glise de St-Elie-de-Caxton le samedi 28 octobre 2017, d  s 13 h.

Les fun  raill  s auront lieu le m  me jour,    14 h.
L'inhumation suivra au cimet  re paroissial.

Le d  funt laisse dans le deuil ses enfants : Stephan (Dany Daigle) et Martine (Guy Guertin); la m  re de ses enfants, Madeleine Lavergne; ses petits-enfants : Pamela,   douard et

Gabriel; ses fr  res et s  urs : Mariette, Jean (Marie), Annette, Brigitte, Gis  le (Bernard), Raymond (Ginette), et Yvon; son beau-fr  re Germain Lachance, ainsi que Bianca Perron, V  ronique D  ziel et leur famille et enfin, ses nombreux autres parents et amis.

La famille aimerait remercier chaleureusement ses voisins et bonnes amies Ginette et Claudette avec qui Robert a partag   de bons moments au cours des 25 derni  res ann  es.

Vos t  moignages de sympathie peuvent s'exprimer par un don    l'Association des Devenus Sourds et des Malentendants du Qu  bec.

La coordination des fun  raill  s a   t   confi  e    la :

**Maison fun  raire
Richard & Philibert**
2361, av. Principale
Saint-Elie-de-Caxton
Renseignements : 819 378-3838
T  l  copieur : 819 375-8146
Courriel : condoleances@richardphilibert.ca
Site internet : www.richardphilibert.ca



**LAURENDEAU
MARTIAL**

   son domicile, entour   de sa famille, le dimanche 22 octobre 2017 est d  c  d   M. Martial Laurendeau,   poux de C  line Lambert, demeurant    Maskinong  .

La famille accueillera parents et amis    l'  glise de Maskinong  , le samedi 28 octobre 2017    partir de 10 h.

Les fun  raill  s auront lieu le samedi 28 octobre    11 h en l'  glise de Maskinong  .

L'inhumation aura lieu au cimet  re paroissial.

Le d  funt laisse dans le deuil son   pouse C  line Lambert, son fils St  phane (Sophie St-Hilaire, infirmi  re en qui il avait toute confiance), ses deux petits-fils Nicolas et Antoine; sa fille Vickie (Paul Quinn), sa petite-fille Amy; ses s  urs : Jeannine Laurendeau (feu G  rald St-Antoine), Marielle Laurendeau (R  jean Degrandpr  ), Lise Laurendeau (Paul Massicotte); l'ont pr  c  d   : feu Jeanne d'Arc Laurendeau (feu Marcel Bastien), feu R  al Laurendeau, feu Donat   Laurendeau (feu L  o Lebeau), feu Madeleine Laurendeau; ses belles-s  urs et beaux-fr  res : Lucie Lambert (Marcel Julien), Pierre Lambert (Lise Raymond), Laurent Lambert (Ren  e Cloutier), Jacques B  land (feu Yolande Lambert), Louise Lambert (Ga  tan Doyon), Francis Lambert (Sylvie Trudel); sa tante : Solange Gaboury (feu Orig  ne Lemyre); sa filleule: Louise Degrandpr  ; ainsi que plusieurs neveux, ni  ces, cousins, cousines et amis.

Maisons fun  raires St-Louis
Renseignements : (819) 227-2372
T  l  copieur : (819) 228-3345

Courriel : condoleances@maisonstlouis.ca
Site internet : www.maisonstlouis.ca

**Entreprise affili  e    la
Corporation des thanatologues
du Qu  bec**



INQUIET POUR UN PROCHE?
1 866-APPELLE (277-3553)



**LAUZI  RE
MME
NORMANDE
1939-2017**

   Montr  al-Nord, le 29 septembre 2017, est d  c  d  e    l'  ge de 78 ans, Mme Normande Lauzi  re,   pouse de feu M. Daniel Humbert-Droz, fille de feu Mme Jeannette Beaulac et de feu M. Wilfrid Lauzi  re. Elle   tait native de Grand St-Esprit.

L'inhumation a eu lieu lundi le 23 octobre 2017 au cimet  re de Nicolet.

L'ont pr  c  d  e son fr  re Marcel Lauzi  re (feu Ren  e C  t  ) et sa s  ur Yolande Lauzi  re (Lionel Tourigny). Elle laisse dans le deuil ses s  urs: Paulette Lauzi  re (feu Jean-Claude Duval) et Madeleine Lauzi  re (Ren   Tourigny), ainsi que plusieurs neveux et ni  ces pour qui elle a   t   tr  s pr  sente.

Renseignements : 819 293-4511
T  l  copieur : 819 293-8212
Courriel : jn_rousseau@sogetel.net
www.jnrousseau.com

**Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Qu  bec**



**MILOT
M. GASTON
1928-2017**

Au CIUSS-MCQ, de Trois-Rivi  res, le 22 octobre 2017, est d  c  d      l'  ge de 89 ans et 5 mois, M. Gaston Milot,   poux de feu Jeannine Milot, demeurant    Trois-Rivi  res, autrefois de St-Thomas-de-Caxton.

La famille accueillera parents et ami(e)s    la :

Maison fun  raire St-Louis
160 rue De Carufel
Yamachiche.

Heure d'accueil : samedi, jour de la c  l  bration,    partir de 9 h 30.

Une c  l  bration de la parole aura lieu    la maison fun  raire le samedi 28 octobre    11 h.

L'inhumation aura lieu au cimet  re de St-Thomas-de-Caxton.

Le d  funt laisse dans le deuil : ses enfants : Louise Milot (Sylvain Garceau), Diane Milot, Gilles Milot (Carole G  linas), feu Sylvie Milot (feu Ren   Martel), Nathalie Milot (Louis Lapointe); sa belle-fille : Lise Ross (feu Michel Milot); plusieurs petits et arri  re-petits-enfants; ses fr  res et s  urs : Claude Milot (Louise Pelchat), R  jean Milot (feu Th  r  se Samson), Lise Milot (Raymond Morissette), Claire Milot; ses beaux-fr  res et sa belle-s  ur : Gilles Lafond (feu C  cile Milot), Philippe Yergeau (feu C  cile Milot), Marcel Milot (Diane Milette), ainsi que plusieurs neveux, ni  ces, cousins, cousines et ami(e)s.

Maisons fun  raires St-Louis
Renseignements : 819 296-3962
T  l  copieur : 819 228-3345

Courriel : condoleances@maisonstlouis.ca
Site Internet : www.maisonstlouis.ca

**Entreprise affili  e    la
Corporation des thanatologues
du Qu  bec**



**OUELLETTE
MME GHISLAINE
LEBEL**

   Trois-Rivi  res, le 20 octobre 2017, est d  c  d  e    l'  ge de 81 ans, Mme Ghislaine Lebel,   pouse de feu M. L  o-Paul Ouellette, demeurant    Trois-Rivi  res.

La famille accueillera parents et ami(e)s    la :

**Maison Fun  raire
Richard & Philibert**
1350, rue Ste-Marguerite   
Trois-Rivi  res

Heures d'accueil : samedi, jour de la c  r  monie,    partir de 12 h.

La liturgie de la Parole sera c  l  br  e

le samedi 28 octobre 2017    15 h en la chapelle de la Maison fun  raire.

Par la suite, l'inhumation aura lieu au cimet  re St-Michel.

La d  funte laisse dans le deuil ses enfants : C  line (Jean Comeau), Patrick (Manon Robert) et Nathalie (Mario L  tourneau); ses petits-enfants : Daisy Harnois (Yves Marchand), Jonathan Harnois, Cindy et Allyson Ouellette; son arri  re-petit-fils Kayden Marchand; ses beaux-fr  res et belles-s  urs de la famille Ouellette, ainsi que plusieurs neveux, ni  ces, cousins, cousines et ami(e)s, particuli  rement Lucille Harnois, Marie Nobert et Jean Bergeron.

La famille d  sire t  moigner sa reconnaissance au personnel de la R  sidence La Petite Plaisance pour les bons soins prodigu  s.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don    la Soci  t   Alzheimer Canada.

Renseignements : 819 378-3838
T  l  copieur : 819 375-8146
Courriel : condoleances@richardphilibert.ca
Site : www.richardphilibert.ca



**PAILL  
M. GUY**

   Las Vegas, le 11 octobre 2017, est d  c  d      l'  ge de 58 ans, M. Guy Paill  , fils de Mme Louise Hubert Paill   et de M. Luc Paill  , autrefois de Trois-Rivi  res Ouest.

Homme de c  ur, guerrier dans l'  me, il aura v  cu sa vie en hauteur et non en longueur.

La famille accueillera parents et ami(e)s    la :

Fondation RSTR
Fondation r  gionale pour la sant   de Trois-Rivi  res

DON IN MEMORIAM
En hommage    l'  tre cher

Pour faire la diff  rence au nom de la sant  !

819 697-3333 poste 53582
www.fondationrstr.com

731, rue Sainte-Julie
Trois-Rivi  res (Qu  bec) G9A 1Y1

**Maison fun  raire
Richard & Philibert,**
1350, rue Ste-Marguerite
   Trois-Rivi  res.

Heures d'accueil : le samedi 28 octobre 2017 de 13 h    16 h.

Il laisse dans le deuil, outre ses parents, ses enfants : Kim Paill   (Manuel Plante Champagne) et Guy Philipp Paill   (Cindy Berthiaume); sa petite-fille Lyah Paill  ; ses s  urs et son fr  re : Manon Paill  , Jos  e Paill   (Yves Durocher), Pierre Paill   (Karine Rondeau), ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, ni  ces, cousins, cousines et ami(e)s.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don    Lauberiv  re, refuge pour sans-abris, 401, rue St-Paul, Qu  bec (Qc) G1K 3K3.
Renseignements : 819 378-3838
T  l  copieur : 819 375-8146

Courriel : condoleances@richardphilibert.ca
Site Internet : www.richardphilibert.ca



**POLIQUIN
MAXIME**

Vis pour chaque souffle.

Au CIUSSS MCQ-CHAU de Trois-Rivi  res, le 16 octobre 2017, est d  c  d      l'  ge de 41 ans, monsieur Maxime Poliquin, conjoint d'Isabelle Nault, fils de Claude Poliquin et de Mireille Allard, demeurant    B  cancour (secteur Sainte-Angele-de-Laval).

La famille accueillera parents et amis au :

Fun  rarium L. G. Gaudet
3900 boul. de Port-Royal
B  cancour secteur Saint-Gr  goire,
le vendredi 27 octobre 2017
de 19 h    21 h

ET
   l'  glise de Sainte-Angele-de-Laval, le samedi 28 octobre 2017    partir de 13 h 30.

Les fun  raill  s auront lieu, le samedi 28 octobre 2017, en l'  glise de Sainte-Angele-de-Laval    15 h,

suivies de l'inhumation au cimet  re paroissial.

Il laisse dans le deuil outre ses parents, sa conjointe Isabelle Nault; ses amours L  o et Hubert; papa veille sur vous; sa s  ur Marys   Poliquin (Claude Cyrenne); sa ni  ce   lodie Cyrenne (Maxime Guillemette); sa filleule Cam  lia Cyrenne (Daphn  e Greco, Liam DeKeuster); ses beaux-parents : Lise Salvas et Marc-Andr   Nault; ses belles-s  urs : Marie-Claude Nault (Kevin Milette, Anthony et J  r  mie Milette), Genevi  ve Nault (Kevin Rouleau), leur fille Laurianne Nault-Rouleau; ses meilleurs chums : Bryan Roof (Jos  e Rathier), Pascal M  tail (St  phanie Lalande), Maxim Lemire, ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines et ami(e)s.

Un merci sp  cial    St  phanie Roof,    ses coll  gues ambulanciers ainsi qu'   tout le personnel du d  partement des soins intensifs du CIUSSS MCQ-CHAU de Trois-Rivi  res.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don    la Fondation des maladies du c  ur et de l'AVC.
Renseignements : 819 297-2928
T  l  copieur : 819-297-2727

Courriel : info@lgastongaudet.ca
www.lgastongaudet.ca



Organisme de soutien    l'int  gration socioprofessionnelle
Pour personnes pr  sentant une limitation motrice
819 379-6110 www.coupdemainmauricie.org



**RÉGIS
M. RENÉ**
1931-2017

Au CIUSSS MCQ - CHAUR de Trois-Rivières, le 23 octobre 2017, est décédé à l'âge de 86 ans, monsieur René Régis, époux de feu madame Louiselle Rousseau, fils de feu monsieur Julien Régis et de feu madame Corinne Pothier. Il demeurait à Shawinigan (secteur Shawinigan-Sud).

La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

**Coopérative funéraire
de la Mauricie**
2280, 105^e Avenue
Shawinigan
(secteur Shawinigan-Sud)
G9P 1P1

Heure d'accueil : vendredi de 14 h à 17 h, de 19 h à 22 h et samedi, jour de la liturgie, à partir de 13 h.

**Une liturgie de la Parole
sera célébrée**

**le samedi 28 octobre 2017 à 15 h
à la Coopérative funéraire.
L'inhumation aura lieu au
cimetière St-Michel.**

Il laisse dans le deuil ses enfants : André (Louise Tremblay), Claude, Carmen et Sylvie (Robert Choquette); ses petits-enfants : Caroline Régis (Donald Scheuber), Christine Régis (Serge Mongrain), Marc-Antoine Régis Labarre (Stéphanie T. Williams) et Nicholas Régis Lupien; ses arrière-petites-filles : Maïka Veillette, Victoria et Juliette Labarre; ses frères et soeurs : Marcelle Régis (feu Claude Hénault), Noëlla Régis (feu Florent Gingras), Bruno Régis (Claire Caron) et Jean-Guy Régis (Diane Benoit); ses beaux-frères et belles-soeurs : Anita Gingras (feu Jacques Régis), Huguette Lefebvre (feu Réal Rousseau), Adrien Rousseau (Denise Dufour), Jules Rousseau (Louise Blais), Eddy Rousseau (Monique Trépanier) et Michel Rousseau (Rolande Baril), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel de la Résidence St-Laurent pour les bons soins prodigués.

En sa mémoire, des dons à la Fondation Maison Carpe Diem seraient grandement appréciés.
Renseignements : 819 537-8828
Télécopieur : 819 537-8829
Courriel : mauricie@coopfun.ca

Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au :

www.cooperatifunerairemauricie.com
**Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec**



**ST-LOUIS
M. JEAN-PAUL**

À Trois-Rivières, le 18 octobre 2017, est décédé à l'âge de 87 ans, M. Jean-Paul St-Louis, époux de Mme Lucille Lajoie, demeurant à Trois-Rivières. La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

**Maison funéraire Richard
et Philibert.**
1350, Ste-Marguerite
Trois-Rivières.

Heures d'accueil : dimanche, jour de la liturgie, à partir de 12 h.

**Une liturgie de la parole sera
célébrée, le dimanche 29 octobre
2017 à 15 h, en la chapelle de la
maison funéraire.**

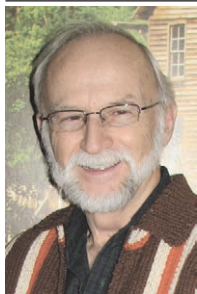
**Par la suite, les cendres seront
déposées au Columbarium
Richard et Philibert.**

Le défunt laisse dans le deuil son épouse madame Lucille Lajoie; ses enfants : Pierre et Louise St-Louis; ses petits-fils : Maxim St-Louis, Jonathan Lemay (Sarah-Andrée St-Onge) et David Lemay; ses arrière-petits-enfants : Victor et Juliette; son frère Jean-Claude (Richard); ses belles-soeurs : Rose-Aimée Lajoie (feu Raymond Gagnon), Rita Lajoie (feu Paul-Emile Gagnon), Thérèse Lajoie (feu Gérard Lajoie), Pauline Lajoie (feu Florent Lajoie), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Renseignements : 819-378-3838

Télécopieur : 819-375-8146

Courriel : condoleances@richardphilibert.ca
Site internet : www.richardphilibert.ca



**THÉRIAULT
M. ROGER**

Au Centre des soins palliatifs de l'Institut de Cardiologie de Montréal le 6 octobre 2017, à l'âge de 79 ans est décédé M. Roger Thériault.

**Pour respecter son désir,
son corps a été donné à la science
servant ainsi à la recherche
médicale qui se fait à l'UQTR.**

**Une cérémonie a eu lieu
le 15 octobre au CAPS.
De plus, selon ses désirs,
une rencontre familiale aura lieu
pour souligner la vie et les bons
souvenirs vécus en sa compagnie.**

L'ont précédé : son frère Pierre Thériault et son épouse Carmen Brousseau et son beau-frère Laurent Gervais.

Il laisse dans le deuil son épouse Laurette Gervais, son fils Éric et son épouse Harmelle Jean ainsi que son petit-fils Patrice.

Roger laisse aussi dans le deuil sa soeur Lucille (feu Jacques Rouette), son frère Jean-Louis (Lyse Bergeron), ses belles-soeurs : Louise Dussault (feu Réal Thériault), Suzanne Gervais (feu Claude Thériault), Rolande Côté (feu Gérard Thériault), Dolorès Boisvert; Madeleine Gervais, fdj; Simone Gervais, aps; Claire Gervais (feu Miloudji Nakhila), Gemma Gervais, Nicole Gervais, Françoise Lesieur (Robert Lampron); ses beaux frères : Joseph Gervais, ptre; Adrien Gervais, Viateur Gervais et son épouse Lyse Trépanier, Éloi et sa conjointe Paulette Lépage; Nicolas et son épouse Karin Allard.

Il laisse aussi dans le deuil plusieurs neveux et nièces, des cousins et cousines et parmi eux, des cousins très proches soit Michel Gauthier, Christiane Gauthier Tougas, Michèle Languedoc, ainsi que de précieux amis.

Sa famille désire témoigner sa reconnaissance pour l'attention et les bons soins reçus au CHRTR et particulièrement à l'Institut de Cardiologie où la Dre O'Meara et tout le personnel hospitalier qui ont pris en charge le respect de ses dernières volontés aux soins palliatifs.

Pour ceux et celles qui le désirent, des dons à l'ICM (Institut de cardiologie de Montréal), à l'UQTR, au CIUSSS MCQ - CHAUR ou à l'organisme de votre choix seraient appréciés et nous vous en remercions. Pour renseignements : 819-378-1936
Courriel : laurette.theriault@cogocable.ca



**TRAHAN
CLAUDE**
1936-2017

Au Centre de services Avellin Dalcourt de Louiseville le 23 octobre 2017, est décédé à l'âge de 81 ans et 5 mois monsieur Claude Trahan, époux de feu Élise Arseneault, demeurant à Yamachiche.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la

**Maison funéraire St-Louis,
160 rue De Carufel
Yamachiche.**

Heure d'accueil : dimanche, jour de la célébration, à partir de 11 h.

**Une célébration de la parole
aura lieu à la maison funéraire
le dimanche 29 octobre à 13 h.**

**Les cendres seront déposées
au columbarium St-Louis
de Louiseville.**

Le défunt laisse dans le deuil ses filles : Guylaine Trahan (Gaetan Villeneuve), Nathalie Trahan; sa petite-fille Rosalie Villeneuve; ses frères et soeurs : Léo-Paul Trahan (Gilberte Rainville), Angèle Trahan (feu Yvon Chevalier), feu Gérard Trahan (feu Lise Lamirande), feu Jeanne Trahan (feu Robert Morin), Rita Trahan (André Brûlé), Mance Trahan (Marcel Marchand), feu Margot Trahan (feu Marcel Lemire), Raymonde Trahan; ses beaux-frères et belles-soeurs : Réjean Arseneault (Solange Boulanger), Viateur Arseneault (Jacqueline Guimond), Gisèle Arseneault (Jacques Bergeron), Adolphe Malboeuf (feu Jeanne-Mance Arseneault), Gilberte St-Louis (feu Jules Arseneault), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et de nombreux ami(e)s.

Vos dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

Maisons funéraires St-Louis
Renseignements : 819 296-3962
Télécopieur : 819 228-3345
Courriel :

condoleances@maisonstlouis.ca
Site Internet : www.maisonstlouis.ca

**Entreprise affiliée à la
Corporation des thanatologues
du Québec**

LE FAR MAISON D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES
819 378-2990
www.maisonlefar.ca
Gratuit et confidentiel



› SALON DES CHASSEURS

Le Festival de chasse du Haut Saint-Maurice a présenté le salon des chasseurs, mercredi soir. Les adeptes de la chasse ont défilé en grand nombre pour rencontrer les divers exposants. Ils ont également pu participer à un concours d'appel à l'original, assister à la présentation d'un film de chasse et même s'exercer. Sur la photo: Shany Veillette a essayé les équipements du club Les Archers de La Tuque.—PHOTO: AUDREY TREMBLAY

Vol à la tire à Shawinigan

SHAWINIGAN (ML) — Un homme de 23 ans de Shawinigan pourrait bientôt faire face à des accusations de vol à la suite d'un incident survenu mardi après-midi à Shawinigan.

Un client sortant d'un

dépanneur du boulevard Royal s'est fait subtiliser son portefeuille. Le plaignant aurait tenté de rattraper le présumé voleur. Ce dernier a été repéré en soirée et a été arrêté par des policiers de la Sûreté du Québec.

BABILLARD

ACTIVITÉS

THE ENGLISH CIRCLE

Les jeudis de 9 h 55 à 11 h 55, rencontres Cercle de femmes parlant couramment anglais et/ou anglophones au Centre Landry. Info: 819 293-4223.

ÂGE D'OR MONTAUBAN LES MINES

Le 27 octobre «on se déguise», souper à 18 h suivi de la soirée d'Halloween à 19 h 30, coût 25\$, au 411 rue Garneau à Notre-Dame-de-Montauban (salle à côté de l'église). Info: Étienne ou Jeannine Caouette 418 277-2959.

ÂGE D'OR NOTRE-DAME-DU-MONT- CARMEL

Le 27 octobre à 19 h, bingo à la Place sociocommunautaire, 931,

rue St-Flavien, coût 5 \$, prix à gagner 200\$. Info: 819 537-0917 et/ou 819 376-8855.

FADOQ ST-NARCISSE

Jeudi 26 octobre, dîner mensuel au Centre communautaire, suivi du bingo. Coût 7 \$. Info: 418 328-3961.

BIBLIOTHÈQUE HÉLÈNE-B.-BEAUSÉJOUR

Le 28 octobre 14 h, deux séances de yoga du rire, donnée par l'école du Yoga du rire de Trois-Rivières, gratuit pour les abonnés aux bibliothèques et 5 \$ pour les non-abonnés. Inscription obligatoire: 819 538-5555.

RÉSEAU HOMMES QUÉBEC

Le 26 octobre à 19 h, rencontre d'information et de partage à la salle Félix-Leclerc, 1001, rang St-Malo, Trois-Rivières (au sous-sol de l'édifice, stationnement à l'arrière).

PÉTANQUE ST-LAZARRE

Tous les lundis et jeudis soirs de 17 h à 19 h, trois parties au total des points, au sous-sol de l'église St-Lazarre, 65, rue Dorval, secteur Cap. Info: 819 269-7018.

**LA MAISON
DE LA
FAMILLE**
DE TROIS-RIVIÈRES INC.

*Notre rôle est d'accueillir
chaleureusement les enfants
et les parents et d'assurer
la sécurité physique et
psychologique des enfants!*

946, rue St-Paul,
Trois-Rivières, Québec G9A 1J3
www.maison-famille.org
819 691-0387

HAMAC
Centre
d'hébergement
pour
itinérant(e)s
et sans-abris

705, rue Viger
Shawinigan 536-4169

*Le temps
de retrouver ton chemin*

NOËL DU PAUVRE

La campagne lancée à Shawinigan

NICOLAS DUCHARME

nicolas.ducharme@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — À l'approche de son 59^e anniversaire, le Noël du Pauvre a lancé mercredi sa campagne de financement pour le secteur de Shawinigan.

À travers diverses activités, le comité espère être en mesure de récolter 50 000 \$ afin de venir en aide à 900 familles shawiniganaises. Celles-ci ont d'ailleurs jusqu'au 17 novembre afin de demander une aide financière auprès de l'organisme.

Le téléthon du Noël du Pauvre aura lieu le 1^{er} décembre à la salle J.-Antonio Thompson de Trois-Rivières et sera diffusé sur Radio-Canada Mauricie-Centre-du-Québec. Lors de cette journée, les bénévoles du Centre d'action bénévole de Shawinigan



Mélanie Massicotte, responsable du Noël du Pauvre pour le CAB de Shawinigan et Philippe Nadeau, directeur général du DigiHub, entourent le père Noël dans le cadre du lancement de la campagne de financement shawiniganaise du 59^e Noël du Pauvre. —PHOTO:STÉPHANE LESSARD

organiseront des barrages routiers à plusieurs endroits du secteur, tirelire à la main, afin d'amasser des fonds pour la cause.

«Un petit geste à la fois semble peu pour faire la différence, mais ce sont chacun de ces gestes, de ces dons, qui ensemble créent la vague de solidarité capable d'engendrer le changement», mentionne Mélanie Massicotte, responsable du Noël du Pauvre pour l'organisme shawiniganais.

C'est le directeur général du DigiHub Philippe Nadeau qui assure la présidence d'honneur de la campagne.

«Je suis fier de pouvoir contribuer à cet élan de générosité avec mon équipe, nos startups et nos visiteurs. Nous contribuerons à faire de cette nouvelle année un succès et à redonner le sourire aux enfants», a-t-il souligné.

Le défilé de Noël de retour à Trois-Rivières

NICOLAS DUCHARME

nicolas.ducharme@lenouvelliste.qc.ca

Après de nombreuses années d'absence, le défilé du père Noël sera de retour dans les rues de Trois-Rivières. Les chars allégoriques, musiciens et de nombreux personnages parcourront les rues du centre-ville le 26 novembre prochain au grand plaisir des plus petits. La fête se transportera au parc portuaire où l'homme au costume rouge et à la barbe blanche accueillera les enfants en compagnie de la Fée des étoiles.

Ce défilé est une initiative des radios de Bell Média ainsi que du concessionnaire automobile Le Prix du Gros.

Un «Prostatron» pour le Movember

BRIGITTE TRAHAN

brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

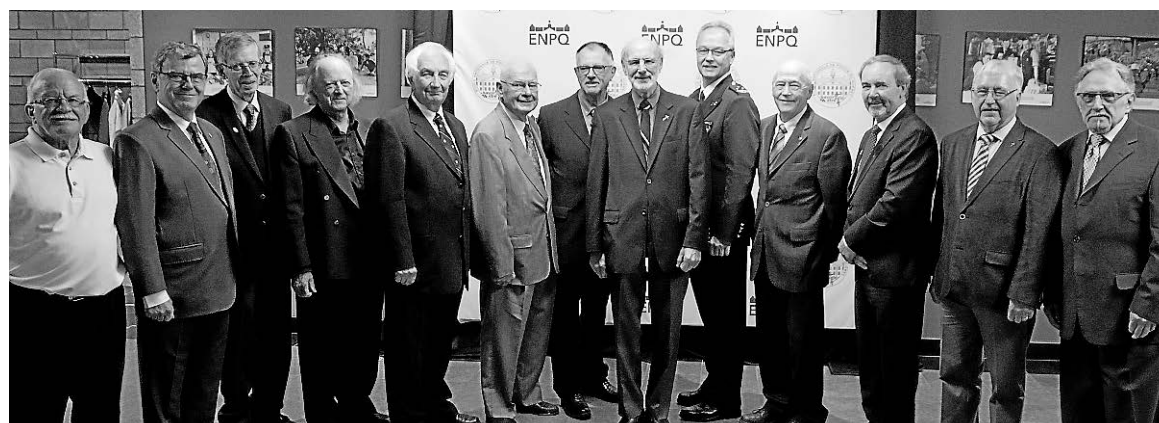
SHAWINIGAN — Ils l'appellent le Prostatron. Ce n'est pas un nouveau manège de la Ronde, mais plutôt un spectacle de variétés qui se tiendra à Shawinigan pour une bonne cause, celle de la recherche et de la sensibilisation en lien avec la santé masculine.

Ce spectacle-bénéfice est organisé par le groupe Lady Muffintop qui utilise l'humour absurde ainsi que de la «musique aux zestes psychédélices jazz-funky» pour briser le tabou qui entoure encore de nos jours la santé masculine.

Lady Muffintop, un groupe de financement officiel enregistré au Movember, a donc décidé de mettre en vedette l'importance du financement pour la recherche sur les principaux problèmes de santé des hommes: le cancer de la prostate, le cancer testiculaire, la santé mentale et le suicide.

Le spectacle-bénéfice sera présenté au Salon Wabasso de la Shop du Trou du diable, le vendredi 3 novembre, à 20 h.

Les billets sont à 18 \$ et les profits seront remis à la cause. Une partie des revenus ira aussi au Centre de prévention suicide Centre-de-la-Mauricie / Mékinac.



► REMISE DES MÉDAILLES AU SÉMINAIRE DE NICOLET

La Corporation du Séminaire de Nicolet a procédé à la remise de ses médailles de mérite pour souligner l'apport exceptionnel de certains anciens élèves à diverses facettes de la société. Dans l'ordre habituel, on retrouve les récipiendaires Jean-Luc Betit, Michel Baril, Jean Michaud, Pierre Chatillon, Gilles Kirouac et Claude Tardif, le président de la Corporation du Séminaire de Nicolet, Michel Héroux, un autre récipiendaire, André Genest, le directeur général de l'École nationale de police, Yves Guay, et les autres récipiendaires, Christian Cantin, Jean-Guy Dubois, Réjean Couture et Maurice Hélie. —PHOTO SYLVAIN MAYER

► PLUS DE 400 CONVIVES POUR LE PETIT PALACE

Un bel élan de solidarité s'est fait sentir à Sainte-Thècle, le 14 octobre dernier, alors que plus de 400 personnes ont pris part au souper-bénéfice visant à amasser des fonds pour aider à la reconstruction du restaurant Au Petit Palace, qui a été complètement détruit par un incendie au mois d'août. Durant la soirée, de nombreux artistes invités ont offert des prestations pour agrémenter l'ambiance. Plus de 7000 \$ ont pu être amassés au cours de la soirée, ce qui aidera à la reconstruction du restaurant. D'ailleurs, ce qui restait de l'édifice a été démoli il y a quelques jours et les propriétaires espèrent une reconstruction rapide, d'ici les prochains mois.

—PHOTO: COURTOISIE MARCEL BACON



CORPORATION DU PARC DE LA RIVIÈRE-GRAND-MÈRE

Première assemblée générale jeudi

GUY VEILLETTE

guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — L'assemblée générale pour la formation de la Corporation du parc de la Rivière-Grand-Mère se déroulera finalement le jeudi 26 octobre à compter de 19 h, au 316, avenue de Grand-Mère. Il s'agit de l'adresse de l'ancienne Mercerie Bergeron.

L'organisme compte déjà environ 350 membres, à 10 \$ chacun.

Jeudi soir, ils éliront les administrateurs qui prendront la corporation en charge.

Rappelons que son objectif consistera à trouver des idées pour mettre un peu plus d'animation au parc de la Rivière-Grand-Mère.

Parallèlement, il suivra les démarches entreprises par la Ville de Shawinigan auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour obtenir le fameux certificat d'autorisation afin de procéder au dragage du bassin.



› 100 ANS POUR GILBERTE LESIEUR

Le centenaire de Mme Gilberte Lesieur a été souligné avec émotion le 15 octobre dernier. Née et ayant vécu à Saint-Maurice, elle habite maintenant à la résidence Les Berges-du-St-Laurent, dans le secteur Cap-de-la-Madeleine. Font partie de sa descendance, 8 enfants, 18 petits-enfants et 28 arrière-petits-enfants. Sur la photo, Mme Lesieur est entourée de ses enfants. À ses côtés: Fernand et Mario. Debout: Jean, Paul, Alain, Léo, Louise et Denis.



› LE DÉFI SANS AUTO SOLO 2017 DÉVOILE SES GAGNANTS

La Ville de Trois-Rivières, WSP Trois-Rivières et la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) ont remporté les honneurs du Défi sans auto solo Mauricie/Centre-du-Québec dans leur catégorie respective, soit grande, moyenne et petite organisation. Le défi consistait ainsi à prendre les moyens pour éviter les déplacements en voiture solo. La Ville de Trois-Rivières remporte ce prix pour une sixième année consécutive, alors que WSP Trois-Rivières l'emporte pour une septième année consécutive. De gauche à droite: Flavie Armand, conseillère en environnement chez WSP Trois-Rivières, André Verrette, spécialiste en développement durable pour la Ville de Trois-Rivières, André Lavoie, directeur général chez Roulons VERT et Geneviève Boivin, directrice de la CDEC de Trois-Rivières.



› DE L'AIDE DU CLUB ROTARY

Plus de 58 familles dans le besoin de la région ont reçu des cartes-cadeaux d'une valeur totale de 14 075 \$, distribuées par le Club Rotary de Cap-de-la-Madeleine lors de la rentrée scolaire. Ce sont ainsi plus de 100 enfants qui ont pu entreprendre leur nouvelle année d'études avec du matériel scolaire, des chaussures et des vêtements neufs. Dans l'ordre: Michel d'Amours, propriétaire du Tigre Géant, Pascal Croteau, propriétaire du magasin Aubainerie de Trois-Rivières et Shawinigan, Lyne Bernier, présidente du Club Rotary Cap-de-la-Madeleine et André Giguère, propriétaire de Subway.

› PREMIER JARDIN COMMUNAUTAIRE



Le Fonds communautaire des Chenaux et la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan ont réalisé conjointement une première expérience de jardin communautaire à l'arrière de l'immeuble Multiservice des Chenaux, cet été. On aperçoit, à l'avant, dans l'ordre habituel, François Héneault, directeur général de la municipalité et Geneviève Paré, directrice du Fonds. À l'arrière, quelques participants: Jean Brouillette, André Drouin, Nathalie Gendron et Alain Mailhot.

› EMPREINTE-AGIR ENSEMBLE À KERANNA

L'Institut secondaire Keranna recevra, pour son année d'implantation, le programme Empreinte-Agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel mis sur pied par le Regroupement des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel. De gauche à droite: Alison Bouliane, intervenante au CALACS de Trois-Rivières, Marie-Claude Hébert, psychoéducatrice à Keranna, Julie L'Heureux, directrice générale, Chantal Croisetière, directrice des services aux élèves et Joëlle Boucher-Dandurand, coordonnatrice au CALACS de Trois-Rivières. Pas moins de 26 CALACS au Québec offriront ce programme en 2017-18 et 19 dans les écoles.



› 100 000 \$ POUR LA MAISON DES TROIS COLOMBES



La Corporation de la Maison des Trois Colombes a reçu une contribution majeure de 100 000 \$, de la MRC de Maskinongé, dans le cadre de sa campagne de financement qui vise à amasser des fonds pour la construction d'une maison de soins pour les malades en fin de vie. Sur la photo: Lise Landry, présidente de la Corporation de la Maison des Trois Colombes, Robert Lalonde, préfet de la MRC de Maskinongé, Dr Gaëtan Bégin, ainsi qu'André garant, membre du C.A.

› REMISE DE SEPT BOURSES DE 1500 \$

Un élève du Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice, Martin Lord, est une des sept personnes à avoir récemment reçu une bourse de 1500 \$ du programme Je ne lâche pas! mis en place dans le cadre de la Journée internationale de l'alphabétisation en collaboration avec Desjardins. On le voit ici, à gauche, à Québec, en présence du ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx.



Juste pour rire aurait camouflé l'agression sexuelle d'une employée

ISABELLE DUCAS
La Presse

Se disant victime d'une agression sexuelle survenue lors d'un party d'employés en 2014, une jeune femme qui travaillait pour le Groupe Juste pour rire affirme n'avoir reçu aucun soutien de la direction de l'entreprise, qui aurait tout fait pour camoufler l'affaire.

Juste pour rire a aussi contesté la demande d'indemnisation de l'employée auprès de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), qui a pourtant reconnu clairement que la jeune femme «s'est fait droguer et agresser sexuellement» dans un «événement survenu à l'occasion du travail».

Morgane Laloum, qui s'est rendue

à l'hôpital et a porté plainte à la police dès le lendemain de l'événement, s'interroge aussi sur le travail des enquêteurs du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) : ils auraient négligé plusieurs pistes pouvant mener à l'identification de son agresseur et au dépôt d'accusations contre lui, selon elle.

«J'avais des morsures sur les fesses, des bleus sur les cuisses et les fesses, raconte M^{me} Laloum. J'ai été droguée, alors je ne me souviens de presque rien. Je me suis réveillée chez moi et je n'avais plus de culotte sous ma robe.»

La jeune femme, étudiante en droit et employée de la billetterie du festival Juste pour rire à l'époque, a montré à *La Presse* le rapport médical indiquant qu'elle avait subi une «agression sexuelle»

avec «ecchymoses multiples et abrasions» au crâne, au dos, aux cuisses et aux jambes.

Le médecin a adressé une demande à la CSST afin qu'elle soit mise en arrêt de travail.

Les analyses médico-légales n'ont toutefois pas trouvé de traces d'ADN d'un agresseur potentiel, et aucune trace de drogue n'a été trouvée dans son sang. Le GHB, surnommé «la drogue du viol», n'est cependant plus détectable dans le sang après cinq à huit heures.

Pour pallier ses trous de mémoire, Morgane Laloum a questionné des amis et des collègues qui l'ont vue ce soir-là, au party de clôture du festival Juste pour rire. Ils lui ont confirmé l'avoir vue en compagnie d'un barman, en précisant qu'elle ne semblait pas dans son état normal, dit-elle.

«J'ai même vu les bandes vidéo enregistrées par des caméras de surveillance, montrant le barman qui m'amène derrière un mur et qui revient après un certain temps en faisant des *high five* à ses amis», raconte-t-elle.

M^{me} Laloum s'est rendue peu après au service des ressources humaines de Juste pour rire pour rapporter l'épisode et demander du soutien. Des employés qui ont tenté de l'aider se sont rapidement fait dire de cesser leurs démarches.

«Quand la direction a été informée de mes interventions, je me suis fait crier après, on m'a dit de me taire, que je brassais de la m... et que si cette histoire sortait dans les médias, ça nuirait à la compagnie et à Gilbert Rozon, en raison de sa condamnation passée pour agression sexuelle», raconte Josiane, qui a été tellement affectée par cette histoire et par la réaction de ses patrons qu'elle est partie en congé de maladie peu de temps après. Elle a été remerciée au moment de son retour au travail.

«La direction a tout fait pour enterrer cette histoire», confirme Jean-Marc*, un ex-employé cadre. «On se faisait dire de ne pas en parler pour protéger l'entreprise et protéger le président. Les dirigeants cherchaient même dans le profil Facebook de l'employée pour trouver des photos montrant qu'elle sortait avec ses amis et qu'elle n'était pas affectée par les événements.»

«Quand j'y repense, ça me rend malade, mais c'est la culture d'entreprise. Ils se cri... de tout sauf des profits.»

Gisèle*, une autre employée, a aidé Morgane Laloum à remplir les formulaires de demande d'indemnisation à la CSST, à l'insu de ses patrons. «Je voyais que l'entreprise ne lui offrait aucun support. Elle n'était même pas admissible au programme d'aide aux employés puisqu'elle travaillait à temps partiel», déplore-t-elle.

«Non seulement la direction n'a pas tenté de savoir ce qui s'était passé, mais elle nous demandait de ne plus parler de l'affaire.»

CONTESTATION À LA CSST

La direction de Juste pour rire a contesté la décision de la CSST d'indemniser M^{me} Laloum. Selon les documents de la commission, l'employeur s'est opposé à l'indemnisation en affirmant que son employée se trouvait «à l'extérieur des lieux de travail» au moment des événements et qu'elle «effectuait une activité personnelle».

Après révision, la CSST a maintenu sa conclusion. «Il s'agit d'un événement organisé par l'employeur, pour les employés, qui clôturait le festival Juste pour rire. Les différentes dépenses étaient prises en charge par l'employeur. [...] Lors de cette soirée, la travailleuse s'est fait droguer et agresser sexuellement.»

«Ces éléments, ainsi que la déclaration immédiate à l'employeur, la consultation médicale le jour de l'événement et la cessation de travail le même jour permettent de conclure que l'événement est survenu à l'occasion du travail», indique la réviseuse dans sa décision. «De plus, le diagnostic retenu est compatible avec l'événement décrit.» La CSST a donc trouvé crédible le témoignage de la plaignante, mais en tant que tribunal administratif, l'organisme ne mène pas des enquêtes aussi poussées que la police quand elle cherche à déposer des accusations devant les tribunaux.

La PDG du Groupe Juste pour rire, Guylaine Lalonde, a refusé notre demande d'entrevue. M^{me} Lalonde remplace Gilbert Rozon à la tête de l'entreprise depuis la semaine dernière, mais elle était gestionnaire en chef au moment des événements.

Le porte-parole de l'entreprise, Jean-David Pelletier, a affirmé que Juste pour rire n'a jamais contesté les faits ni cherché à empêcher l'indemnisation de son employée. Il soutient que la demande de révision à la CSST a été faite pour que Morgane Laloum soit plutôt payée par l'assurance collective. Or, M^{me} Laloum n'était pas couverte par l'assurance collective des employés.

LOTO QUÉBEC

TOUT-ORIENT

01 03 06 07 08 09
10 11 12 18 19 23

Sprinto

01 03 08 29 48

2 3 3 4 V

Quotidienne

2 82 3 378 4 1678

108

MILLIONNAIRES

GRÂCE À LA LOTERIE

DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2017

Lotto-D Extra

4573763

1 2 1 4 6 4 1 6

banco

03 08 09 10 11 16 18 21 22 26
31 32 41 42 44 45 47 50 65 70

Astro

Jour - Mois - Année - Signe

16 MAI 83 BÉLIER

Triplex

03 15 21 32 37

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

CAMOUFLAGE

Sachant que Morgane Laloum avait fait une plainte à la police, Josiane*, qui travaillait aux ressources humaines de Juste pour rire, a pris contact avec le SPVM pour offrir sa collaboration à l'enquête. Elle s'est aussi adressée au responsable de la soirée des employés, pour l'informer de ce qui s'était passé et lui

COUP D'ŒIL MÉTÉO

©MétéoMédia 2017

Demain

Max. 12
Min. 5

Averses
Précipitations : 40 %
Vents de l'ouest 18 km/h

Dimanche

Max. 14
Min. 11

Averses
Précipitations : 70 %
Vents du sud-est 17 km/h

Samedi

Max. 14
Min. 9

Ensoleillé
Précipitations : 10 %
Vents légers

Lundi

Max. 13
Min. 5

Pluie
Précipitations : 70 %
Vents du sud-ouest 41 km/h

LE SOLEIL

7h23 17h44
Durée du jour : 10h21

LA LUNE

Lever : 13h23 Coucher : 22h49
27 oct. 4 nov. 10 nov. 18 nov.

ALMANACH

Maximum normal 9,2°
Minimum normal 0,5°
Record max 21,7°/1963
Record min -10,0°/1949

LES MARÉES

La Pérade		Trois-Rivières	
Hre	Ht/m	Hre	Ht/m
3h12	1,4 m	1h18	0,8 m
12h39	0,7 m	4h12	0,9 m
16h18	1,1 m	14h39	0,7 m
		17h30	0,8 m

AU CANADA

Baie-Comeau	Pluie	14	7
Barrage Gouin	Averses	9	4
Calgary	Beau	6	-1
Charlottetown	Beau	21	14
Edmonton	Beau	6	-1
Fredericton	Pluie	20	11
Gaspé	Averses	17	11
Gatineau	Averses	12	5
Halifax	Variable	21	13
Îles-de-la-Mad.	Ensoleillé	18	13
La Malbaie	Pluie	12	7
La Tuque	Pluie	10	5
Ottawa	Averses	13	3
Québec	Pluie	13	6
Regina	Beau	2	-7
Rimouski	Pluie	14	7
Rivière-du-Loup	Pluie	10	6
Saguenay	Pluie	11	6
Sept-Îles	Pluie	12	8
Toronto	Variable	12	4
Val-d'Or	Averses	7	1
Valleyfield	Averses	11	6
Victoria	Ensoleillé	12	8
Victoriaville	Pluie	11	5
Yellowknife	Ensoleillé	0	-4

LE MONDE

Amsterdam	Variable	16	11
Athènes	Beau	20	13
Boston	Pluie	16	7
Bruxelles	Averses	17	12
Buenos Aires	Beau	24	18
Hong Kong	Soleil	25	22
Lisbonne	Ensoleillé	28	16
Londres	Nuageux	17	12
Los Angeles	Soleil	33	18
Madrid	Soleil	26	12
Mexico City	Beau	24	11
Moscou	Variable	1	-1
New York	Averses	16	6
Paris	Éclaircies	18	12
Rio	Éclaircies	30	22
Rome	Beau	23	8
Tokyo	Soleil	19	11
Washington	Variable	15	7

AU SOLEIL

Acapulco	Ensoleillé	30	25
Bermudes	Orages	26	22
Barbades	Orages	28	26
Cancun	Nuageux	26	24
Fort Lauder.	Soleil	26	21
Freeport	Ensoleillé	25	23
Key West	Averses	26	23
La Havane	Variable	25	21
Martinique	Orages	31	24
Myrtle Beach	Soleil	19	11
Montego Bay	Orages	30	25
Orlando	Soleil	22	15
Phoenix	Soleil	34	18
Puerto Plata	Orages	29	24
Puerto Vallarta	Averses	32	23
San José	Pluie	25	22
Tampa	Soleil	22	13
West Palm B.	Soleil	25	19

Téléchargez

MétéoÉclair sur votre

téléphone intelligent.

le monde



Le prince héritier saoudien bouscule l'ordre établi

RYAD — Venu dévoiler les plans d'un méga-projet futuriste sur la mer Rouge, le jeune prince héritier d'Arabie saoudite a fini par livrer une vision audacieuse pour transformer radicalement le royaume ultraconservateur musulman.

Mardi à Ryad, Mohammed ben Salmane (photo), 32 ans, a promis une Arabie «modérée», en rupture avec l'image d'un pays arabe longtemps considéré comme l'exportateur du wahhabisme, une version rigoriste de l'islam qui a nourri nombre de djihadistes à travers le monde.

Le surprenant discours a été prononcé en plein chantier de réformes inspirées par le prince et qui marquent le plus grand bouleversement culturel et économique de l'Histoire

moderne du royaume. «Nous n'allons pas passer 30 ans de plus de notre vie à nous accommoder d'idées extrémistes et nous allons les détruire maintenant», a assuré celui qu'on surnomme «MBS», sous les applaudissements des participants à un forum qui a attiré 2500 décideurs du monde entier.

Il a promis un retour à un «islam modéré, tolérant et ouvert sur le monde et toutes les autres religions», alors que ses détracteurs dénoncent régulièrement son «autoritarisme».

La vision d'une «Arabie modérée», longtemps considérée comme un oxymoron, est risquée et pourrait déclencher une réaction des conservateurs.

Mais elle se concrétise. Le mois dernier, les femmes ont obtenu le droit de conduire, les cinémas

vont bientôt ouvrir et des Saoudiennes ont célébré la fête nationale mêlées aux hommes. Du jamais vu.

Au forum, le prince Mohammed était venu initialement pour vendre aux investisseurs étrangers son projet portant sur une gigantesque zone de développement aux confins de la Jordanie et de l'Égypte, qui s'étendra sur 26 500 km².

Une vidéo de promotion a montré des villes futuristes avec des femmes habillées à l'occidentale en train de faire du sport ou travailler aux côtés d'hommes. Des images qui contrastent avec le strict code vestimentaire en Arabie saoudite. «Seuls les rêveurs sont les bienvenus», a clamé le prince, alors que des analystes économiques redoutent des changements trop rapides dans le royaume. **AFP**

PARTI RÉPUBLICAIN

Trump en plein contrôle

ALEXANDER PANETTA

La Presse canadienne

WASHINGTON — Quatre chiffres illustrent la poigne de fer qu'exerce le président Donald Trump sur le Parti républicain, ce qui lui permet d'écraser toute dissidence interne et d'envoyer en exil des détracteurs comme le sénateur Jeff Flake.

Ces chiffres sont enfouis dans un nouveau sondage dont les résultats ont été dévoilés quelques heures seulement avant que le nouveau sénateur de l'Arizona, qui n'aura effectué qu'un seul mandat, annonce subitement sa démission et se demande ouvertement si le parti a toujours une place pour des conservateurs comme lui.

L'attaque en règle lancée par M. Flake s'est poursuivie mercredi avec la publication par plusieurs quotidiens d'une lettre ouverte intitulée «Enough» (Assez), qui met en garde contre une gangrène du système politique et qui demande à la population de se tenir debout comme elle l'avait fait face au démagogue Joseph McCarthy.

«Neuf mois [de cette administration] sont plus que suffisants pour que nous disions à voix haute : assez, écrit M. Flake. Nous ne pouvons plus garder le silence, ni simplement observer le déraillement de ce train, passivement, comme si nous attendions l'intervention de quelqu'un d'autre. Plus nous attendons, plus grands seront les dégâts, plus l'Histoire nous jugera durement.»

Mais M. Flake est essentiellement seul dans son coin, car

les élus républicains qui osent dénoncer le président sur la place publique sont rares.

Si on veut comprendre pourquoi, on peut éplucher la gigantesque enquête dévoilée par Pew Research quelques heures seulement avant son discours sur le plancher du Sénat. Effectué auprès de 5000 personnes tous les trois ans, le sondage permet de croire que le président Trump est parfaitement en contrôle de son parti.

L'enquête divise les électeurs américains en neuf catégories : quatre sont favorables aux républicains, quatre aux démocrates, et la dernière n'a aucun intérêt pour la politique. Dans les quatre catégories républicaines, le taux d'approbation du président va de 63 % à 93 %.

BIEN NANTIS

Le quatrième groupe, qui forme le «cœur» des partisans républicains, exerce une influence démesurée sur le parti : essentiellement formé d'hommes bien nantis, il ne représente que 13 % de la population et 31 % de tous les Républicains, mais il génère 43 % des Républicains qui sont politiquement actifs. C'est au sein de ce sous-groupe que le président Trump obtient un taux d'approbation de 93 %.

Ceux qui osent contester le président Trump en public sont habituellement ceux qui ont choisi de ne pas affronter cet électorat en novembre prochain.

Le sénateur Bob Corker a choisi de quitter; il accuse maintenant le président d'instabilité et prévient qu'il mène le pays vers la Troisième Guerre mondiale.



Un sondage de Pew Research effectué auprès de 5000 personnes permet de croire que le président Donald Trump est parfaitement en contrôle de son parti. — PHOTO AFP, JIM WATSON

John McCain, qui lutte contre le cancer, a prononcé la semaine dernière un discours dans lequel il ridiculisait le protectionnisme et le nationalisme mou de M. Trump.

M. Flake compte parmi les rares sénateurs qui osent exprimer à voix haute ce que les autres marmonnent en privé.

Mais le jeune sénateur a maintenant décidé de quitter, au moment où les sondages le placent loin derrière et qu'il se dirigerait vraisemblablement vers une défaite humiliante lors d'une élection primaire. Au moment d'annoncer sa retraite, M. Flake a dénoncé ce qu'il a appelé le comportement

insouciant, anormal et non-américain de M. Trump.

«[M. Flake] supplie ses collègues de sortir de l'ombre, explique le politologue David Lublin. On voit un sénateur de premier plan dire que le président de son propre parti menace la démocratie.»

La plupart des autres élus républicains, poursuit M. Lublin, ont l'agilité d'un acrobate quand vient le temps de discuter du comportement de M. Trump : «Ils vont détourner la conversation vers ce dont ils veulent parler, ou raconter que les démocrates sont encore pires».

Cette acrobatie a été étalée au grand jour après le discours d'adieu de

M. Flake. Voici la réponse de son ami, le membre de la Chambre des représentants Duncan Hunter, quand la chaîne CNN lui a demandé s'il est d'accord avec M. Flake, qui affirme que M. Trump est un mauvais exemple pour les enfants : «Je pense qu'il est un bon exemple dans le monde des affaires et depuis qu'il est président des États-Unis, mais je ne voudrais pas que mes filles parlent comme lui, non, ou même mon fils - mais je ne suis probablement pas un bon exemple moi non plus. Nous avons tous des passés et des avenir. Mais non je ne voudrais pas que mes enfants parlent comme lui — disons ça comme ça.»

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	10	8	1	0	1	8	41	25	17	5-0-0-0	3-1-0-1	8-1-0-1	G-3
Toronto	9	7	2	0	0	7	40	30	14	4-1-0-0	3-1-0-0	7-2-0-0	G-1
Ottawa	9	4	1	1	3	3	32	24	12	1-1-1-3	3-0-0-0	4-1-1-3	P-1

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Pittsburgh	10	6	3	1	0	6	32	40	13	3-0-1-0	3-3-0-0	6-3-1-0	G-1
New Jersey	8	6	2	0	0	5	31	24	12	2-2-0-0	4-0-0-0	6-2-0-0	P-1
Columbus	9	6	3	0	0	6	30	22	12	3-2-0-0	3-1-0-0	6-3-0-0	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
N.Y. Islanders	9	5	3	0	1	4	29	27	11	3-0-0-1	2-3-0-0	5-3-0-1	G-3
Philadelphie	9	5	4	0	0	5	30	24	10	3-2-0-0	2-2-0-0	5-4-0-0	P-1
Washington	9	4	4	1	0	3	28	31	9	1-3-0-0	3-1-1-0	4-4-1-0	P-1
Detroit	10	4	5	1	0	3	27	30	9	1-2-1-0	3-3-0-0	4-5-1-0	P-5
Buffalo	11	3	6	1	1	3	27	41	8	1-2-0-1	2-4-1-0	3-6-1-0	P-1
Boston	7	3	3	1	0	3	24	26	7	2-1-1-0	1-2-0-0	3-3-1-0	P-1
Caroline	7	3	3	1	0	2	18	21	7	1-1-1-0	2-2-0-0	3-3-1-0	P-2
Floride	8	3	5	0	0	3	25	30	6	2-1-0-0	1-4-0-0	3-5-0-0	P-1
N.Y. Rangers	10	2	6	1	1	2	25	36	6	2-4-1-1	0-2-0-0	2-6-1-1	P-1
Montréal	9	2	6	1	0	1	18	34	5	1-1-1-0	1-5-0-0	2-6-1-0	G-1

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
St. Louis	10	7	2	1	0	6	34	26	15	3-0-0-0	4-2-1-0	7-2-1-0	G-1
Chicago	10	5	3	2	0	5	34	26	12	3-1-1-0	2-2-1-0	5-3-2-0	P-1
Colorado	9	5	4	0	0	5	28	24	10	3-1-0-0	2-3-0-0	5-4-0-0	G-1

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Los Angeles	9	7	1	1	0	6	32	19	15	4-0-1-0	3-1-0-0	7-1-1-0	G-1
Vegas	8	7	1	0	0	7	27	19	14	5-1-0-0	2-0-0-0	7-1-0-0	G-4
Vancouver	9	5	3	0	1	5	24	23	11	1-2-0-1	4-1-0-0	5-3-0-1	G-3

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Dallas	9	5	4	0	0	5	26	26	10	4-1-0-0	1-3-0-0	5-4-0-0	P-1
Nashville	9	4	3	1	1	4	23	24	10	3-0-0-1	1-3-1-0	4-3-1-1	P-2
Calgary	10	5	5	0	0	4	25	30	10	1-3-0-0	4-2-0-0	5-5-0-0	P-1
Anaheim	8	4	3	1	0	4	24	21	9	3-2-1-0	1-1-0-0	4-3-1-0	G-2
Winnipeg	7	4	3	0	0	4	22	26	8	2-2-0-0	2-1-0-0	4-3-0-0	G-1
San Jose	8	4	4	0	0	4	23	22	8	2-3-0-0	2-1-0-0	4-4-0-0	G-1
Minnesota	7	2	3	1	1	2	22	23	6	0-1-1-0	2-2-0-1	2-3-1-1	P-1
Edmonton	8	2	5	1	0	2	15	24	5	1-3-0-0	1-2-1-0	2-5-1-0	P-2
Arizona	9	0	8	1	0	0	21	39	1	0-4-1-0	0-4-0-0	0-8-1-0	P-9

LNH

Mardi 24 octobre

Edmonton 1 Pittsburgh 2 (P)
 Arizona 3 N.Y. Islanders 5
 Anaheim 6 Philadelphie 2
 Tampa Bay 5 Caroline 1
 Los Angeles 3 **Ottawa** 2 (F)
 Detroit 0 Buffalo 1
 Floride 1 **Montréal** 5
 Calgary 3 Nashville 2 (F)
 Vancouver 1 Minnesota 0
 Dallas 3 Colorado 5
 Chicago 2 Vegas 4
Mercredi 25 octobre
 Buffalo 1 Columbus 5
 Calgary 2 St. Louis 5
Jeudi 26 octobre
 Arizona à N.Y. Rangers, 19h.
 San Jose à Boston, 19h.
 Winnipeg à Pittsburgh, 19h.
 Caroline à Toronto, 19h.
 Anaheim en Floride, 19h30.
 Los Angeles à **Montréal**, 19h30.
 Philadelphie à **Ottawa**, 19h30.
 Detroit à Tampa Bay, 19h30.
 Islanders au Minnesota, 20h.
 Dallas à Edmonton, 21h.
 Washington à Vancouver, 22h.
Vendredi 27 octobre
 Colorado Vegas, 18h.
 Winnipeg à Columbus, 19h.
Ottawa au New Jersey, 19h.
 St. Louis en Caroline, 19h30.
 Nashville à Chicago, 20h30.
 Dallas à Calgary, 21h.
Samedi 28 octobre
 San Jose à Buffalo, 13h.
 Los Angeles à Boston, 19h.
 Anaheim à Tampa Bay, 19h.
 Arizona au New Jersey, 19h.
 Philadelphie à Toronto, 19h.
 N.Y. Rangers à **Montréal**, 19h.
 Detroit en Floride, 19h.
 Columbus à St. Louis, 20h.
 N.Y. Islanders à Nashville, 20h.
 Pittsburgh au Minnesota, 20h.
 Chicago au Colorado, 21h.
 Washington à Edmonton, 22h.
Dimanche 29 octobre
 Anaheim en Caroline, 17h.
 Pittsburgh à Winnipeg, 19h.
 Washington à Calgary, 21h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 25 octobre.

	B	A	Pts
Stamkos, TB	3	17	20
Kucherov, TB	11	6	17
Schwartz, STL	6	7	13
Forsberg, Nas	7	5	12
Matthews, Tor	7	5	12
Kane, Chi	5	7	12
Backstrom, Was	3	9	12
Gaudreau, Cal	2	10	12
Kuznetsov, Was	0	12	12
Voracek, Phi	0	12	12
Ovechkin, Was	10	1	11
Kane, Buf	6	5	11
Kopitar, LA	6	5	11
Marchand, Bos	6	5	11
Pominville, Buf	5	6	11
Benn, Dal	5	6	11
Brown, LA	5	6	11
Giroux, Phi	5	6	11
Naestnikov, TB	4	7	11

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 25 octobre.

	MJ	B	A	PTS
Drouin	9	2	5	7
Gallagher	9	3	2	5
Weber	9	3	1	4
Alzner	9	0	4	4
Byron	9	2	1	3
Danault	9	1	2	3
Lehkonen	9	0	3	3
Galchenyuk	9	2	0	2
Paciorett	9	2	0	2
Petry	9	1	1	2
Mete	9	0	2	2
Shaw	9	0	2	2
Benn	8	0	2	2
Plekanec	9	1	0	1
Hudon	9	0	1	1
Price	8	0	0	0
Hemsky	7	0	0	0
De La Rose	6	0	0	0
Davidson	5	0	0	0
Mitchell	3	0	0	0
Morrow	3	0	0	0
Streit	2	0	0	0
Montoya	2	0	0	0
Scherbak	1	0	0	0
McCarron	1	0	0	0
Addison	0	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	Fa	JB	Moy	%Arr.
Price	2	5	1	26	0	3,55	,890
Montoya	0	1	0	7	0	4,20	,863

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-François	16	11	3	1	1	57	47	32
Jonquière	16	9	5	1	1	59	50	25
T.-Rivières	14	7	4	2	1	39	34	22
Lévis	14	6	8	0	0	42	43	18
C. N.-Dame	15	6	8	1	0	38	51	17

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	15	10	4	1	0	53	44	30
St-Hyacinthe	13	9	4	0	0	42	35	24
Chât.	14	7	7	0	0	53	47	20
Lac-St-Louis	12	7	5	0	0	46	41	20
C.C.-LeMoy.	16	6	8	1	1	44	53	18

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Eustache	14	12	2	0	0	65	28	35
Gatineau	16	9	7	0	0	54	45	25
C.E.-Blondin	14	5	6	2	1	36	52	15
L.-Montréal	13	3	10	0	0	23	44	9
Amos	16	2	11	2	1	40	77	6

Vendredi 27 octobre

L.-St-Louis à Magog, 19h.
 T.-Rivières à Lévis, 19h30.
 C.C.-LeMoy. à Chât., 19h30.
Samedi 28 octobre
 C.E.-Blondin au SSF, 13h.
 St-Eustache à Jonquière, 16h.
 L.-Montréal à Amos, 19h.
 L.-St-Louis à St-Hyacinthe, 19h.
Dimanche 29 octobre
 St-Hyacinthe au SSF, 13h.
 Chât. au C.E.-Blondin, 13h30.
 Gatineau à T.-Rivières, 13h30.
 L.-Montréal à Amos, 13h30.
 St-Eustache à Jonquière, 14h.
 Lévis au C. N.-Dame, 14h.

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 25 octobre.

	MJ	B	A	PTS
Brassard	9	6	4	10
Stone	9	5	4	9
Turris	9	3	5	8
Hoffman	9	3	3	6
Ryan	8	0	6	6
Karlsson	4	0	6	6
Wideman	9	3	2	5
Phaneuf	9	2	3	5
Smith	7	0	5	5
Pyatt	9	1	3	4
Dzingel	9	3	0	3
Ceci	9	2	1	3
Thompson	9	2	1	3
Burrows	9	1	2	3
Pageau	9	0	3	3
Chabot	3	0	2	2
Borowiecki	7	0	1	1
Brown	4	0	1	1
Condon	2	0	1	1
Claesson	9	0	0	0
Anderson	7	0	0	0
Odury	6	0	0	0
Didomenico	2	0	0	0
Jaros	2	0	0	0
Harpur	1	0	0	0
Formenton	1	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	Fa	JB	Moy	%Arr.
Anderson	3	1	3	18	1	2,48	,915
Condon	1	0	1	3	0	1,44	,962

LHJAAAQ

SECTION MARTIN ST-LOUIS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil	15	12	2	1	0	79	42	25
Granby	14	9	4	1	0	62	32	19
Valleyfield	15	8	5	1	1	63	52	18
Princeville	13	5	8	0	0	42	67	10
Chambly	14	5	9	0	0	51	76	10
St-Lazare	14	4	8	2	0	33	56	10

SECTION ALEXANDRE BROWNS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Terrebonne	14	12	2	0	0	93	40	24
St-Jérôme	16	10	4	2	0	84	63	22
Gatineau	14	7	3	1	1	64	56	18
Montréal-Est	11	5	5	1	0	46	58	11
St-Gabriel	13	5	8	0	0	48	58	10
Montréal-Nord	13	1	12	0	0	22	87	2

Mercredi 25 octobre

Saint-Gabriel 2 Saint-Jérôme 4
Jeudi 26 octobre
 Longueuil à Valleyfield, 19h30.
Vendredi 27 octobre
 Valleyfield à Princeville, 19h.
 Chambly à Montréal-Est, 19h30.
 St-Gabriel à Longueuil, 19h30.
 Montréal-Nord à Terrebonne, 19h30.
Samedi 28 octobre
 St-Lazare à Granby, 19h45.
 St-Jérôme à Gatineau, 20h.
Samedi 29 octobre
 Chambly à St-Lazare, 16h.
Dimanche 29 octobre
 Montréal-Est à St-Gabriel, 13h30.
 Terrebonne à Princeville, 14h.
 Gatineau à Chambly, 16h.
 Granby à Montréal-Nord, 16h.

HOCKEY

Raonic de retour à la fin décembre

La Presse canadienne

MONTREAL — Milos Raonic a peut-être annoncé la fin de sa saison plus tôt ce mois-ci, mais le Canadien a indiqué qu'il sera de retour au jeu en décembre lors du Championnat du monde de tennis Mubadala, un tournoi préparatoire à Abu Dhabi, a annoncé mercredi Tennis Canada.

Le tennisman de Thornhill, en Ontario, fera partie d'un impressionnant duo de joueurs qui a écourté sa saison en raison d'une blessure - Novak Djokovic et Stanislas Wawrinka. Le no 1 mondial Rafael Nadal sera aussi de la partie, tout comme Dominic Thiem et Pablo Carreno Busta.

Raonic participera à ce tournoi



Milos Raonic —PHOTO: AFP

préparatoire pour une troisième année consécutive. En 2016, il avait

notamment défait Wawrinka à Abu Dhabi avant d'éliminer le Suisse en cinq sets quelques semaines plus tard aux Internationaux d'Australie.

Le tournoi d'Abu Dhabi se déroulera du 28 au 30 décembre. Raonic se dirigera ensuite vers Brisbane afin d'entreprendre son calendrier 2018. Le tournoi de Brisbane se mettra en branle à compter du 31 décembre.

Le 18 octobre, Raonic s'était officiellement retiré du tournoi de Vienne et du Masters de Paris, ce qui signifiait que sa saison 2017 était terminée. En raison de multiples blessures, le représentant de l'unifolié n'avait disputé que trois tournois - ceux de Washington, Montréal et Tokyo - depuis qu'il avait atteint les quarts de finale à Wimbledon, en juillet.

Claggett et Ulysse: pluie d'insultes

MONTREAL — Le choc canadien des super légers entre Yves Ulysse fils et l'Albertain Steve Claggett prendra maintenant une dimension continentale, puisque les deux pugilistes se battront pour le titre vacant de l'Amérique du Nord de l'International Boxing Federation.

C'est ce qu'a annoncé mercredi Camille Estephan, président d'Eye of the Tiger Management (EOTTM) et promoteur du gala de vendredi, au MTelus de Montréal. Le vainqueur du duel entre Ulysse et Claggett percera automatiquement le top 15 au classement de l'IBF, dont le titre chez les 140 livres est actuellement vacant.

Ulysse (14-0, 9 K.-O.) et Claggett (25-4-1, 17 K.-O.) doivent avoir hâte de s'affronter, car les insultes pleuvaient mercredi. À un point tel qu'Estephan a jugé bon de s'interposer entre les deux boxeurs, qui ne cessaient de s'invectiver.

«Il a dit qu'il allait me casser la

gueule, m'arracher la tête, me défoncer. Je lui ai répété gentiment qu'il n'allait rien faire de tout ça», a indiqué Ulysse. «Il a tenté d'insulter ma mère. Tant et aussi longtemps que la cloche n'est pas sonnée, c'est du bla-bla. Tout se règle sur le ring.

«La clé, c'est de rester moi-même. J'en ai vu des gars comme lui. J'ai hâte, je suis impatient. Je sais que ce sont des épreuves comme ça qui vont démontrer ce que je vau. Je vais le battre, après ça, c'est HBO. Je peux prouver qu'à partir d'ici, je fais partie de l'élite.»

Estephan détient effectivement un contrat avec la chaîne HBO pour Ulysse. «On veut arriver sur HBO et y rester. Yves Ulysse n'a que 14 combats, alors on voulait Steve Claggett. Ce sera un combat enflammé. C'est un combat digne d'une carte sur Showtime ou HBO. On prend un risque, mais c'est un risque calculé.»

LA PRESSE CANADIENNE

LE SPORT RÉGIONAL EN BREF

COURSE À PIED

Encore Slusarek!

TROIS-RIVIÈRES (LSG) — Même après ses exploits obtenus lors des six marathons majeurs internationaux, Pierre Slusarek n'a pas perdu sa motivation à courir... et courir vite!

Le Latuquois a récemment remporté le marathon du P'tit train du nord, le troisième plus important au Québec en termes d'inscrits (1250 coureurs). Slusarek a franchi la ligne d'arrivée plus de six minutes devant son plus proche poursuivant, grâce à un temps de 2 h 37 m 58 s, tout ça entre Val-David et Saint-Jérôme.



Pierre Slusarek a été le plus rapide des 1250 coureurs du marathon du P'tit train du nord. —PHOTO: COURTOISIE

BADMINTON

Les Mauriciens continuent de surprendre

TROIS-RIVIÈRES (LSG) — Les raquettes de la Mauricie ont de nouveau tiré leur épingle du jeu, la fin de semaine dernière à la compétition provinciale de badminton du réseau Black Knight.

Les joueurs du Club élite de badminton compétition Montagnards (CEBCM) ont ramené quelques médailles de ce tournoi, ce qui augure bien pour la suite du calendrier, qui les conduira jusqu'au Championnat provincial.

Chez les filles, Raphaëlle Cuny s'est inclinée en finale de la deuxième division en simple, elle qui



L'entraîneur-chef des Élans Simon Cuillerier-Serre accompagne ses quatre patineurs de vitesse qui iront à Calgary dans quelques jours: Simon et Philippe Daudelin, Alexandre Noël ainsi que Léa Chamberland-Dostie.

—PHOTO: COURTOISIE



Mickaël Yergeau et ses coéquipiers du Club élite de badminton compétition Montagnards ont connu leur part de succès sur la scène provinciale, dans les derniers jours.

—PHOTO: OLIVIER CROTEAU

en était pourtant à sa première compétition à vie à ce niveau. Alizé Gélinas a quant à elle pris le troisième rang en division 1. Du côté du double, Aurélie Plourde et Rose Poirier ont fini troisième en D3. Maëlie Gélinas et Anne-Sophie Cloutier ont aussi conclu en troisième place du double féminin, mais en D1, tout comme Jeanne Poirier et Andréanne Quenneville. Les garçons n'ont pas à rougir de leur prestation non plus. Simon-Gabriel Gélinas et Paul Montambault ont été sacrés vice-champions en division 1, lors d'une finale enlevante. Quant à

lui, Frédérick Boutet a mérité la troisième place deux fois plutôt qu'une aux côtés de ses coéquipiers Mickaël Yergeau (double masculin) et Raphaëlle Cuny (double mixte). Josué Gélinas et Elliot Lunn ont complété le tableau avec une autre troisième position, cette fois au double masculin D3.

Bien qu'il n'ait que 9 ans, Josué Gélinas évolue contre les joueurs de 13 ans et moins.

Un tournoi avait lieu quelques jours plus tard, cette fois à Montréal. Jérémy Perreault et Frédérick Boutet en ont profité pour remporter la finale du double senior masculin C. Perreault a aussi terminé troisième du simple C.

PATINAGE DE VITESSE

Quatre Élans à Calgary

TROIS-RIVIÈRES (LSG) — Quatre athlètes des Élans de Trois-Rivières s'envoleront d'ici quelques jours vers Calgary, en vue de la qualification nationale ouverte, à l'Anneau olympique.

Léa Chamberland-Dostie (16 ans), Philippe et Simon Daudelin (15 et 18 ans) de même qu'Alexandre Noël (16 ans) formeront le groupe trifluvien. Ils ont obtenu leur laissez-passer grâce à leur classement aux niveaux junior ou senior de l'an dernier.

Il s'agira d'une deuxième présence à cette qualification pour Léa Chamberland-Dostie et Simon Daudelin.

entre vous et moi

lenouvelliste.ca

CLAUDE LORANGER collaboration spéciale, clau.loranger@icloud.com



› GOLF RÉGIONAL: DERNIER TOUR DE PISTE EN IMAGES



Super senior...

C'est nul autre que le sympathique **GILBERT BIRON** qui a été proclamé le «Super senior de l'année» lors du souper de clôture de la saison pour la bande des seniors du club Du Moulin, et pour cause! Le vieux routier, qui accroche son coffre d'outils de golf dans le placard après cinq décennies à fouler les allées trifluviennes, a eu droit à tous les éloges de ses partenaires de jeu **GILLES MORIN** et **JACQUES LAJOIE**. Parmi les autres lauréats, **DENIS CHARETTE** (Bénévole), **JEAN-PIERRE ROOF** (Golfeur le plus élégant) et **JEAN-YVES MORIN** (La référence pour les heures de départ) ont été honorés. Finalement, **STEVE LANDRY** a attribué des prix aux golfeurs **JEAN-FRANÇOIS NANTÉL**, **MARCEL RIOUX** et **PIERRE CORBEIL** qui ont réussi des as au cours de la saison. **GILBERT BIRON**, flanqué de **JACQUES LAJOIE** et **JEAN-PAUL DELAIRE**.



Le triomphe de St-Louis et Gignac...

Au club de golf Sainte-Flore, **ANDRÉ GIGNAC** et **JACQUES ST-LOUIS** (notre photo) sont les champions de la Ligue de golf amicale **JSO McDonald**. Ceux-ci ont pris la mesure du tandem **GILLES BOISVERT** et **GILLES SOUCY** en grande finale. Parmi les autres lauréats chez les joyeux lurons de **JACK ST-ONGE**, nous retrouvons **JEAN-MARC ROBITAILLE** (Gentilhomme), **LYVON MILETTE** (Allumeur par excellence), **CHARLES COLLIN** (Le Gorille et plus long cogneur), **ANDRÉ DESFOSSÉS** (Golfleur s'étant le plus amélioré) et **JEAN-GUY ROY** (nommé «Le Dentiste» en tant que celui qui en arrache le plus sur les verts).



Chapeau, Bill!

Le président de Golf Mauricie, **RENÉ BÊLAND**, a été nommé le «Bénévole de l'année» dans l'univers du golf régional. Un titre qui lui va comme un gant pour le travail colossal accompli et sa grande implication «sur le terrain» afin de mousser cette discipline dans le paysage régional. Dans cette foulée, celui qu'on se plaît à surnommer «Bill» sera en nomination pour le titre de «Bénévole par excellence» au niveau provincial, alors que huit régions seront représentées à l'AGA de Golf Québec, qui se tiendra le 25 mars 2018, au Fontainebleau.



Leblanc-Poliquin honorée...

Bravo tout spécial à **LISE LEBLANC-POLIQVIN** pour le travail inlassable qu'elle a accompli au fil des ans dans le bon déroulement des activités du tournoi de golf Lou-Clem. Elle est accompagnée de **LOUIS BENOÎT** (à gauche) et **CLÉMENT POLIQVIN**, les maîtres d'œuvre de l'événement.



Chez les Malous de Grand-Mère...

JACQUES «Le Comptable» CANTIN (à droite) remettant le trophée du «Requin de l'année» à **JIM CÔTÉ**, l'auteur du plus grand nombre de victoires lors des tournois du mercredi chez les Malous, au club Grand-Mère.

— PHOTO LOUIS FLAGEOLE



De la grande visite...

LUC BOISVERT conservera jalousement cette belle image prise au club Ki-8-Eb en compagnie de l'ancien hockeyeur dans la LNH, **LÉON ROCHEFORT**.

Au Gaby Open...

Le trio des amigos **CLAUDE BERNIER**, **GABY AUGER** et **MARTIN AUGER** avaient les conditions gagnantes à titre de maîtres de piste de l'Omnium Gaby Open, disputé au club Godefroy.





Max Pacioretty a finalement marqué son deuxième but de la saison, mardi soir, face aux Panthers de la Floride, après avoir été incapable de toucher la cible lors des sept matchs précédents. Le capitaine du Canadien dit avoir repris confiance en ses moyens lors de la rencontre contre Anaheim, alors qu'il avait effectué 10 tirs au but. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, RYAN REMIORZ

Pacioretty et le poids du marqueur

RICHARD LABBÉ
La Presse

MONTREAL — Max Pacioretty ne s'est pas lancé dans une grande célébration élaborée après avoir marqué son deuxième but de la saison, mardi, au Centre Bell. En fait, le capitaine, qui n'avait pas marqué une seule fois en sept matchs à ce moment précis, avait plutôt l'air d'un homme soulagé, soudainement plus léger, à qui l'on aurait retiré l'équivalent de deux ou trois pianos sur les épaules.

Au moment de prendre part au match face aux Kings de Los Angeles, jeudi au Centre Bell, Pacioretty, enfin, se sent redevenir le joueur qu'il a toujours été. Il le sent depuis maintenant quelques jours, depuis le match de vendredi soir à Anaheim, pour être très exact.

«Ce match à Anaheim a été le déclic pour moi», a-t-il expliqué, mercredi, au Centre Bell. «J'ai eu 10 tirs au but ce soir-là. De tous les matchs lors de cette série de sept défaites, je ne voyais rien de bon, mais après le match à Anaheim, pour moi, ce fut le premier signe. C'est là que j'ai senti un changement, et j'ai pu rentrer à la maison en relaxant un peu, en sachant que nous allions nous en sortir...

«Ça n'a pas été si bien mardi soir [contre la Floride au Centre Bell], mais j'ai été efficace avec mon jeu physique et j'ai obtenu un bon résultat favorable qui m'a donné un but.»

Ça lui en fait maintenant deux en neuf rencontres. Ça demeure bien peu pour lui.

Pacioretty a déjà connu des sécheresses offensives auparavant, ce n'est pas ça, l'ennui. C'est qu'il a tout à fait conscience de ses propres chiffres, ce qui peut être un problème pour les marqueurs comme lui.

«Les joueurs qui disent qu'ils ne regardent pas leurs statistiques, ceux qui disent que les points, ça ne veut rien dire, eh bien, ces gars-là mentent. Bien sûr que ça veut dire quelque chose. C'est pour ça qu'on est ici, qu'on a atteint ce niveau : parce qu'on a été capables de produire offensivement auparavant. C'est mon travail de le faire, et quand je ne produis pas et que l'équipe ne gagne pas, je me sens coupable et ça m'atteint.

«Quand tu ne gagnes plus et quand tu ne marques plus, c'est comme si tu patinais dans du sable mouvant. Il y a un gros aspect psychologique à notre sport. Les meilleurs joueurs sont ceux qui sont capables d'oublier le bruit, d'oublier les distractions. Je peux rester ici et parler de moi-même pendant 30 minutes et m'autoflageller aussi. Au bout du compte, ça ne changera pas grand-chose. Tout ce qui compte, c'est le travail qui doit être fait pour s'en sortir.»

PLUSIEURS COMBINAISONS

Dans le vestiaire du Canadien depuis le début de cette saison difficile, il a souvent été question de cohésion. De cette incontournable «chimie» entre les joueurs. Le capitaine avoue avoir eu du mal avec cet aspect du jeu. «Je ne veux pas dire que c'est

seulement une question de cohésion, mais depuis le début de l'année, on joue avec plusieurs joueurs différents. Dans mon cas, avec des joueurs auxquels je ne suis pas habitué, j'ai fini par changer mon style de jeu, parce que je n'étais pas à l'aise. Ça arrive.

«Mais personne ne gagne la Coupe Stanley dans les premiers mois d'une saison. Il faut bâtir une cohésion entre les joueurs, apprendre à jouer avec différents gars, dans des situations de jeu différentes et à des endroits différents sur la glace. C'est ce qui mène au succès.»

DIFFÉRENTES FAÇONS DE RÉAGIR

Pacioretty trouve parfois aussi que tout est un peu trop amplifié, surtout dans un endroit qui a tendance à s'abreuver à la source du hockey 24 heures sur 24. Il peut comprendre la critique, comprendre ceux qui cherchent à savoir pourquoi il n'a que deux buts à sa fiche. Il a toutefois un peu de mal avec ceux qui se lancent dans de longues évaluations psychologiques à distance pour tenter de voir ce qui ne marche pas avec un capitaine qui marque moins qu'à l'habitude.

«On ne peut pas se mettre dans la tête de quelqu'un. Les gens qui présument savoir comment je me sens, comment ça m'affecte, je trouve que c'est injuste. Tous les joueurs sont différents. Il y a des gars qui sont troublés parce qu'ils ne marquent pas, d'autres qui s'en balancent, mais personne n'est pareil, même si on doit faire le même travail, soit marquer des buts. Alors, c'est sûr que quand tu perds

sept matchs de suite et que ton travail, c'est de marquer des buts, mais que tu ne marques pas, et qu'en plus, tu es aussi le capitaine de l'équipe, tu ne te sens pas très bien.

«C'est encore plus difficile quand tu es plus jeune. On te demande de demeurer dans un hôtel, et tout ce que tu vois, c'est les émissions de télé qui parlent du match ou de l'équipe. On s'attend à ce que tu produises, et souvent, tu dois te contenter d'un temps de jeu réduit sur le quatrième trio. Ce n'est plus comme ça pour moi, mais je sais que je suis une partie importante de cette équipe, que je dois produire pour aider l'équipe à gagner. Les statistiques le disent : quand je marque, on a de bien meilleures chances de gagner.»

LES PROBLÈMES À L'ARÉNA

C'est un peu tout ça que Pacioretty a appris au fil du temps depuis la saison 2008-2009, sa première avec le Canadien : c'est sur lui que repose la pression du marqueur, dans une équipe qui, récemment en tout cas, n'a pas su en embaucher beaucoup. Des fois, ça le pousse à se questionner, à douter un peu aussi, mais il jure qu'aujourd'hui, à bientôt 29 ans, il est capable de laisser ses problèmes à l'arène.

«Je peux quand même rentrer à la maison et décompresser, oublier le hockey, et quand je reviens à l'arène, c'est pour travailler encore plus sur mon jeu. Alors oui, je prends mon rôle au sérieux, mais je suis quand même capable de vivre ma vie, en sachant que les résultats vont finir par arriver.»

Un appel au calme du dg

MICHEL LAMARCHE
La Presse canadienne

MONTREAL — Quarante-huit heures après avoir dit non à une requête des médias souhaitant qu'il explique le pire départ du Canadien depuis 1941-42, le dg Marc Bergevin a convoqué les journalistes à une heure de préavis pour un exercice qui se voulait essentiellement un appel au calme pour tous les dossiers chauds de l'heure dans l'entourage de l'équipe.

Répondant au barrage de questions sur un ton conciliant pendant une bonne vingtaine de minutes Bergevin a insisté sur le fait qu'il n'est pas satisfait du rendement de son club, tout en estimant que la malchance et un manque de confiance chez les joueurs sont au cœur des déboires du CH depuis le début de la saison.

En livrant une analyse des neuf premiers matchs du calendrier régulier, Bergevin a d'abord noté qu'une saison de hockey prend souvent des allures de balade en montagnes russes. «Il faut mettre le tout en perspective. L'an dernier, si je me souviens bien, nous avons commencé avec une fiche de 12-1. En janvier, on a affiché un dossier de 4-11 ou 4-10 et on a fini à 15-3 ou 15-4.

«Souvent dans la Ligue nationale, il y a des hauts et des bas. C'est certain qu'on n'est pas satisfait et je n'essaie pas de dire que c'est correct.»

Par la suite, Bergevin s'est lancé dans une nomenclature de «moments de malchance» qui, à ses yeux, ont contribué à certaines défaites et à réduire le niveau de confiance des joueurs. Au passage, il a fait abstraction du revers de 6-1 aux mains des Capitals de Washington, «un match à jeter aux vidanges», a-t-il illustré, et du périple dans l'ouest américain où, a-t-il fait remarquer, le Canadien n'a jamais joué



Le directeur général Marc Bergevin impute les déboires du Canadien à la malchance et à un manque de confiance.

— PHOTO LA PRESSE, ÉDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE

depuis son arrivée en poste il y a cinq ans.

Il a entre autres fait allusion au match à New York, lors duquel les Rangers ont marqué le premier but grâce à une déviation sur le patin de Shea Weber. Puis à un but de Chicago survenu alors que la rondelle, après une tentative de dégagement de Jordie Benn, a donné sur un juge de lignes avant de rebondir dans le territoire du Canadien. Et ensuite à un but des Ducks d'Anaheim, inscrit avec l'aide d'un bâton qui s'est fracassé en deux. «Hier [mardi], c'est la même chose. On a un début chanceux et on se replace un peu. La Floride marque, on retombe et on n'est plus capable de faire une passe de

dix pieds. Ensuite, on marque deux buts rapides et on voit une équipe complètement différente. Tout ça me dit que c'est une question de confiance. Et la réponse est dans le vestiaire. Personne de l'extérieur va venir nous aider.»

Le vestiaire auquel Bergevin fait allusion regorge de vétérans qui ont vu neiger et qui ont remporté de grands honneurs collectifs, comme Weber et Carey Price aux Jeux olympiques et à la Coupe du monde, ou Andrew Shaw, qui a fait graver son nom sur la Coupe Stanley en deux occasions à Chicago. Claude Julien a aussi gagné une Coupe avec Boston.

Ces personnages de renom n'ont toutefois pas empêché le Canadien

(2-6-1) d'afficher le pire dossier dans l'Est, avec 17 buts pour et exactement le double de buts accordés. Tout ça peut paraître incompréhensible aux yeux de l'observateur moyen, mais Bergevin a une perspective toute différente pour l'avoir vécu de l'intérieur.

PAS DE TRANSACTION

«Je comprends que vous puissiez voir les choses comme ça de l'extérieur. Mais moi, comme ancien joueur, je sais que ce n'est pas si facile que ça. Ce sont des humains. Tu perds confiance et au lieu d'agir, tu penses. Et la seconde que tu penses, il est trop tard. C'est ça qui arrive et ça fait boule de neige.

Pas comme au football

Marc Bergevin ne pouvait pas quitter la salle de conférence du Centre Bell, mercredi, sans se faire rappeler sa fameuse déclaration du camp d'entraînement, alors qu'il avait dit que «la défensive est meilleure que celle de l'an dernier», malgré les départs d'Andrei Markov — surtout —, de Nathan Beaulieu et d'Alexei Emelin. «Je n'ai peut-être pas été assez clair. Le hockey, ce n'est pas comme le football où l'offensive va sur le terrain et en sort», a expliqué le dg du Canadien. «Au hockey, ce sont cinq joueurs sur la glace. En ce moment, défensivement on a des lacunes. Il y a des joueurs qui ont de la difficulté, on ne se le cache pas. Surtout les défenseurs. Mais aussi les avants. C'est un travail d'équipe. Oui, il y a de la place à l'amélioration. Et je crois que nous sommes encore une bonne équipe si on joue du bon hockey défensivement et de façon responsable.»

LA PRESSE CANADIENNE

«Quand tu as la confiance, tout va de bon bord, et quand ça va mal, ça va mal. Les Rangers, en ce moment, ça va mal. On n'est pas seuls et c'est certain que je ne me satisfais pas de voir d'autres équipes en difficulté. On n'est pas satisfait, on en est conscient et on travaille fort. Le processus est difficile en ce moment. Les nuits sont longues et on prend ça à cœur. On veut gagner.»

Songe-t-il à une transaction pour faire tourner le vent? «Tu connais des difficultés, les autres veulent te voler. Tu sais que certains joueurs sont meilleurs que ce qu'ils montrent, et ce que tu te fais offrir ne t'améliorera pas. Faire une transaction pour faire une transaction, ça ne changera rien. Je ne ferai pas de geste de panique», a assuré Bergevin. **AVEC LA PRESSE**

Le CH derrière Galchenyuk

MONTREAL (PC) — Alex Galchenyuk demeure un cas mystérieux. Un mystère, semble-t-il, qui s'épaissit chaque jour qui passe au lieu de se dissiper. Mais une chose semble certaine: le Canadien reste derrière lui et va tout faire pour qu'il réponde aux attentes fondées en lui.

Comme si le mystère entourant Galchenyuk n'était déjà pas assez grand, voilà qu'il s'est retrouvé au centre de rumeurs, lundi soir, quand l'ex-hockeyeur Mario Tremblay a affirmé à une station de radio que l'attaquant de 23 ans avait eu recours au programme de la LNH pour venir en aide aux joueurs aux prises avec des problèmes de consommation de

drogue et d'alcool. Galchenyuk n'a pas rencontré les journalistes mercredi matin après l'entraînement de l'équipe au Centre Bell.

Interrogé à son tour sur ce dossier, Bergevin a refusé de commenter insistant sur le fait qu'il s'agit d'un programme confidentiel, auquel les joueurs peuvent adhérer en composant un numéro de téléphone qui leur est fourni au début de la saison.

Bergevin a toutefois assuré que le CH continue à soutenir son jeune joueur, même s'il admet ressentir une certaine frustration. «C'est quoi les options» a d'abord lancé le dg lorsqu'une journaliste lui a demandé si l'équipe était à court de ressources

avec l'énigmatique et nébuleux attaquant.

«Claude [Julien] essaie beaucoup de choses. On ne va pas abandonner sur le *kid*. On l'a vu, il a eu une saison de 30 buts. Il a fait de bonnes choses dans le passé. Jusqu'à sa blessure l'an dernier, il était à près d'un point par partie. Il s'est blessé à Los Angeles et depuis ce temps-là, c'est un petit gars qui se cherche.

«Il n'a pas 30 ans, il en a 23», a ajouté Bergevin. «On espère et on va continuer de travailler avec lui. Mais je ne m'en cacherais pas: parfois c'est frustrant.»

Après un difficile séjour sur la côte du Pacifique la semaine dernière,

lors duquel il a été incapable de profiter du fait qu'il avait été muté au sein du premier trio auprès du capitaine Max Pacioretty et de Jonathan Drouin, Galchenyuk a patiné, mardi soir, aux côtés de Michael McCarron et Nikita Scherbak, deux joueurs qui ont commencé la saison avec le Rocket de Laval après de piètres performances au camp d'entraînement.

Dans la victoire de 5-1 contre les Panthers de la Floride, il a terminé la soirée avec un but, son deuxième de la saison, lors d'une supériorité numérique. Ce but a créé l'égalité tard en deuxième période et s'est avéré le coup d'envoi d'une explosion de trois buts en 95 secondes qui

a sorti les visiteurs du match.

«Vous voyez le talent, vous voyez ce qu'il est capable de faire et j'espère que ce qui s'est passé hier est le début de quelque chose», a aussi déclaré Bergevin. «Il a besoin de trouver les petites choses qui l'aident à marquer des buts. Pas de penser à marquer des buts, mais au processus qui va lui permettre de marquer des buts. Il doit se demander: "Qu'est-ce que je dois faire?"

«Je l'ai déjà dit: parfois, vous pensez que vous travaillez, mais peut-être que vous ne travaillez pas aussi fort que vous en êtes capable. Le seul endroit où le succès passe avant le travail, c'est dans le dictionnaire.»

Une ligne trop mince face aux Huskies

Les Cataractes s'inclinent 5-2



STEVE TURCOTTE

steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Quand tu affrontes l'une des équipes les plus performantes au pays, ça prend une performance presque parfaite pour la renverser. Les Cataractes ont vendu chèrement leur peau mercredi au Centre Gervais Auto, mais quelques erreurs les ont forcés à rendre les armes 5-2 devant les surprenants Huskies de Rouyn-Noranda.

S'ils ont gagné leur part de bagarres à un contre un, les hommes de Daniel Renaud ont commis un peu trop de revirements pour espérer l'emporter face à ceux qui ont pris la tête du classement général. Il y a aussi eu quelques pénalités d'indiscipline qui ont coûté du momentum. Pas une bonne idée d'aller au cachot quand l'autre équipe dispose de la meilleure attaque massive du plateau.

C'est d'ailleurs l'avantage numérique des visiteurs qui a brisé une égalité de 2-2 avec sept minutes à écouler en troisième. Posté dans l'enclave, Félix Bibeau a eu tout le temps nécessaire pour pousser un retour derrière Lucas Fitzpatrick.

Ce dernier a connu une bonne sortie, les deux derniers buts des Huskies étant marqués alors qu'il avait retraité au banc en fin de



Après avoir vaincu les Wildcats à Moncton dimanche, le jeune gardien Lucas Fitzpatrick a bien failli répéter l'exploit mercredi contre les Huskies, qui connaissent un excellent départ. L'indiscipline des Cataractes leur a cependant coûté le match. —PHOTO: SYLVAIN MAYER

match à la faveur d'un sixième patineur. Fitzpatrick a été battu deux fois alors que son club se défendait à court d'un homme. L'autre but est survenu en début de match, après une gaffe de Gabriel Sylvestre dans son territoire.

Le gardien recrue a tenté de corriger l'erreur en sortant de son filet mais à son tour, il a raté son jeu et Matthew Boucher a probablement inscrit le filet le plus facile de sa carrière! Hormis ce faux pas, Fitzpatrick a été solide.

À l'autre bout de la patinoire, Samuel Harvey a été digne de son titre de meilleur gardien de la dernière semaine au pays. Il n'a cédé que sur deux séquences parfaites complétées par Jan Drozg et Antoine Demers.

Avec une égalité de 2-2, Harvey s'est interposé devant Mathieu Samson, qui était seul avec lui dans l'enclave. Quelques instants plus tard, ses coéquipiers fabriquaient le but gagnant.

«Je l'ai dit et je le répète, la ligne est mince entre agressivité et indiscipline. Faut juste apprendre parfois à laisser filer des adversaires quand ils sont loin de notre filet. Pour le reste, j'ai bien peu à reprocher à mes joueurs. On a travaillé. Parfois, un match de hockey, c'est l'histoire d'un bond. Ce soir, le bond a été contre nous. Ça reste une bonne performance, contre la troisième meilleure équipe au Canada», analysait Renaud.

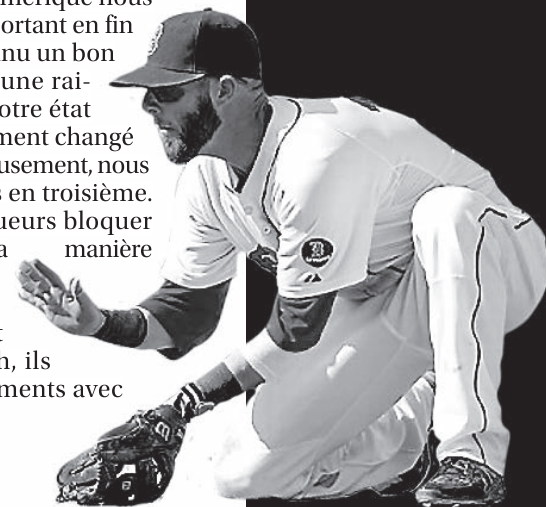
Gabriel Sylvestre était un peu moins complaisant. Le capitaine intérimaire pointait directement les revirements comme principale source du revers.

«Il ne manquait pas grand-chose. Une couple de revirements ont fait la différence. C'est plate, on voulait lancer un message ce soir. On

venait de battre Moncton, on voulait faire la même chose avec les Huskies. On va revenir, je ne suis pas inquiet», tranchait le vétéran de 19 ans, qui constate que les Cataractes sont plus performants après un départ houleux.

«C'est juste l'expérience qui entre. Avec 11 nouveaux joueurs, ça pris un peu de temps avant que tout le monde soit sur la même page concernant le plan de match. On s'en va dans la bonne direction.»

Dans l'autre camp, Gilles Bouchard accordait du mérite aux Cataractes pour ce match serré. «Notre avantage numérique nous a donné un but important en fin de match. On a connu un bon départ. Puis, pour une raison inexplicable, notre état mental a complètement changé en deuxième. Heureusement, nous avons été meilleurs en troisième. J'ai vu plusieurs joueurs bloquer des lancers, c'est la manière des Huskies de gagner. Reste que les Cataractes ont joué un bon match, ils ont créé des revirements avec leur intensité.»



CHIFFRE
DU JOUR

2

Le deuxième-but des Red Sox, Dustin Pedroia, devrait rater les deux premiers mois de la saison 2018, lui qui a subi une restauration du cartilage du genou gauche. Figure de proue à Boston, Pedroia, 34 ans, a été ennuyé par sa jambe dans les dernières semaines de la saison.

Askew reste dans les gradins

Surprise, Cam Askew a de nouveau été vissé aux gradins mercredi soir, en compagnie des 3100 personnes présentes au Centre Gervais Auto. Contrairement à ce qu'ils avaient annoncé la veille, les Cataractes n'ont pas voulu briser le duo de vétérans de 20 ans qui avait joué un rôle-clé dans la poussée de quatre victoires au cours des cinq derniers matchs.

«Des fois, tu changes une décision après une nuit de sommeil. J'ai rencontré Cam ce matin, il comprend la situation. Glotov venait de réussir un truc du chapeau, Blier amène énormément d'énergie présentement. C'était logique de continuer comme ça pour le moment», indiquait Renaud. «Cam va ravoier sa chance. Il le sait, nos deux autres joueurs de 20 ans aussi. Ce n'est pas une situation facile, mais on doit composer avec.»

Rappelons qu'il reste 11 matchs à la suspension de Charlie Roy. D'ici à la fin de celle-ci, les Cataractes ne peuvent aligner plus que deux patineurs de 20 ans. **STEVE TURCOTTE**

Sports

NOUS PAYONS LES 2 TAXES ET 24 VERSEMENTS

SUR TOUS LES MEUBLES, LES MATELAS ET LA DÉCORATION



PRIMO
INTERNATIONAL

Ensemble de salle
à manger
5 pièces PTR-912063

NOUS PAYONS LES 2 TAXES

799⁹⁹

28⁹⁹
24 mois

Courant: 899,99



199⁹⁹ PTR-677535

17 po x 21 po 49⁹⁹
PTR-648340

19⁹⁹
PTR-683827



PRIMO
INTERNATIONAL

Causeuse inclinable
électrique PTR-655755

NOUS PAYONS LES 2 TAXES

1 299⁹⁹

47¹¹
24 mois

Courant: 1 499,99



AUSSI DISPONIBLE
en canapé et fauteuil
inclinables électriques



114⁹⁹
PTR-661879

29⁹⁹
PTR-681203

29⁹⁹
PTR-681204

PTR-683811

PTR-683812

29⁹⁹
L'unité

PTR-683810

TANGUAY
La COLLECTION

Matelas Yamaska

- Dessus coussiné
- Contours renforcés en mousse
- Ressorts ensachés

Garantie **25**
ans

Double PTR-660322

NOUS PAYONS LES 2 TAXES

699⁹⁹

25³⁶
24 mois

Courant: 799,99

Simple - 599,99 – Grand lit - 799,99 – Très grand lit - 1 049,99



Sommier
à titre indicatif



AMEUBLEMENTS

TANGUAY

Livraison gratuite*



2200, rue des Vitaines TROIS-RIVIÈRES 1 800 465-2200 • 819-373-1111



Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écotax applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écotax. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex.: solde en souffrance de 100\$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63\$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Cette offre est en vigueur jusqu'au 14 novembre 2017.

*Livraison gratuite à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin